RAYMOND WEIL
GENEVE
ACIER et OR 18K
Pour hommes et femmes
bijouterie le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127
MONTRE PARSIFAL

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

GUESS
GUESS JEANS

MONTRÉAL, JEUDI 17 AOÛT 1995 | 111e ANNÉE No 293 | 62 PAGES, 4 CAHIERS
Édition provinciale 60¢ Iles-de-la-Madeleine 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ensoleillé et chaud
max 29 / min 16
page S 16

Sports

MONTREAL EXPOS 0
METS 1
page S 3

Sortir



L'expérience du jeu virtuel
page C 1

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	B4,B5
- marchandises	B5,B6
- emplois	B6
- automobile	B7,B7,C19
- propositions d'affaires	C19
Arts et spectacles	C6 à C10
horaires-cinéma	C8
télé-horaires	C10
Bandes dessinées	S11
Bridge	B7
Décès	C19
Économie	C11 à C18
Éditorial	B2
Horoscope	B5
Le monde	B3,B8,C20
Loteries	A6
Mots croisés	B6
Mot mystère	S11
Sports	Tabloid

Oka: la SQ a été négligente

Le rapport du coroner Guy Gilbert blâme au premier chef le corps policier

ANDRÉ NOËL

La Sûreté du Québec a fait preuve de négligence envers la démocratie et le respect de la vie humaine en ordonnant à ses policiers d'assaillir la pinède d'Oka, le 11 juillet 1990, démontre le rapport du coroner Guy Gilbert, rendu public hier.

Cet assaut armé a amené des guerriers mohawks, embusqués dans la pinède, à tirer sur les policiers. L'un d'eux a tué le caporal Marcel Lemay. La SQ a dû retirer ses troupes. Plus tard, elle a été remplacée par l'armée. La crise a duré 78 jours, ébranlé le Québec et coûté 200 millions.

La direction de la SQ a tout fait pour nuire à l'enquête du coroner. La semaine dernière, une fuite dans les médias laissait croire que le rapport du coroner lui imputait finalement peu de blâmes. C'est le contraire qui est vrai.

« L'affrontement de la Sûreté et des guerriers mohawks embusqués dans la pinède d'Oka présentait une menace à la sécurité tant des policiers que du public et présentait également un grand risque de faire éclater un conflit social, écrit M. Gilbert. Le gouvernement du Québec n'avait pas le droit d'être laissé à part dans un cas comme celui-là. »

C'est pourtant ce qui s'est produit. Le ministre responsable des affaires autochtones, John Ciaccia, se démenait pour empêcher une intervention de la SQ dans la pinède, car les risques de catastrophe étaient réels. Personne ne l'écoutait.

La SQ avait des renseignements privilégiés qui montraient que les guerriers mohawks disposaient de beaucoup d'armes. Le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, n'a pas été mis au courant. Le 10 juillet, un membre de son cabinet, Hélène Ménard, allait aux nouvelles en téléphonant à Robert Lavigne, le directeur de la SQ.

« Ce qu'il me dit à peu de choses près, c'est que quand je me lèverai (le matin du 11), je serai en mesure de constater si oui ou non il y a eu opération », a dit Mme Ménard au coroner.

M. Lavigne a expliqué à M. Gilbert qu'il ne se sentait pas obligé de demander l'autorisation de son ministre avant d'envoyer ses troupes affronter des autochtones à Oka (ces derniers

VOIR RAPPORT EN A2

■ **Il faudra désormais le feu vert du ministre.** ***Page A16***

Ottawa se ravise et verse 45 millions à Québec pour Oka

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le Vérificateur général du Canada a obligé le gouvernement fédéral à se raviser et à payer une bonne partie de la facture que le Québec lui avait présentée pour les coûts de la crise amérindienne de 1990.

Le fédéral avait déjà versé 5,3 millions en février 1992 et affirmait qu'il ne devait plus rien. Le Vérificateur, Denis Desautels, conclut dans un rapport spécial qui a été rendu public hier, que le gouvernement central doit remettre à la province 45,3 millions supplémentaires.

Le chèque partira au cours des prochains jours, a fait savoir le ministre fédéral des Affaires intergouvermentales, Marcel Massé au cours d'une conférence de presse.

À Rouyn, où elle prend part à la tournée des régions entreprises par les ministres et députés du camp du OUI, la ministre des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, s'est dite «relativement satisfaite» de la tournure des événements, mais elle qualifie l'évaluation de 45 millions de début.

«Disons que c'est un début, un bon début et que je m'en réjouis pour les Québécois. Vous savez que le gouvernement précédent avait obtenu zéro sou en quatre ans», a-t-elle déclaré dans une entrevue à la RDI.

Mme Beaudoin, soulignant que Québec n'avait obtenu un exemplaire du rapport du Vérificateur général qu'une demi-heure avant la conférence de presse du ministre Massé, a indiqué qu'on prendrait quelques jours pour l'étudier avant de faire connaître tout autre réaction. Ce sont surtout le ministre des Finances, Jean Campeau, et le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, qui se pencheront sur le document pour voir comment la demande du Québec a été traitée, a précisé la ministre.

La décision du Vérificateur général suit le paiement de la facture pour le référendum de Charlottetown que le gouvernement péquiste avait également brandie après son arrivée au pouvoir.

Le gouvernement du Québec avait présenté après la crise, en vertu de la politique d'aide financière aux provinces pour les frais engagés lors de catastrophes, adoptée en octobre 1970, une facture de 129,5 millions, qui avait par la suite été ramenée à 84 millions.

VOIR OTTAWA EN A2

UN QUARTIER ENCORE REMUÉ

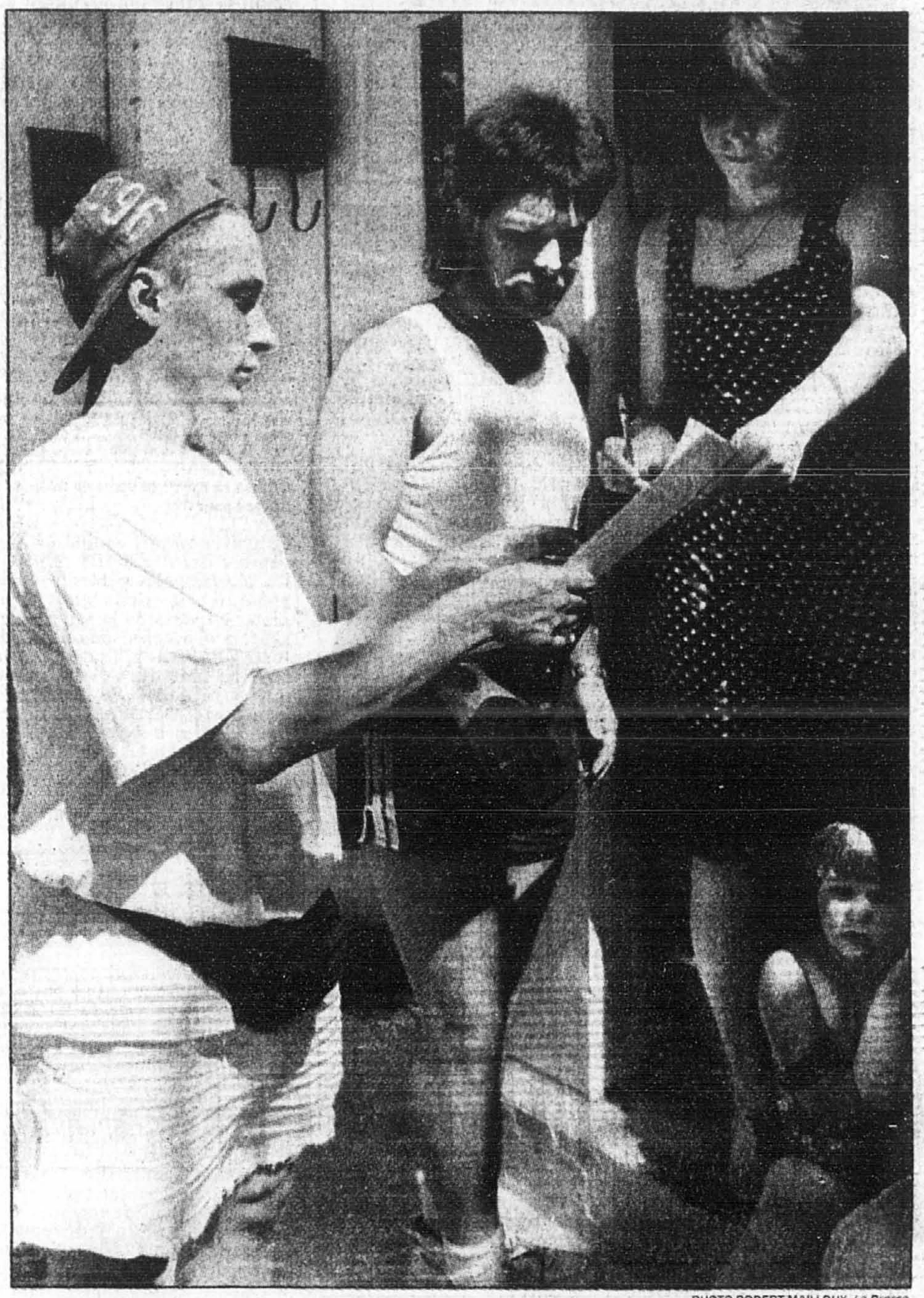


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

On frappait beaucoup aux portes, hier, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Quand ce n'était pas un policier, c'était Stéphane Tournel (à gauche), qui faisait circuler une pétition. On le voit ici avec Luc Lacombe, Diane Savaria, et leur fille de 4 ans, Roxanne.

« Ces gens-là ont fait une bavure et ça va leur coûter cher »

PAUL ROY et MARCEL LAROCHE

Si les motards on pu, jusqu'ici, s'entretuer relativement impunément, dans leur lutte pour le contrôle du marché de la drogue, la mort d'un enfant de 11 ans, dans un attentat à la bombe perpétré la semaine dernière, risque cette fois-ci de modifier la donne.

Hier, l'organisme Jeunesse au soleil offrait une récompense de 15 000 $ pour toute information conduisant à la condamnation des meurtriers du jeune Daniel Desrochers.

Et la police lançait dans la mêlée une équipe spéciale de détectives chargée de résoudre ce crime. Non, la quinzaine de messieurs en complet-cravate qui sonnaient aux portes d'Hochelaga-Maisonneuve, hier, n'étaient pas des témoins de Jehovah.

Qui plus est, l'assistant-directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Pierre Sangollo, responsable du bureau des enquêtes spécialisées, a indiqué hier qu'il allait ajouter dès aujourd'hui 14 détectives à cette « équipe de choc ».

« Ces gens-là (les auteurs de l'attentat) ont commis une bavure, et ils savent que ça va leur coûter cher », a dit le lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides, intercepté en début d'après-midi par *La Presse* à l'intersection de la rue Adam et du boulevard Pie IX, où a eu lieu l'attentat à la voiture piégée il y a huit jours.

VOIR PÉTITION EN A2

Le Dr Bissonnette paralysé à la suite d'un accident

ÉRIC TROTTIER et MARCEL LAROCHE

Le docteur Marc Bissonnette, qui a subi un retentissant procès pour agression sexuelle sur une de ses patientes, au printemps dernier, est atteint de paralysie à la suite d'une mauvaise chute survenue la semaine dernière au domicile de sa mère, à Outremont.

Le médecin spécialisé en chirurgie plastique, qui a eu 40 ans dimanche, effectuait des travaux sur la toiture de la maison familiale, mercredi dernier, quand il est tombé au sol, une douzaine de mètres plus bas.

Souffrant de fractures à une jambe et de diverses blessures à la colonne vertébrale, il a été transporté à l'Hôpital général de Montréal où il a reçu les premiers soins. Puis, il a été transféré à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont — là même où il pratiquait avant d'être radié par le Collège des médecins — pour y subir une délicate intervention chirurgicale. Il est retourné mardi à l'Hôpital général, où il se trouve toujours.

Ses médecins ont craint, au départ, qu'il ne demeure quadriplégique, mais selon les informations recueillies par *La Presse*, ils ont réussi à rendre ses bras fonctionnels. Le docteur Bissonnette risque toutefois de rester paraplégique pour le reste de ses jours, en raison du violent choc subi par sa colonne. On ne sait

VOIR MÉDECIN EN A2



Marc Bissonnette

La difficile naissance de la roue électrique

Ou comment un brillant inventeur semble incapable de faire sa niche à Hydro-Québec

RUDY LE COURS

Le projet de développement de composantes d'un véhicule électrique par des chercheurs d'Hydro-Québec traverse une crise majeure qui résulte du choc de deux conceptions difficilement conciliables.

À la lumière de documents obtenus par *La Presse* et d'entrevues menées au cours des derniers jours, il appert que Pierre Couture, le cerveau et l'âme du projet du « groupe de traction hybride-série à moteurs-roues » (familièrement appelé Groupe de traction Couture — GTC), n'est jamais vraiment parvenu à faire accepter son concept global à son employeur (l'ensemble des Québécois) qui a pourtant financé les recherches de son équipe depuis 1989 et qui en détient les droits de commercialisation, si commercialisation il y aura.

Depuis les débuts de ses travaux, M. Couture a centré ses efforts sur la créationet la mise au point d'un concept qui se démarque du véhicule tout électrique que des chercheurs américains et européens se sont esquintés en

VOIR ROUE EN A2



Demain dans *La Presse*



Week-end sportif

La rivière des Mille-Iles

■ La rivière des Mille-Iles, d'une longueur de près de 40 km, s'étend de Saint-Eustache à Lachenaie. Le secteur de l'archipel de Sainte-Rose, avec ses nombreuses îles ainsi que le magnifique parc de la rivière des Mille-Iles, offre dépaysement, calme et découvertes à coup sûr. Que ce soit en canot, en kayak ou à pied, la rivière des Mille-Iles ne laisse personne indifférent. Découvrez cette rivière, demain, en compagnie de notre collaborateur Yves Séguin, sous la rubrique Oxygène du cahier Week-end sportif.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

. ❑ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

. ❑ à Montréal : Pompiers de Montréal, Caserne des pompiers, 523, Place Saint-Henri, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 120 donneurs ;

. ❑ à Montréal : Faubourg Sainte-Catherine, Niveau Cinéma, 1616, rue Ste-Catherine Ouest, de 14 h 30 à 20 h. Objectif : 150 donneurs ;

. ❑ à Bellefeuille : collecte de la municipalité de Bellefeuille dans le cadre des 9 jours de tennis, École de la Source, 520, boul. La Salette, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 150 donneurs ;

. ❑ à Sainte-Thérèse-de-Blainville : Plaza Ste-Thérèse-de-Blainville, Plaza Sainte-Thérèse, 300, rue Sicard, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 450 donneurs.

Précision

■ Une erreur s'est glissée dans nos pages quant à la date de fermeture de l'hôpital Reddy Memorial, dans un texte sur les hôpitaux paru le 12 août dernier. L'établissement doit fermer ses portes en février 1997 et non en février 1996 comme il a été écrit. En outre, l'hôpital Saint-Laurent reçoit actuellement à l'urgence trois patients à l'heure et non trois patients par jour contrairement à ce qui été imprimé.

Insolite

Des ovnis en Argentine?

Agence France-Presse

NEUQUEN, Argentine

■ Un maître d'école et un pompier de la ville de Cutral-Co, à 900 km au sud-ouest de Buenos Aires, ont affirmé mercredi avoir observé et même filmé un OVNI volant à très basse altitude.

Selon le témoignage du maître d'école Luis Luna, « il s'est produit une panne de courant électrique dans toute la ville », au passage de la soucoupe volante, vendredi dernier.

« Soudain, nous avons vu dans le ciel une lumière bleu, très intense et intermittente qui s'approchait. L'appareil s'est arrêté à trois mètres du sol et est resté immobile pendant quelques secondes », a-t-il ajouté.

Le 31 août, le pilote d'un avion de la compagnie argentine Aerolineas avait du effectuer une manoeuvre « désespérée » pour ne pas entrer en collision avec un OVNI alors qu'il s'apprêtait à atterrir à l'aéroport de San Carlos de Bariloche (1800 km au sud-ouest de Buenos Aires), selon des témoignages de membres des forces aériennes militaires argentines.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Monica Seles fait un retour au tennis professionnel cette semaine aux Internationaux du Canada à Toronto. Croyez-vous qu'elle pourra se rendre en grande finale?

Si vous croyez que oui, appuyez sur le 1; si vous croyez que non, appuyez sur le 2.

Étant donné sa réouverture après un long conflit de travail, croyez-vous que le Casino de Montréal saura ramener les habitués en ses murs? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 93% **Non: 7%**

Bell La Presse

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 19 20 28 30 31 43 (35)

E-X-T-R-A 4 4 1 5 0 9

La quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres 260

à quatre chiffres 8927

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 33-4 JEUDI 17 AOÛT 1995

Suite de la Une

RAPPORT

Oka: la SQ a été négligente

occupaient la pinède pour protester contre l'agrandissement d'un terrain de golf municipal).

« En entendant ce propos, on est mené à conclure que la responsabilité du gouvernement peut se voir supplantée par le pouvoir policier, écrit M. Gilbert. Dans un désordre social assorti de criminalité incidente, ce serait la police qui prendrait en main les responsabilités du gouvernement. »

Le coroner s'en prend toutefois à la nonchalance de Sam Elkas. Quelques jours avant l'assaut, le ministre avait déclaré à la radio que les Mohawks devaient s'attendre à une intervention policière s'ils ne levaient pas leur barricade. Rien ne l'autorisait à tenir de tels propos, selon le coroner. En fin de compte, « les Québécois ont manqué de gouvernement ».

Cependant, le rapport s'attarde beaucoup plus aux nombreux signes d'incompétence à la haute direction de la SQ. Pour commencer, « il n'y avait pas urgence à intervenir le matin du 11 juillet, mais qui plus est, cette intervention — sans égard à sa date — n'était même pas justifiée », écrit M. Gilbert.

Les Mohawks avaient dressé une barricade sur un sentier dans la pinède. Le risque pour la sécurité publique était bien mince. « Rien ne pouvait suggérer que la situation justifiait un déploiement de 125 policiers », plusieurs avec l'arme au poing. La crise aurait pu être évitée bien simplement : il suffisait que le maire d'Oka reporte l'agrandissement du golf. « Les efforts de négociation n'avaient pas été épuisés. »

En revanche, l'intervention policière était très risquée... et très mal planifiée. Le plan qui a été utilisé pour l'opération du 11 juillet avait été préparé...le 8 mai. Il s'appuyait sur des données complètement dépassées. Officiellement, la police devait faire un simple contrôle de foule.

Lorsque les policiers sont arrivés à Oka peu après 5h, les guerriers ont tiré des coups de semonce. Non seulement étaient-ils armés, mais ils se montraient prêts à tirer. Peu importe. Au quartier général de Montréal, le directeur général adjoint, Marc Lizotte, veut une intervention.

Le responsable des opérations, le capitaine Jean-Pierre Gariépy, se montre réticent. Il dit à son supérieur que c'est à « haut risque ». M. Lizotte ne tient pas compte de son opinion. Les Mohawks viennent de bloquer le pont Mercier, à Kahnawake. Il donne l'ordre aux troupes de nettoyer la pinède.

Un ordre fatidique. La fusillade éclate. Elle dure 20 secondes. Une balle traverse les deux poumons, l'aorte et le coeur du caporal Lemay. Le policier est mort parce que ses patrons voulaient libérer un sentier dans une pinède... un objectif qui aurait pu être atteint par des moyens pacifiques.

Il n'a pas été facile pour le coroner Gilbert d'établir tous les faits. La SQ et son procureur, Me Mario Bilodeau, ont fait de l'obstruction systématique. Ils ont tenté de faire cesser l'enquête, puis de la discréditer. De façon assez surprenante, le syndicat des policiers s'est ligué avec la direction de la SQ, faisant « montre d'une complaisante soumission ».

En dépit de l'évidence, le directeur général adjoint, Marc Lizotte, a nié — sous serment — que des coups de feu avaient été tirés avant qu'il donne l'ordre d'assaut. « À lui seul ce fait commandait qu'on n'entre plus dans la pinède. On peut même affirmer que ce fait remettait en question l'intervention elle-même. On a préféré nier ces coups de feu rapportés pour se justifier de ne pas en avoir tenu compte. »

Le coroner Gilbert doute aussi d'autres informations transmises par la SQ. Le rapport de renseignements qu'on lui a remis contenait seulement trois pages. « Est-ce bien là le rapport de situation en son entier ? » La SQ a juré qu'elle n'avait pas enregistré son intervention. « Ne serait-ce pas plutôt que l'opération aurait été enregistrée, mais qu'on ne retrouve plus les bobines ? »

Cela n'atténue pas la responsabilité criminelle du Mohawk qui a assassiné le caporal Lemay. Le coroner n'a pas trouvé son identité. Ce n'était d'ailleurs pas son rôle. En guise de conclusion, Guy Gilbert appelle les autochtones à rejeter les guerriers et à recourir à des moyens non violents pour revendiquer leurs droits. ❑

OTTAWA

Ottawa se ravise et verse 45 millions à Québec pour Oka

Le Québec avait estimé en novembre dernier à 108 millions les dépenses admissibles à partager entre les deux gouvernements en vertu de la loi. M. Desautels a accepté des factures totalisant 70,8 millions, dont la portion fédérale s'élève à 50,6 millions en vertu de la formule de partage prévue par les règlements. Au début de 1992, Ottawa avait établi les frais admissibles à 14,4 millions et payé les 5,3 millions correspondant à cette somme. La contribution fédérale s'accroît à mesure que les frais encourus par habitant de la province en cause augmentent.

M. Desautels explique qu'il était difficile d'analyser le problème parce que le programme fédéral avait surtout été conçu «pour des situations d'urgence comme les catastrophes naturelles». Il ne s'appliquait donc pas «d'emblée, dans tous les cas, à la situation d'urgence à Oka, Kahnawake et Châteauguay». Il a donc tenu compte «de l'esprit général» du programme, «qui est d'aider financièrement les provinces à assumer les coûts d'une catastrophe qui leur imposerait un fardeau financier indu».

Il considère comme admissibles 32,7 millions en rénumération d'heures supplémentaires obligatoires pour le personnel policier et civil affecté aux opérations, 9,3 millions en frais de déplacement et d'hébergement des policiers et civils venant d'autres régions, 72 768$ «en véhicules de police détruits», etc.

Parmi les factures qu'il n'a pas approuvées, on note «637 951$ en rémunération spéciale versée à titre discrétionnaire aux cadres supérieurs de la SQ».

Au total, les coûts d'heures supplémentaires pour les policiers s'élevaient à 51,5 millions en argent, que le fédéral avait refusé net d'accepter sous prétexte que l'armée et la GRC étaient intervenues, et à 7,7 millions en congés compensatoires, frais que le Vérificateur a rejeté.

M. Desautels a par ailleurs jugées admissibles des dépenses de 13,03 millions «en frais de secours de base à des personnes, y compris les membres des Premières nations». Il précise plus loin que ces factures pour les Indiens, payées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, s'élèvent à 3,96 millions et qu'Ottawa doit les rembourser intégralement.

Il a accepté une note de 489 677$ «pour des services psychologiques» présentée par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou encore les 167 352$ en dommages aux récoltes. La réclamation du Québec avait été soumise à M. Desautels par le gouvernement Chrétien le 15 novembre dernier. ❑

PÉTITION

Pour la mort d'un enfant

« Un quartier comme celui-ci, c'est un quartier qui se parle, a poursuivi le policier. Et il y a sûrement ici des gens qui savent qui est responsable de l'explosion, et pourquoi. L'enquête ne fait que débuter. »

Pourquoi tant de policiers ?

« Quand les gangs s'entretuent, on enquête, répond le lieutenant Lachapelle. Mais là, on ouvre la machine parce qu'il y a une victime innocente. On espère susciter un mouvement de révolte dans la population, provoquer des confidences. »

L'assistant-directeur Sangollo espère en outre que ce meurtre d'un garçon de 11 ans aura pour effet de délier les langues de détenus qui savent des choses. « Les détenus n'acceptent pas des meurtres d'enfants. »

Un sympathisant des Hells Angels, Marc Dubé, a également péri dans l'attentat de la semaine dernière, qui fut suivi, dès le lendemain, d'un autre attentat meurtrier dans un magasin de la rue Ontario, appartenant au groupe Rock Machine.

Si les policiers frappaient aux portes, hier, ils n'étaient pas les seuls. Stéphane Tournel, 23 ans, recueillait pour sa part des signatures au bas d'une « pétition » rédigée par Nathalie et Mélanie, deux femmes du quartier qui connaissaient bien Daniel.

Une pétition qui ne demandait rien et qui se voulait « destinée à la mémoire de Daniel ». Le texte de deux pages débutait ainsi : « Nous tous qui vivons dans ce quartier sans pitié et de cruauté... »

Les deux auteures y évoquaient aussi la « peur de laisser nos enfants se promener dans nos rues de violence ». Elles concluaient par un « au revoir petit prince ».

Luc Lacombe, 30 ans, et Diane Savaria, 22 ans, parents de Roxanne, 4 ans, et Dannick, 1 mois, ne se sont pas fait prier pour apposer leur signature.

« Je suis 100 p. cent d'accord avec ça, disait Luc. Ça s'en vient trop dangereux par ici. »

À la porte voisine, Annick Bergeron, 20 ans, a elle aussi signé la pétition. « J'ai entendu quand ça a fait *boum !*, l'autre jour. C'est rendu que je m'éloigne en vitesse quand je vois quelqu'un monter dans son auto. »

Stéphane Tournel avait une cinquantaine de signatures au bas de sa pétition quand nous l'avons croisé, en début d'après-midi.

— Vous allez en faire quoi, de ces signatures ?

— On va les envoyer à Ottawa.

En attendant, une vingtaine de résidants du quartier, dont plusieurs témoins de l'attentat, se sont pointés au CLSC d'Hochelaga-Maisonneuve, hier après-midi, pour une « séance de verbalisation » à laquelle les médias n'étaient pas invités. « Les gens ont pu exprimer ce qu'ils ressentent, a expliqué le directeur, Paul Leguerrier. Il en ressort qu'ils vivent de la peur, de la colère, de l'impuissance, de la tristesse et de la fatigue. C'est comme s'ils avaient vécu un grand stress. » ❑

MÉDECIN

Le Dr Bissonnette paralysé à la suite d'un accident

pas encore si la moelle épinière a été complètement sectionnée. Si c'était le cas, les séquelles de ses blessures seraient alors irrémédiables.

Père de six enfants, le médecin d'Outremont s'était taillé une réputation enviable en réalisant des opérations-miracles consistant à « recoudre » des doigts et des mains coupés. Il était considéré par ses pairs comme une sommité dans sa spécialisation.

Le 14 juillet 1993, le docteur Bissonnette a été arrêté à sa clinique située au 6865, rue Sherbrooke Est, dans l'est de Montréal, et accusé d'agression sexuelle sur une patiente endormie sur la table d'opération.

Le syndic de la Corporation des médecins a alors ouvert une enquête. En moins de deux ans, Marc Bissonnette a subi deux longs procès très médiatisés. Le premier, mené par le juge Pierre Brassard, de la Cour du Québec, s'est soldé par l'acquittement du médecin en avril dernier. (La Couronne a porté le verdict en appel.)

Le second s'est déroulé devant le comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins. Bissonnette faisait face aux mêmes accusations, mais cette fois, il a été reconnu coupable et radié pour une période de deux ans. (Cette cause a aussi été portée en appel.)

La radiation du médecin s'appliquait à compter du 2 février 1994, son droit de pratique ayant été suspendu à cette date. Le chirurgien aurait donc pu, en principe, recommencer à exercer sa profession le 2 février prochain, si ce n'était de cette nouvelle tragédie.

Le docteur Bissonnette vient d'une riche famille de médecins d'Outremont ; son père était médecin, son frère Jean-François est un éminent gynécologue de l'hôpital Saint-Luc et sa femme est aussi médecin. Dans une lettre adressée au printemps à la Corporation des médecins, l'épouse de M. Bissonnette, Lorraine Daigneault, avait d'ailleurs raconté comment l'univers de son mari s'était écroulé depuis son arrestation et sa radiation : « C'est beaucoup plus que son gagne-pain qu'il a perdu ; il n'a jamais envisagé sa vie sans la médecine », avait-elle écrit.

Hier, les proches du médecin, encore en état de choc, n'ont pas voulu émettre de commentaires sur l'accident qui vient d'arriver. À l'Hôpital général de Montréal, les téléphonistes avaient même reçu l'ordre de répondre qu'aucun patient du nom de Marc Bissonnette ne s'y trouvait. C'est le porte-parole de l'hôpital, Mme Joan Lamontagne, qui a fini par confirmer l'accident du médecin et son hospitalisation. ❑

ROUE

La difficile naissance de la roue électrique

vain à mettre au point pendant une quinzaine d'années.

Le concept de M. Couture développé dans les murs de l'IREQ est un véhicule hybride qui fonctionne principalement à l'énergie électrique avec un appoint à carburant conventionnel. Plutôt que d'essayer de développer un moteur électrique mu à piles pour remplacer un moteur conventionnel à essence ou à diesel, le GTC propose quatre moteurs-roues, un moteur générateur, une batterie, des composantes informatiques et un système de direction.

Au départ, la direction d'Hydro-Québec voulait orienter les recherches de l'équipe de M. couture vers le véhicule tout électrique, selon la mode de l'heure. Il s'y est opposé.

Novembre 94, la lettre spécialisée *Electric Vehicle Progress*, semblait donner raison à M. Couture. On y lit que le Partenariat pour une nouvelle génération de véhicules pour lequel l'industrie automobile américaine et Washington entendent consacrer 10 milliards de vrais dollars d'ici 10 ans devrait déboucher sur la mise au point « d'un véhicule hybride muni de moteurs électriques pour actionner les roues »,

Jusqu'ici, Hydro-Québec a investi 28 millions dans le projet GTC.

A la même époque, très emballée, Hydro-Québec décide de rendre publics l'état des recherches et l'avance spectaculaire de l'équipe du GTC. Elle le fait au 12e congrès international sur les véhicules électriques. C'est à cette époque aussi que les reportages se multiplient.

Mais au moment où les Américains semblent donner raison à l'intuition géniale de M. Couture et débloquent des capitaux collossaux pour trouver la solution, Hydro-Québec sent de plus en plus que la technologie dont elle finance le développement risque de lui échapper, faute de brevets puisque rien n'est encore complété. On craint en haut lieu de se faire voler le concept... et les droits commerciaux qui pourraient en résulter.

L'administration de Technologies M4 demande alors en février à l'équipe de M. Couture de préparer un programme détaillé de ses travaux, en insistant déjà pour que des efforts particuliers soient consacrés au développement du moteur-roue. Cette administration est formée de M. Claude Boivin, ancien chef de l'exploitation d'Hydro-Québec, de Marcel Côté de la firme Secor et de M. Germain Harbec. Selon des sources dignes de foi, la chimie ne passe pas entre l'équipe de M. Couture et celle de M. Boivin.

Hiver 94, l'administration de Technologies M-4 chenge. Jacques Germain, un ingénieur d'Hydro-Québec impliqué dans la commercialisation de la pile ACEP en prend la tête, flanqué de M. Claude Tremblay à qui échoient les responsabilités financières et Daniel Perlstein, celles de la commercialisation.

Tout comme l'ancienne, la nouvelle administration presse M. Couture et son équipe de faire vite et de ne pas disperser leurs efforts de recherche. Tout comme à l'ancienne, on lui répond que l'étape de commercialisation est prématurée que la recherche globale doit se poursuivre.

Le 26 juin, les choses se corsent : M. Germain écrit à M. Couture et montre que l'administration a fait son lit. Il y est question de deux scénarios : un de licences et un d'alliances industrielles. Il évoque la possibilité d'un troisième scénario dit de continuité « en se basant sur l'essentiel, c'est-à-dire les thèmes moteur-roue et électronique de puissance ».

M. Germain demande à M. Couture de lui produire « pour mercredi le 28 juin à midi », un plan d'action détaillé.Ce n'est qu'un mois après que M. Couture lui aurait fait savoir officiellement qu'il se désistait de cette solution.

Entre-temps, M. Germain, avec l'appui du président de l'IREQ Louis Masson, a préparé une résolution pour le conseil d'administration d'Hydro-Québec du 3 août.

Il soumet trois options : A) poursuite des recherches sur le moteur-roue en vue de l'amener du stade de recherche à celui de pré-industrialisation ; B) abandon du projet et vente de la propriété intellectuelle des résultats inachevés des travaux ; C) maintien des recherches simultanées sur toutes les composantes du GTC. Le conseil d'administration a retenu l'option A.

Visitez gratuitement l'exposition LEGO®

Courez la chance de gagner une année de cadeaux en jouets LEGO®

LEGO LE MONDE DES PIRATES

■ Exposition et activités LEGO® gratuites! Tous les jours dans le Hall touristique.
■ Renseignements : (514) 252-8687
■ Stationnement : 3200, rue Viau

La Presse CITE VIAU duplo

Nom :
Prénom : Âge:
Adresse :
Ville :
Code postal : Tél.: ( )
Règlements disponibles à La Presse. Question : 5 x 272 ÷ 4 + 36 = ____ (Fac-similé fait à la main accepté).

Complétez et déposez au Hall touristique ou postez avant le 31 août 1995 à : Concours LEGO® LE MONDE DES PIRATES Case postale 11055, succ. centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Z1

UN AUTRE ÉVÉNEMENT DU PARC OLYMPIQUE

La Presse

Trois administrateurs de Saint-Lin dans le pétrin

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Selon un document de près de 300 pages de la Commission municipale du Québec, des membres de l'administration municipale de Saint-Lin — principalement le maire, la secrétaire-trésorière et l'inspecteur municipal — ont commis plusieurs manquements graves à différentes lois, en recevant des milliers de dollars après avoir présenté de fausses notes de frais et en ne déclarant pas leurs intérêts personnels.

Dans le document rédigé après de longues audiences publiques de la CMQ, les commissaires Gaétan Cousineau et Jacques W. Fortier parlent abondamment des anomalies commises par le maire André Auger, la secrétaire-trésorière Linda Duquette, et l'inspecteur municipal Claude Fournier.

L'enquête sur l'administration municipale de Saint-Lin, une localité de 6750 habitants située à la frontière des Laurentides et de Lanaudière, couvrait la période allant du 1er janvier 1982 au 8 décembre 1993. M. Auger qui, lors des dernières élections provinciales, a dû se retirer — il était candidat du Parti québécois dans le comté de Rousseau — est le personnage qui a retenu le plus l'attention des deux commissaires.

Le 22 août, ces derniers écouteront les arguments des parties visées lors d'une audience publique qui aura lieu au centre administratif de Saint-Lin et de Ville des Laurentides. Puis, par la suite, MM. Cousineau et Fortier apporteront, si nécessaire, des modifications avant de préparer leur rapport final qui sera soumis au président de la Commission, Jacques O'Bready, et ensuite remis au ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette.

Possibilité de poursuites judiciaires

Les commissaires pourraient faire certaines recommandations, incluant le dépôt de poursuites judiciaires contre des membres de l'appareil municipal ou d'autres personnes. Le document fait état que M. Auger possède des intérêts dans plusieurs projets et commerces de Saint-Lin. Et les commissaires lui reprochent de ne s'être jamais, ou presque, retiré de la table du conseil municipal lorsqu'il était question d'offrir des services, contrats ou subventions à des commerces ou projets dans lesquels il détenait des intérêts.

On fait même allusion au fait que la ville aurait payé des annonces publiées dans un quotidien pour vanter des projets domiciliaires dont M. Auger est actionnaire. Par cette attitude, il dérogeait à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Dans plusieurs pages, il est question du Royaume de l'Eden, un club pour naturistes situé à Saint-Lin. À plusieurs reprises durant l'enquête, M. Auger a nié être actionnaire de cette corporation même si des documents indiquent qu'il en a été le président. Cet endroit a eu droit à plusieurs avantages — comme l'annulation de taxes municipales — et quand les décisions ont été prises, le maire n'a jamais quitté son siège.

Le registre du club mentionne qu'André Auger était actionnaire du 3 janvier 1982 au 1er janvier 1990. Les assemblées d'organisation de ladite corporation désignent M. Auger comme seul actionnaire et président de la corporation.

Faux comptes

Il est écrit d'autre part dans le document que lors de vérifications, la CMQ a constaté que certains employés municipaux présentaient de faux comptes de dépenses en lieu et place d'une rémunération imposable.

C'est ainsi que Linda Duquette a reçu la somme de 48 414,76 $ pour ce qui était qualifié de remboursement pour du « kilométrage local » pour la période couverte par l'enquête de la CMQ. Lors des audiences, M. Auger a reconnu que Mme Duquette n'effectuait pas chaque semaine le kilométrage qu'elle réclamait. Pour sa part, Mme Duquette a expliqué que la somme reçue était dans les faits un salaire.

Quant à Claude Fournier, il a reçu pour cette même période la somme de 48 543,18 $ pour le kilométrage parcouru dans la municipalité. D'autres fonctionnaires municipaux ont obtenu des remboursements de dépenses qui étaient des salaires déguisés. Pour ces façons de procéder, les commissaires écrivent : « Monsieur Auger, en tant que chef du conseil, n'a pas agi avec toute la rigueur nécessaire pour s'assurer que les principes élémentaires de bonne gestion administrative soient appliqués. »

Concernant Mme Duquette, ils soutiennent qu'elle n'a pas respecté les lois fiscales qui confèrent aux employeurs la responsabilité de faire des retenues sur la rémunération d'un employé. MM. Cousineau et Fortier soulignent aussi que le vérificateur externe de la municipalité, Gilles Sperano, un comptable agréé, a omis de dénoncer les irrégularités constatées, principalement pour les sommes payées sous le couvert de comptes de dépenses.

Enfin, pour ce qui est des notes de frais de kilométrage, la Commission souligne que pour l'utilisation de son auto dans les limites de la municipalité, M. Auger a reçu 14 150,48 $. « La Commission constate, écrivent MM. Cousineau et Fortier en page 67, que les réclamations de monsieur Auger visant le kilométrage augmentent de 178 p. cent entre 1986 et 1993. » Dans le projet de rapport qui sera débattu publiquement mardi, il y a des dizaines d'autres pages qui font état d'anomalies d'élus et d'employés dans la gestion municipale de Saint-Lin.

La CUM veut éradiquer le « lap dancing »

MARC THIBODEAU

■ La Communauté urbaine de Montréal entend faire disparaître la danse-contact (*lap dancing*) des établissements de danse érotique qui se trouvent sur son territoire.

Les commissaires de la CUM, réunis hier soir en conseil à l'hôtel de ville de Montréal, ont en effet voté à l'unanimité une résolution condamnant cette pratique « moralement inacceptable ».

« Nous tenons ainsi à dire à la population que nous ne tolérons pas ce genre d'activités et que nous avons l'intention de faire quelque chose pour que ça cesse », a dit Vera Danyluk, présidente du comité exécutif de la CUM.

Le préambule de la résolution évoque le fait que plusieurs employées d'établissements à caractère érotique ont dénoncé cette forme de danse comme étant « dégradante » et pouvant porter atteinte à leur santé et à leur sécurité.La CUM invoque l'impact du phénomène « sur la qualité de vie dans notre agglomération urbaine » et y voit une atteinte à la dignité de la personne.

La CUM prévoit faire des représentations « auprès des instances appropriées afin que les outils législatifs et réglementaires soient adaptés » en conséquence.

Le conseiller André Lavallée a interrogé Mme Danyluk avant l'adoption de la résolution afin de savoir qui étaient ces autorités « appropriées » puisque la Ville de Montréal, ainsi que le gouvernement du Québec, ont déjà été déboutés en cour sur cette question.

« Il apparaît clairement que tout approche juridique à ce niveau ne tient pas face à la liberté d'expression », a souligné le conseiller avant de recommander au comité de s'adresser directement au gouvernement fédéral.

Mme Danyluk a alors indiqué que le fédéral a juridiction sur les questions de « prostitution » avant de préciser, à la sortie du conseil, qu'elle demanderait au gouvernement Chrétien de renforcer le Code criminel pour contrer la pratique controversée.

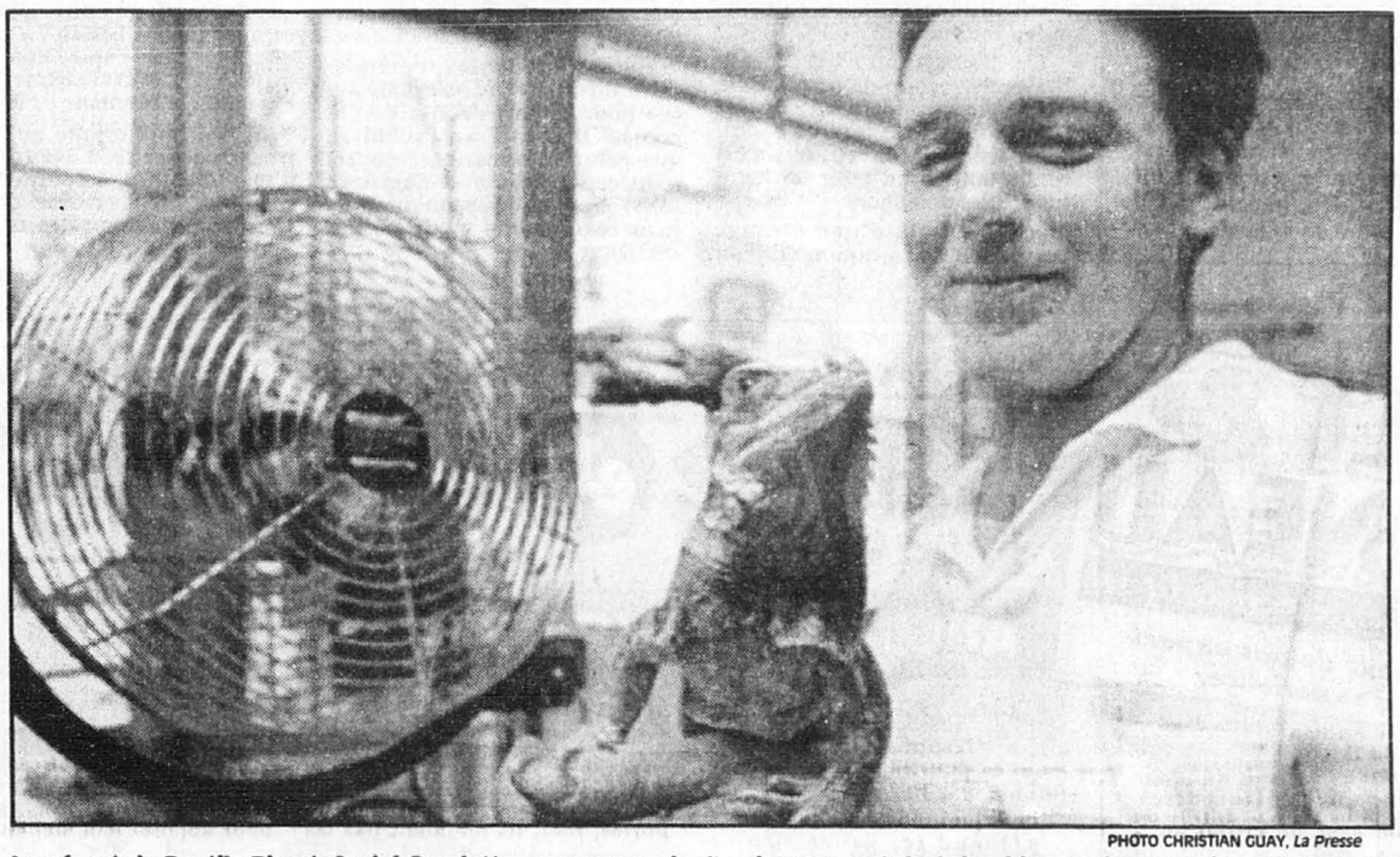


PHOTO CHRISTIAN GUAY, *La Presse*

Le gérant de Reptile Direct, André Gaudette, en compagnie d'un iguane vert de Colombie : un des seuls à Montréal à ne pas souffrir de la chaleur...

Bel été pour les reptiles à Montréal

MARIE-CLAUDE GIRARD

■ **Alors que le mercure se calmait quelque peu hier, les iguanes d'un commerçant de la rue Notre-Dame se réchauffaient sous les lampes, histoire d'atteindre les 35° C avec lesquels ils sont parfaitement heureux.**

Contrairement à la plupart des Montréalais, les iguanes verts de Colombie ont le sang froid, ne suent pas, boivent très peu et adaptent la température de leur corps à celle de l'air ambiant.

Toutefois, mardi, lorsque Humidex a frôlé le degré critique, même les iguanes ont eu chaud. Ils ont passé une partie de l'après-midi la gueule ouverte dans l'espoir de se rafraîchir un peu. « C'est leur dernier recours après s'être cachés à l'ombre », explique le gérant de Reptile Dépôt, André Gaudette.

M. Gaudette a l'habitude de la chaleur. Il faut dire que les 600 serpents, lézards et grenouilles qu'il garde en magasin doivent demeurer bien au chaud, été comme hiver. Les aquariums des iguanes domestiques sont d'ailleurs munis de roches chauffantes qui stabilisent la température.

Les iguanes sont d'abord végétariens. Ils se nourrissent de fruits et de légumes et ne dédaignent pas une moulée protéinée semblable à celle des chats et des chiens. « Ceux qu'on retrouve dans les animaleries proviennent de fermes de Colombie ou du Mexique où on les élève pour leur chair », dit M. Gaudette.

La popularité de la viande d'iguane est telle que certaines espèces sont désormais menacées. Pour remédier au problème, les éleveurs doivent laisser partir dans la nature une partie de leur troupeau. Environ 10 p. cent des bêtes seraient destinées à l'exportation.

« Ce sont surtout des gens de 15 à 35 ans qui achètent des iguanes qui sont aussi faciles à garder qu'un chien », estime l'employé de Reptile Dépôt. Les plus petites bêtes se vendent environ 30 $, les plus grosses jusqu'à 150 $.

Moins équipés que les reptiles pour combattre les températures excessives, les amphibiens de M. Gaudette ont beaucoup souffert ces derniers jours : « On a dû descendre les grenouilles dans la cave pour qu'elles trouvent un peu de fraîcheur ! »

L'EXPRESS DU MATIN

L'ÉGLISE DE BEAUCEVILLE INCENDIÉE

■ L'église de Beauceville, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Saint-Georges-de-Beauce, a été lourdement endommagée par un incendie hier soir. Selon le curé de la paroisse, Évariste Perron, et le directeur du Service des incendies de Beauceville, Paul-Henri Bernard, les pertes matérielles s'élèveraient à plus de 100 000 $. Une défectuosité dans le système électrique pourrait avoir été à l'origine du sinistre. Le temple avait été construit en 1858.

VOIES RÉSERVÉES À LONGUEUIL

■ La Société de transport de la Rive-Sud de Montréal mettra en vigueur dès mardi des mesures pour désengorger les abords du terminus de Longueuil. Des voies seront réservées aux autobus sur le boulevard Lafayette, en direction sud, et sur la bretelle d'accès au pont Jacques-Cartier via Charles-LeMoyne. Une voie sera réservée aux autobus et taxis sur la rue Saint-Charles, entre Saint-Sylvestre et Bord-de-l'eau. On construira une nouvelle bretelle au coin des rues Saint-Charles et Joliette, sans feux de circulation, de Bord-de-l'eau à Saint-Charles.

HOMME RECHERCHÉ

■ La police de la CUM est à la recherche d'un homme disparu depuis le 1er août. Daniel Claude Cloutier, de race blanche, a été vu ce jour-là pour la dernière fois au 6007, rue Notre-Dame à Montréal. Âgé de 32 ans, il a les cheveux et les yeux bruns et parle français. Toute personne pouvant aider à le retrouver peut composer le 280-2553.

LA DISPARUE DE SAINT-COLOMBAN TOUJOURS RECHERCHÉE

■ Chantal Frappier, disparue de son domicile de Saint-Colomban, dans les Laurentides, était encore introuvable hier après-midi. La SQ, les pompiers locaux et des volontaires poursuivent leurs recherches, notamment au fond du lac artificiel se trouvant près de chez elle. Toute personne pouvant fournir des renseignements peut téléphoner au (514) 598-4242.

PLAGES DOUTEUSES

■ Le ministère de l'Environnement et de la Faune annonce que les plages du Camp Notre-Dame-de-la-Rouge et municipale du Canton à Grenville sont rouvertes. Par ailleurs, celles du Camp mariste, à Rawdon, Maria-Goretti et Saint-Jean-Bosco de Saint-Charles-Borromée présentent une eau de qualité médiocre.

HOLD-UP À MONTRÉAL

■ Deux individus armés d'une mitraillette et masqués ont fait irruption hier vers 14 h 40 dans une succursale de la Banque Hong Kong du Canada, au 8810, boulevard Langelier. Le larcin a rapporté la somme de 230 $ aux voleurs. Les suspects ont pris la fuite en auto. Aucun coups de feu n'a été tiré.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LACHINE : L'OPPOSITION S'INTENSIFIE

■ L'Union des employés de service, qui représente la majorité des salariés de l'Hôpital général de Lachine, a invité, hier, la population de Lachine et de ses environs à démontrer son opposition à la fermeture de l'hôpital. Les syndiqués font valoir que la région ne peut se passer de l'hôpital et recommandent au gouvernement de faire marche arrière.

UNE GRANDE RENTRÉE À PETIT PRIX !

34$

Chemise en jeans. Jupe courte à carreaux. Un seul bas prix, 34$ chaque.



AILES
LES AILES DE LA MODE

promotion
Fieldcrest
«Royal Velvet Classic»



	prix suggéré Fieldcrest	prix Les Ailes
1 ensemble*	50$ ch. ens.	37,85$ ch. ens.
2 ensembles*	50$ ch. ens.	30,40$ ch. ens.
3 ensembles*	50$ ch. ens.	26,60$ ch. ens.

*L'ensemble comprend une serviette de bain, un essuie-main et une débarbouillette.
Plus de 25 couleurs disponibles.
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 3 septembre 1995 inclusivement .

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

Bandes de motards: Ottawa se dit prêt à une intervention limitée

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, a déclaré hier qu'il était prêt à intervenir pour prévenir la violence exercée par les bandes de motards, tout en réaffirmant cependant que toute nouvelle mesure devrait respecter la Charte des droits.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a demandé récemment au gouvernement fédéral d'adopter une loi antigangs en vue de mettre fin à la guerre à laquelle se livrent les groupes de motards.

Ces derniers temps, trois personnes, dont un garçon de 11 ans, ont perdu la vie, victimes de cette guerre.

La police a fait valoir qu'elle ne disposait pas des instruments lui permettant de mettre un terme aux querelles sanglantes des motards visant à prendre le contrôle du marché de la drogue.

Le ministre Rock s'est dit préoccupé par le fait qu'une loi anti-gangs pouvait attaquer les droits fondamentaux des motards ou d'autres individus de se réunir entre eux.

Malgré ses réserves, il a quand même demandé à ses fonctionnaires d'étudier dans quelle mesure une nouvelle loi pouvait être envisagée.



Le ministre Allan Rock

Dans une lettre au maire Bourque, M. Rock dit qu'il a demandé à ses conseillers de lui faire des propositions qui « ne contreviennent pas aux droits et libertés que nous tous nous valorisons ».

Il a également invité le maire Bourque à lui fournir des suggestions précises dans ce dossier.

Quant à lui, le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, n'est pas d'avis qu'une nouvelle loi est nécessaire, jugeant suffisantes celles en vigueur.

La facturation des services policiers suscite la controverse

MARC THIBODEAU

■ Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, qui cherche actuellement à obtenir de Québec des modifications à sa charte qui lui permettraient de tarifer certains services policiers, s'est attiré bien des reproches hier.

Plusieurs organismes, ainsi qu'un bon nombre de commissaires, ont en effet profité de la tenue du conseil pour protester contre cette mesure soumise « à titre d'information » lors de la réunion en soirée à l'hôtel de ville de Montréal.

Comme l'a expliqué la présidente du comité exécutif, Vera Danyluk, la direction de la CUM souhaite en fait tarifer les services de police offerts dans le cadre d'événements à but lucratif, tel le méga-concert de Guns N'Roses qui avait tourné à l'émeute en 1992.

« Nous tenons ainsi à être justes envers les contribuables, qui n'ont pas à payer pour ce genre de service », affirme Mme Danyluk, qui souhaite du même coup réaliser des économies pour la CUM de près de sept millions de dollars tout en ciblant uniquement les organismes à but lucratif.

Un discours qui a été accueilli avec beaucoup de scepticisme par le vice-président du Festival international de jazz de Montréal, André Ménard, qui s'est rendu au conseil pour faire entendre ses doléances.

« Il s'agit là d'une étrange perversion de la notion de bien public et de bien commun », estime M. Ménard, qui n'est pas du tout convaincu que ces nouvelles dispositions ne s'appliqueront pas également aux organismes à but non lucratif.



Mme Vera Danyluk

Même son de cloche du côté de Suzanne Lareau, présidente-directrice générale du Tour de l'île, qui voit là un précédent « très périlleux » pouvant porter préjudice à la vigueur touristique et culturelle de la métropole.

Helen Fotopoulos, commissaire du Mile-End, s'est insurgée pour sa part du fait que le comité exécutif ne fournisse que peu d'informations concernant cette mesure et demande ainsi « un chèque en blanc » pour réaliser une modification « majeure ».

Mme Danyluk a assuré en réponse à ces assauts que les commissaires auraient amplement l'occasion, si le gouvernement péquiste autorise les modifications, de participer à l'élaboration des modalités de tarification.

L'exécutif de la CUM souhaitait par ailleurs faire adopter une résolution visant à signaler l'appui du conseil à la démarche du directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, qui cherche actuellement à obtenir l'adoption d'une loi antigang.

Le point n'était cependant pas prévu à l'ordre du jour et n'a pu être rajouté à la suite du refus du conseiller Sam Boskey, de la Coalition démocratique-Montréal écologique (CDME).

M. Boskey voulait ainsi réagir aux propos de Mme Danyluk lors de la période de questions des commissaires, au début de la réunion, au cours de laquelle elle a indiqué que les policiers avaient déjà à leur disposition « tous les moyens nécessaires » pour contrer le phénomène des gangs.

« À quoi bon faire passer une telle résolution si elle estime que les policiers ont déjà tout ce dont ils ont besoin ? » a indiqué à ce titre l'autre conseiller du CDME, Marvin Rotrand, à l'issue de la réunion.

M. Rotrand estime qu'il faut prendre garde à l'adoption d'une telle loi qui pourrait donner lieu, dit-il, à des entorses inacceptables aux droits et libertés.

Un chauffeur de poids lourd multiplie les erreurs

MARC THIBODEAU

■ Plus de peur que de mal hier à McMasterville, où une remorque chargée de produits explosifs s'est littéralement brisée en deux vers 16 h 30, peu de temps après avoir percuté le dessous d'un pont qui était un tantinet trop bas.

Selon la police de Beloeil, le conducteur du camion semi-remorque, un Américain, venait de prendre possession de sa cargaison à l'usine de la firme ICI, à McMasterville, et avait repris la route en direction de l'Ohio.

Le pauvre chauffeur s'est cependant trompé de route en sortant de la ville et s'est retrouvé sur le boulevard Richelieu. Mal lui en prit puisque sa remorque est venue heurter le pont de la route 116, qui enjambe ce boulevard à la hauteur de Beloeil.

Croyant que son véhicule n'était que légèrement endommagé, le chauffeur a alors décidé de faire demi-tour à destination de l'usine. Autre erreur stratégique puisque la remorque s'est littéralement brisée en deux à quelques coins de rue de l'usine.

Les autorités sont rapidement arrivées sur place avec un autre camion afin de transborder le contenu du véhicule emdommagé, qui transportait du trinitrotoluène (TNT) en poudre.

La police assurait hier en soirée que les risques d'explosion étaient négligeables et le transfert sans danger pour l'environnement.

L'opération, qui a été réalisée à la main avec l'aide des pompiers de McMasterville, s'est finalement conclue vers 19 h et la circulation a été rétablie par la suite. Il semble que personne n'ait été blessé.

Arrestation d'un tireur embusqué

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Détectives, policiers et membres du Groupe d'intervention de la Police municipale de Sherbrooke ont arrêté un homme de 20 ans soupçonné d'avoir tiré des coups de feu en direction d'une maison, hier vers 7 h, dans le canton de Brompton, en Estrie.

Sous le regard médusé de nombreux citoyens déjeunant à l'extérieur ou quittant leur domicile pour le travail, une douzaine de policiers ont été déployés autour de la maison du suspect, rue Paradis, dans un secteur paisible du canton de Brompton.

Par téléphone, les policiers ont informé les parents du jeune homme de l'opération en cours et de son but, à savoir l'arrestation de leur fils. On a demandé aux parents de réveiller le suspect et de lui demander de sortir à l'extérieur, les mains sur la tête, ce qu'il a fait sans résistance.

Dominique Auger devait comparaître plus tard en journée, au palais de justice de Sherbrooke, pour répondre à une accusation d'utilisation d'arme à feu dans l'intention de commettre un acte criminel, de possession d'une arme prohibée et d'entreposage non conforme de deux armes à feu.

Le 12 août, avant les premières lueurs de l'aube, deux suspects, dont Auger, auraient tiré trois coups de feu en direction d'une maison occupée par un ancien ami. Un des coups de feu aurait endommagé l'entrée électrique de la maison, un autre trouant la vite du salon et un troisième pénétrant dans la structure de la maison.

Les motifs du suspect seraient plutôt obscurs. Les deux jeunes hommes auraient entretenu des liens d'amitié dans le passé mais depuis un an, ils ne se fréquenteraient plus.

20 000 $ pour des droits bafoués

Presse Canadienne

TORONTO

■ Imperial Oil devra verser 20 000 $ à un employé forcé de révéler qu'il avait déjà eu des problèmes d'alcool, a statué la Commission ontarienne des droits de la personne : Martin Entrop recevra 10 000 $ à titre de dommages pour compenser la violation de ses droits, et 10 000 $ pour anxiété.

M. Entrop se plaignait du traitement que la pétrolière torontoise lui avait réservé lorsqu'elle a décidé de mettre en place un nouveau programme contre les drogues et l'alcool, en 1991. Imperial Oil avait alors demandé à tous ses employés de révéler, sous peine de congédiement, tout problème de consommation d'alcool ou de drogues passé ou présent. M. Entrop, qui n'avait pas bu depuis plus de sept ans, a révélé qu'il avait déjà souffert d'alcoolisme : à cause de cela, soutient-il, il a été rétrogradé et l'objet de contrôles.



L'accusé s'en est pris à un producteur de cannabis

■ Un individu de 42 ans a été accusé hier à Saint-Jérôme, de tentative de meurtre contre Jean-Claude Gervais, apparemment un producteur de cannabis de Val-David. D'après la preuve entendue au palais de justice, la victime a été rouée de coups et si un policier de la Sûreté du Québec n'était pas arrivé rapidement sur la scène de l'attentat, elle aurait succombé à ses blessures.

Il appert que Gervais avait 200 plants dans le sous-sol de sa maison. Un système très sophistiqué permettait de faire quatre récoltes annuellement ce qui rapportait entre 20 000 $ et 22 000 $ chaque fois. Le présumé agresseur, Jean-Pierre Forget, de Montréal-Nord, se serait rendu à Val David dans le but de voler Gervais. Les deux hommes, qui ne se connaissent pas, se sont battus dehors. La Couronne a demandé que la requête en cautionnement de Forget soit reportée.

Jeune fugueuse recherchée

■ La police de Joliette recherche une jeune fugueuse, Cynthia Fortin, 16 ans, disparue de son domicile le 29 juillet dernier. L'adolescente venait de se quereller avec sa travailleuse sociale lorsqu'elle a soudainement quitté le campus Saint-Joseph du Centre de réadaptation des jeunes de Lanaudière.

La police a de bonnes raisons de croire qu'elle se trouve actuellement dans la région de Montréal. Cynthia mesure 1,60 mètre, pèse 61 kilos. Elle a les cheveux et les yeux bruns. Au moment de son départ, elle portait un short blanc, une veste de jeans à manches coupées et un sac à dos. Toute information permettant de la retrouver peut être communiquée à l'enquêteur Guy Rondeau, au 514-759-5222 ou au 514-755-4636.



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Thérèse Émond, présidente du syndicat des agents de la paix de la prison de Bordeaux, en avait long à dire.

Les agents de la paix de la prison de Bordeaux sur le pied de guerre

MARIE-CLAUDE GIRARD

■ Réunis hier en assemblée syndicale, les agents de la paix de la prison de Bordeaux ont décidé de faire pression sur la direction afin de rétablir la sécurité dans l'établissement. Si la direction n'acquiesse pas à leurs demandes d'ici ce soir, ils auront recours dès demain à des moyens de pression.

« Il y a ici un climat de terreur extrême », affirme la présidente du syndicat, Thérèse Émond. « On a laissé passer bien des choses et voyez où se retrouve aujourd'hui Jacques Lamoureux. Maintenant, c'est tolérance zéro à la violence. » M. Lamoureux a été poignardé chez lui jeudi dernier après avoir reçu des menaces de mort de la part d'un détenu.

Le syndicat exige une fouille complète de l'édifice et de tous les détenus, la réouverture des cellules de réclusion et la réinsertion du personnel qui y travaillait, la présence d'une patrouille pour assurer la sécurité des agents à la sortie de l'édifice, l'amélioration du service de surveillance continue de toutes les guérites, l'abolition des « parloirs contacts » où les détenus peuvent recevoir librement des visiteurs, le resserrement des comités de discipline.

« Les détenus ont même trouvé le moyen de passer de la drogue en la diluant dans une machine à café, raconte Mme Émond. Après trois ou quatre cafés, vous imaginez l'état dans lequel ils se trouvent. » Depuis deux jours, quatre détenus ont fait une overdose.

Mme Émond admet que les mesures exigées par le syndicat entraîneront des coûts importants mais elle juge que la sécurité des agents de la paix et des détenus plus pacifiques passe avant tout : « Il y a des limites à ce qu'on peut faire pour rendre la prison humaine. Ce n'est pas un hôtel ici. Encore hier, un détenu a été battu. »

« D'une certaine façon, le directeur de la prison, M. Lacoste, est lui aussi impuissant. C'est au-dessus de lui qu'il faut que ça bouge », affirme la présidente du syndicat, déterminée à lutter jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie. D'après elle, la tension est telle que plusieurs agents de la paix craignent d'être victimes d'une bombe en démarrant leur voiture et se sentent menacés à l'intérieur de leur foyer. Ébranlés, les conjoints de certains d'entre eux auraient demandé l'aide de psychologues.

Le trafic de drogue fleurit dans les centres de détention

LIONEL PERRON

■ En dépit des différents programmes de prévention, le trafic de drogue en milieu carcéral demeure un problème important. L'an dernier, 850 saisies ont été effectuées dans l'ensemble des centres de détention provinciaux et fédéraux.

Du 1er avril 1994 au 31 mars 1995, le Service correctionnel du Canada a effectué 312 saisies de drogue à l'intérieur des 11 pénitenciers fédéraux du territoire québécois. Cette année, soit du 1er avril au 30 juin, 76 saisies ont déjà été effectuées.

Les autorités carcérales ont mis la main sur plus de 2 000 grammes de haschisch, 335 grammes de cocaïne et plus de 2 000 pilules de toute sorte. « Le prix de la drogue fluctue beaucoup en fonction de la quantité en circulation. Dans la rue, un gramme de haschisch coûte aux alentours de 30 $ le gramme, tandis que la cocaïne se vend 150 $ le gramme et il en coûte 15 $ le gramme pour se procurer du PCP », a expliqué M. Yvon Poirier, responsable des relations communautaires à la GRC.

Le directeur de l'Établissement de détention de Montréal (Bordeaux), M. Michel Lacoste, estime que la drogue qui circule à l'intérieur des prisons se vend généralement trois à quatre fois plus cher que dans la rue.

Les statistiques fédérales indiquent que 52 visiteurs ont été arrêtés en tentant d'introduire de la drogue à l'intérieur des pénitenciers, alors que 91 détenus ont été accusés en vertu du Code criminel, que 97 autres ont été transférés dans des pénitenciers à plus haute sécurité et que 230 détenus ont dû faire face à différents types d'accusations (à l'interne) pour possession de drogue.

« Depuis deux ans, nous avons renforcé nos programmes de lutte antidrogue pour tenter d'éliminer ce problème. Ces programmes visent surtout à sensibiliser les visiteurs aux peines qu'ils encourent en tentant d'introduire de la drogue dans les pénitenciers », explique Mme Loretta Mazzocchi, porte-parole au Service correctionnel canadien.

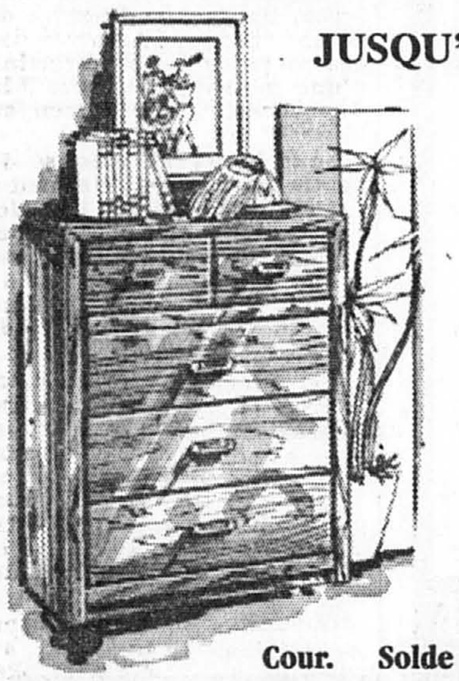
Du côté provincial, les agents de la paix ont effectué 538 saisies au cours de la dernière année dans les 23 établissements provinciaux. De ce nombre, 402 personnes, visiteurs et détenus, ont dû faire face à différents types accusations. Au cours de cette période, 4 956 grammes de haschisch, 1 373 grammes de cannabis, 977 grammes de cocaïne, 795 grammes de PCP, et une panoplie de pilules ont été saisis.

En juin 1990, le gouvernement Bourassa dévoilait le rapport Bertrand qui recommandait que tous les moyens soient pris pour enrayer le trafic de drogue dans les prisons. « Toutes les prisons provinciales font face à un problème de trafic de drogue, mais la situation est pire à Bordeaux », explique M. Georges Escola, président national du syndicat des agents de la paix du Québec. Les autorités estiment que le trafic de la drogue à Bordeaux représente de 2 à 5 millions de dollars.

SOLDE ANNIVERSAIRE

ÉCONOMISEZ SUR DES CENTAINES DE MEUBLES ET ACCESSOIRES PROVENANT DES QUATRE COINS DU GLOBE.

JUSQU'À 50% ET MÊME PLUS.





Lits superposés
Cour. 2 059 $ Solde 1 375 $ (sans les tiroirs)

	Cour.	Solde
Commode	995 $	665 $
Étagère	649 $	435 $
Bureau d'écolier	709 $	475 $
Chaise	409 $	269 $
Meuble d'angle	774 $	519 $
Miroir	409 $	265 $
Commode	995 $	665 $

Fraser vous offre un vaste choix de meubles modulaires.
Conçue pour être pratique et fonctionnelle, cette élégante collection contemporaine est faite de frêne massif et de placages, avec dessus laminé assurant une grande durabilité. Obtenez une capacité de rangement maximale dans un minimum d'espace avec l'ensemble de lits superposés et le bureau d'écolier, des meubles qui suivront votre enfant bien après l'école.

LIVRAISON SANS DÉLAI JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
Passez à notre magasin et découvrez des centaines de meubles et accessoires à prix de solde.



Achetez d'un magasin de grande réputation.

Vaste parc de stationnement
Facilités de paiement
Programme de reprise
Service de décoration gratuit

Fraser 1880-1995 Galeries de meubles réputés

8300, chemin Devonshire, Montréal • Tél.: 342-0050

PIERRE FOGLIA



La petite garce folle d'amour

Je me demande, je me demandais en revoyant *Les Bons débarras* à la télé, est-ce que Manon, la petite garce complètement folle d'amour qu'interprète Charlotte Laurier, est-ce qu'elle existe ?

Je veux dire, est-ce qu'elle existe ailleurs que dans la tête de Réjean Ducharme ? Ailleurs que dans la tête de Lewis Carroll où elle s'appelle Alice. Ailleurs que dans la tête de Salinger, où elle s'appelle Phoebé. Ailleurs que dans la tête de Barry Gifford, où elle s'appelle Lula. Et encore dans la tête de Réjean Ducharme où elle ne s'appelle pas toujours Manon. Dans son dernier roman (*Va savoir*), elle s'appelle Fanie. Mais c'est toujours la même petite garce complètement folle d'amour.

Mais est-ce qu'elle existe ?

Je sais bien que c'est une fiction. Ce n'est pas ce que je vous demande. Il y a des fictions qui reproduisent scrupuleusement le réel, comme les personnages de Simenon, disons, ou comme un type qui peint un pont couvert en installant son chevalet devant le pont couvert. Et il y a des fictions qui transforment le réel. En grossissant un détail. En s'enrichissant du point de vue de l'artiste qui devient alors transparent. L'artiste.

OK, mettons que je n'ai pas posé la bonne question. Prenons un artiste, un créateur comme Réjean Ducharme, ou Lewis Carroll, installons son chevalet devant une caissière du Métro, ou une journaliste, ou femme députée, ou une coiffeuse mère de famille.

Pourquoi peignent-ils toujours la même petite garce complètement folle d'amour ?

Bref, est-ce qu'il y a dans la tête des hommes une petite pute qui n'existe que dans la tête des hommes et qui, finalement, les empêche d'être parfaitement heureux avec les caissières de Métro, les femmes journalistes ou députées, avec les coiffeuses, avec les avocates, avec la mère de leurs enfants ?

Il n'y a pas de presse, hein. Je n'attends pas vraiment une réponse.

* * *

Ça n'a rien à voir. Mais toujours à propos des *Bons débarras* et de cette petite fille qui doit avoir autour de 10-12 ans, notez qu'elle fume du pot et des cigarettes, qu'elle boit de la bière mon minou, qu'elle foxe l'école, qu'elle pousse au suicide son oncle débile et, dernier détail, mais pas le moins innocent, qu'elle ment à propos d'attouchements sexuels que lui aurait faits l'amant de sa mère.

Personnage oh combien attachant en ces temps où la morale se mêle de réviser les contes pour enfants, et même Shakespeare (*Le Marchand de Venise*) et même Steinbeck et Mark Twain. Personnage attachant par la liberté qu'elle prend d'être totalement ce qu'elle est dans l'oeuvre de Ducharme. Le scénario a été signé en 1979. Je ne suis pas du tout certain que, quinze ans plus tard, la même petite garce pourrait être aussi totalement elle-même avec les fonds de Téléfilm Canada.

Non seulement *Les Bons débarras*, comme presque toujours les oeuvres majeures, n'ont pas pris une ride, mais ils nous en donnent. Les vilaines petites rides de la vertu.

Des rides et des enfants aussi

■ Parlant de cinéma, l'autre jour, un boss me demande si je ne ferais pas une chronique sur le cinéma, pour le cahier spécial que *La Presse* prépare sur les cent ans du cinéma. Je ne sais pas pourquoi on me demande ça, je ne vais jamais au cinéma. À moins que ce soit parce que j'aurai bientôt cent ans, moi aussi...

Avant, j'allais au cinéma une fois ou deux par année. Maintenant, plus du tout. Les seuls films que je vois c'est à la télé ou dans les avions. L'autre jour, dans l'avion, il y avait un film irlandais (*Circle of Friends*), l'histoire de trois amies, dont une, moins pétard que les deux autres, tombe en amour avec un super beau gars. Anyway, les Irlandais en ont beurré épais sur le thème de la toutoune qui se fait niaiser. Envoye les prairies vert tendre, envoye la pluie, la buée sur la vitrine de la marchande de chapeaux, envoye la tite ballade de U-2 par en arrière. Je braillais des grosses larmes débiles quand les lumières se sont rallumées, ce qui est tout de même un peu gênant quand on a presque cent ans...

J'étais assis à côté de quatre équipes de handball féminin qui revenaient d'un tournoi en Italie. Des gamines de quatorze, quinze ans, toutes en survêtement bleu. Leur voyage qui s'était poursuivi en Hongrie, Autriche, Allemagne, Hollande, ne s'était pas trop bien déroulé, ai-je cru comprendre, budgets trop serrés, les filles avaient eu faim parfois, et s'étaient emmerdées souvent. Ma voisine était en train d'écrire dans son journal qu'elle avait détesté Venise. Allez savoir quelle angoisse diffuse l'avait saisie sur la lagune. Môman...

Quand le pilote a annoncé que nous avions commencé notre descente vers Montréal, elles se sont mises à crier leur joie et leur impatience, à s'embrasser, à délirer, on aurait dit que ces enfants-là revenaient des prisons turques où elles avaient passé cinq ans pour trafic de drogue.

C'est drôle, je les avais complètement oubliées et j'ai repensé à elles en regardant *Les Bons débarras*. Se pourrait-il que la morale qui nous a donné des rides, nous ait donné aussi des enfants ?

Ailleurs

■ Je prolonge parfois mon jogging sur un chemin de terre qui s'enfonce dans un bois où, au fil des ans, j'ai surpris des ratons, des coyotes, des lièvres, des mouffettes. Je ne compte plus les chevreuils. L'autre jour, comme je m'avançais sur ce chemin, trois enfants sont sortis du bois à bicyclette. Le premier portait une cage dans laquelle était prisonnier un raton. Je leur ai barré le chemin...

— Où allez-vous avec cette bestiole ?

Ils me montrent comment fonctionne leur cage-piège. Et me racontent que le raton détruisait les champs de blé d'Inde alentour...

— Voyons donc, c'est un bébé raton. Il ne serait même pas capable de faire tomber un épi en grimpant dessus. Qu'allez-vous en faire ?

— On va le mettre ailleurs...

— Sa mère doit être en train de le chercher partout. Qu'est-ce qu'elle dirait ta mère, si j'allais te chercher dans ton lit demain matin, pour te mettre ailleurs ? Hein ?

— Elle dirait rien. Je suis en foyer d'accueil. Mon troisième cette année.

La Fédération des cégeps veut accroître la contribution financière des étudiants

Certains collèges pourraient ouvrir 12 mois par année

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ Pour faire face à de nouvelles compressions budgétaires, la Fédération des cégeps demande le droit d'accroître le montant de la contribution financière des étudiants et veut explorer la possibilité d'ouvrir certains cégeps 12 mois par année.

Les 47 cégeps font face à une réduction de leur budget global de l'ordre de 21,5 millions $ cette année, sur un budget de 1,1 milliard $, mais il faut souligner qu'il s'agit de la 18e année de compressions.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, le président de la Fédération des cégeps, M. Réginald Lavertu, se disait donc dans l'obligation de dénicher de nouvelles sources de financement.

Parmi les voies proposées par la fédération, la plus controversée sera sans doute celle de hausser le plafond actuel de 110 $ par année, par étudiant, pour les frais afférents.

Ces frais servent à payer les notes de cours, certaines activités sportives et culturelles, de même que les services de psychologie et la pastorale.

M. Lavertu se dit prêt à « vivre avec un plafond » à ces frais, mais à condition que celui-ci soit haussé. Présentement, la somme de 110 $ par an ne paie qu'une infime partie de ce que coûtent réellement ces services.

« Il n'est pas question ici de remettre en question la gratuité scolaire », insiste M. Lavertu. Ces frais touchent « les services autres que ceux de l'enseignement », rappelle-t-il pour rassurer les étudiants.

Une autre voie suggérée par les cégeps pour renflouer leurs coffres : mettre sur pied des projets pilotes de réorganisation de l'année scolaire.

M. Lavertu songe à un calendrier scolaire qui aurait trois sessions régulières plutôt que deux régulières et une d'été, comme c'est le cas actuellement. Certains cours pourraient s'étendre sur une base annuelle.

L'idée derrière cette réorganisation est surtout d'utiliser au maximum les équipements et les infrastructures existants, plutôt que de fermer durant deux mois, l'été.

Les cégeps proposent un troisième moyen d'économiser, qui n'est pas nouveau celui-là : négocier davantage de clauses de la convention collective au niveau local, afin de mieux répondre aux besoins.

M. Lavertu assure qu'il n'est pas question de toucher aux échelles de salaire, aux avantages sociaux et fonds de pension, qui continueraient d'être négociés au niveau provincial. Il aimerait par contre obtenir plus de mobilité du personnel et pouvoir négocier cet aspect avec le syndicat local. Il cite aussi certaines allocations qui pourraient être réparties autrement, à même l'enveloppe réservée à l'enseignement (allocations pour l'encadrement et la coordination départementale, par exemple).

Au moment où ces compressions budgétaires s'abattent sur les cégeps, la clientèle étudiante, elle, est en hausse. Les 47 cégeps du Québec devraient accueillir cette année 158 000 étudiants à temps plein, comparativement à 156 000 l'an dernier.

En plus, les cégeps sont en pleine réforme de l'enseignement collégial.

Les Cégeps en quelques chiffres

47 cégeps: implantés dans toutes les régions du Québec
- 42 cégeps francophones
- 5 cégeps anglophones

158 000 étudiants
- 52 % au secteur préuniversitaire
- 48 % au secteur technique

19 500 employés
- dont 11 600 professeurs

Situation précaire des cégeps: nombreuses compressions subies depuis dix-huit ans, dont 60 millions $ au cours des trois dernières années seulement. **Total des compressions entre 1978-79 et 1995-96:** près de 176 millions $.

Gel des budgets de l'éducation pour les trois prochaines années: en 1995-96, cela s'est traduit par une compression de 21,5 millions $ dans le budget des cégeps.

Source: Fédération des cégeps (PC)

Les étudiants : les cégeps pourraient être mieux administrés

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ Les étudiants de cégep refusent catégoriquement une autre augmentation de leur contribution financière et invitent plutôt les dirigeants des cégeps à mieux administrer.

En entrevue à la Presse canadienne, le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, M. Kesnel Leblanc, a dit trouver « totalement dépassée » cette idée de hausser les « frais afférents » payés par les étudiants.

Ces frais, qui sont plafonnés à 110 $ par année par étudiant, servent à défrayer le coût d'activités culturelles, sportives, ainsi que les notes de cours, la pastorale et les services d'aide psychologique.

Hier, dans une conférence de presse, la Fédération des cégeps, qui représente les 47 cégeps du Québec, demandait entre autres le pouvoir de hausser ces frais, limités à 110 $. Les cégeps sont placés devant une situation financière pénible et doivent absolument dénicher d'autres sources de revenu, dont celle-ci, avait fait valoir la fédération.

Le porte-parole étudiant, lui, ne l'entend pas de cette façon. Nous sommes « totalement opposés » à cette idée, a-t-il lancé, lorsqu'informé de cette intention de la direction des cégeps.

« C'est un peu irresponsable de dire on sait que vous n'avez pas assez d'argent, mais on va vous augmenter quand même. »

Hausser ces frais de 110 $ risquerait de nuire à l'accessibilité au cégep, à un moment où on veut accroître la scolarité des Québécois, argue le représentant étudiant. Sans compter que l'ancienne ministre libérale de l'Enseignement supérieure, Mme Lucienne Robillard, avait déjà autorisé une hausse de ces frais afférents pour l'année scolaire 1994-95 dans plusieurs établissements.

« Il y a quelqu'un, quelque part, qui ne fait pas comme il faut sa job d'administrateur », s'exclame M. Leblanc. Il suggère aux dirigeants de cégep de trouver d'autres sources de financement et de mieux administrer les fonds dont ils disposent.

Dépassé le niveau de 110 $, ces frais afférents deviendraient de véritables frais de scolarité, comme à l'université. Ce serait contraire aux assurances que les autorités avaient données devant la commission parlementaire qui avait étudié la réforme de l'enseignement collégial, rappelait M. Leblanc.

La Fédération étudiante collégiale du Québec représente 65 000 étudiants dans divers cégeps du Québec.

Un nouveau jardin d'enfants Steiner à Mont-Saint-Hilaire

CÉCIL THUILLIER

■ Un jardin d'enfants un peu particulier va ouvrir ses portes à Mont-Saint-Hilaire, le 5 septembre prochain. C'est un jardin où les enfants sont eux-mêmes les « plantes » qui vont pousser au gré de leur créativité et de leur imagination.

Un groupe d'une dizaine de parents a en effet décidé de mettre en place une pré-maternelle Steiner sur la Rive-Sud. La méthode d'enseignement inspirée par le philosophe du début du siècle Rudolf Steiner les a séduits car elle montre que « les enfants ne sont plus des cruches à remplir ». Il existe dans le monde plus de 600 écoles fonctionnant selon cette méthode assez marginale basée sur « l'amour et l'enthousiasme », car « il ne peut y avoir de pédagogie qui soit purement intellectuelle ».

Plutôt que d'apprendre le français, les mathématiques ou les langues selon les méthodes traditionnelles, les petites têtes sont appelées à les découvrir par elles-mêmes à travers des activités plus ludiques que didactiques.

Danielle Simard, l'une des mères du groupe, a découvert cette pédagogie alternative lors d'une journée portes ouvertes à l'école Steiner de Montréal-Nord, en activité depuis 1980. « Je suis moi-même institutrice et j'ai découvert dans cette école une manière de rendre l'apprentissage plus vivant tout en préservant la magie des enfants. Mais l'école de Montréal-Nord était trop loin pour des petits, nous avons donc décidé de tout faire pour en créer une sur la Rive-Sud ». Avec enthousiasme, elle décrit l'emploi du temps du futur jardin : ateliers manuels en tout genre, jardinage, fabrication du pain, premières approches de langues étrangères à travers des comptines et des jeux.

Les 4 à 6 ans seront accueillis de 8 h 30 à midi chaque jour par une « jardinière ». Il ne faut pas voir là une simple horticultrice en tablier vert, mais une véritable institutrice agréée par le ministère de l'Éducation et formée à la méthode Steiner. Elle encadrera ses « petites pousses » dans une maison située en pleine nature à côté d'un ruisseau.

Le groupe d'initiative de cette pré-maternelle est une association à but non lucratif. Ce sont donc les parents qui financent tout, au prix de 65 $ ou 45 $ par semaine.

Le solde estival de Birks

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE D'ÉCONOMISER SUR UNE MAGNIFIQUE SÉLECTION DE NOS CADEAUX LES PLUS RAFFINÉS. COFFRETS À BIJOUX, ARTICLES EN CRYSTAL, INOX, COUVERTS ET PLUS ENCORE. LE SOLDE SE TERMINE LE 19 AOÛT.

3 DERNIERS JOURS

(50 % de rabais)

BIRKS

CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180 • SQUARE PHILLIPS, 397-2511

C'EST la rentrée...! avec Nikon

Nikon Ensemble ZOOM 310 avec objectif 35-70 mm F/3.5-6.5
- Mini compact ultraléger
- Mise au point automatique
- Chargement, entraînement et rebobinage automatiques du film
- Flash intégré
- Incluant : pile, film et étui

269,99 $ (3 ans)

Jumelles Nikon 10 % de RABAIS sur toutes les jumelles Nikon en inventaire (25 ans)

Nikon F50 avec obj. zoom 35-80 mm F4.5 (2 ans)
- Programme multiple avec affichage sur écran matriciel
- Posemètre matriciel 3D
- Flash automatique intégré
- Vitesse 1/2000e sec. à 30 sec.

769,99 $ incluant: courroie, film et pile.

Prix valides jusqu'au 31 août 1995

68e 1927-1995

« TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO »

L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9
Stationnement municipal à l'arrière
Tel. 274-6577
Fax 274-4221
1-800-363-3535

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 95-08-16

11	12	19	20	21
22	26	29	31	32
34	36	38	39	46
49	58	64	65	66

Prochain tirage: 95-08-17

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Yves Rocher

Pour une rentrée en toute beauté!



À l'achat d'un démaquillant obtenez GRATUITEMENT votre lotion tonique

+50%

de rabais sur votre crème de jour

(Offre valable sur produits de la même gamme)

HYDRA VÉGÉTAL
Gel démaquillant 200 ml 16,00 $
Lotion hydratante 200 ml ~~16,00 $~~ Gratuite
ne payez que 16,00 $

ADN VÉGÉTAL
Lait douceur de la peau 200 ml 17,50 $
Lotion tonus de la peau 200 ml ~~17,50 $~~ Gratuite
ne payez que 17,50 $

BIONUTRITIVE
Émulsion démaquillante 200 ml 17,25 $
Lotion vitale 200 ml ~~17,25 $~~ Gratuite
ne payez que 17,25 $

PRO-BALANCE
Démaquillant équilibrant 200 ml 13,50 $
Lotion équilibrante 200 ml ~~13,50 $~~ Gratuite
ne payez que 13,50 $

ACACIANE
Lait démaquillant fraîcheur 200 ml 8,75 $
Tonique florale fraîcheur 200 ml ~~8,75 $~~ Gratuite
ne payez que 8,75 $

CAMOMILLE
Lait démaquillant 200 ml 12,00 $
Lotion adoucissante 200 ml ~~12,00 $~~ Gratuite
ne payez que 12,00 $

Yves Rocher CADEAU

Obtenez un mascara noir Yves Rocher (valeur de 9,25$) avec tout achat de 18 $ et plus.
Sur présentation de ce coupon.

Jusqu'au 27 août 95

Dans tous les Centres de Beauté Yves Rocher

Caplan-Duval ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

JOHNSON BROS.



WILLOW BLUE
Couvert de 5 pièces Valeur 65 $
PRIX C.D. 26 $



OLD ENGLISH
Couvert de 5 pièces Valeur 60 $
PRIX C.D. 24 $



RICHMOND
Couvert de 5 pièces Valeur 60 $
PRIX C.D. 24 $



MARIE
Couvert de 5 pièces Valeur 87 $
PRIX C.D. 33 $



REGENCY
Couvert de 5 pièces Valeur 50 $
PRIX C.D. 20 $



HÉRITAGE
Couvert de 5 pièces Valeur 60 $
PRIX C.D. 24 $

WEDGWOOD



BLOOMFIELD
Couvert de 5 pièces Valeur 150 $
PRIX C.D. 49 99 $

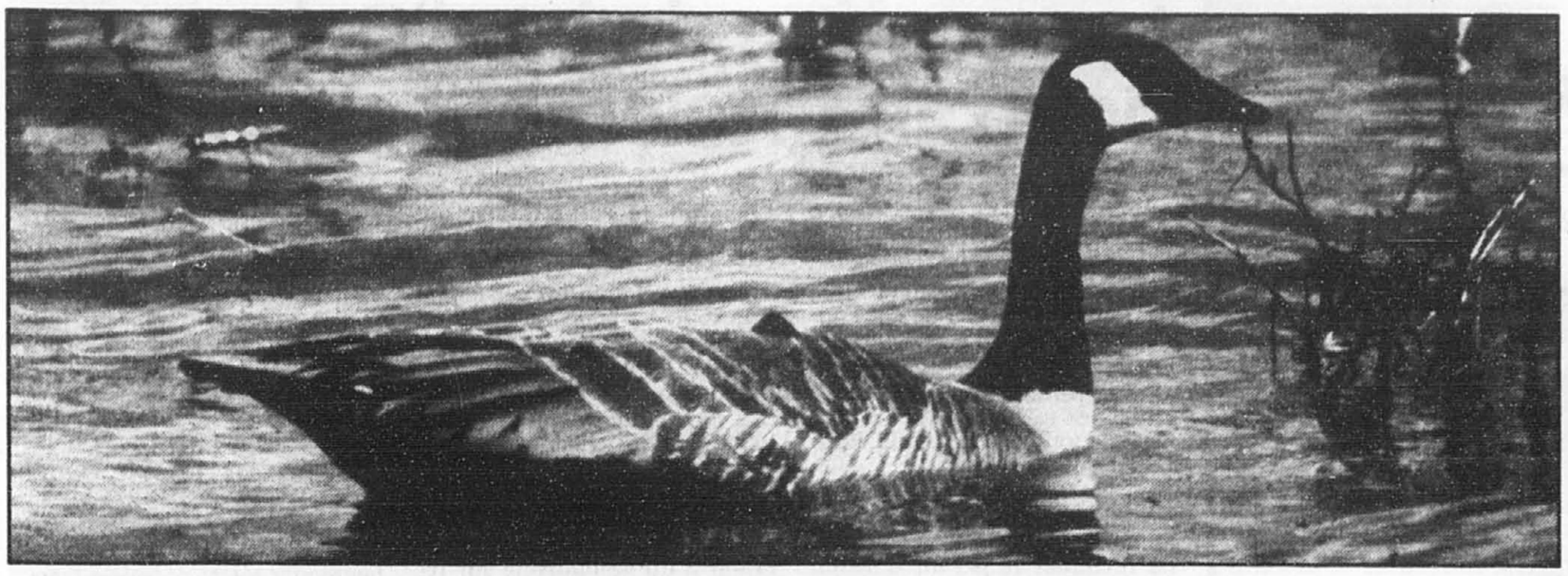


STRAWBERRY & WINE
Couvert de 5 pièces Valeur 145 $
PRIX C.D. 69 99 $



NANTUCKET
Couvert de 5 pièces Valeur 145 $
PRIX C.D. 69 99 $

Caplan-Duval
Tél.: 483-4040 Sans frais: 1 800 361-9420
Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish
Plaza Côte-des-Neiges
6700, ch. de la Côte-des-Neiges
2274636 - 817



Le nombre de couples d'outardes nicheurs a baissé de 75 p. cent de 1988 à 1995, passant de 118 000 à 29 000.

Le déclin des outardes : la chasse interdite presque partout au Québec

PIERRE GINGRAS

■ Le ministère fédéral de l'Environnement a annoncé hier que la chasse à la bernache du Canada sera interdite l'automne prochain dans la plus grande partie du Québec en raison du déclin important qu'a connu l'espèce au cours des dernières années.

Les outardes, comme on appelle ces oiseaux dans la province, sont en baisse constante en raison de la chasse excessive. Le nombre de couples nicheurs a baissé de 75 p. cent de 1988 à 1995, passant de 118 000 à 29 000 et cela en dépit des restrictions imposées aux chasseurs depuis trois ans.

Le déclin a aussi été accentué par une faible production de jeunes en raison des conditions climatiques défavorables dans les lieux de nidification situés dans la toundra québécoise, notamment sur la côte est de la baie d'Hudson. Si bien que la chasse « présente un risque pour la population », indique le ministère.

L'interdit décrété par la ministre Sheila Copps s'applique aussi dans l'est de l'Ontario. Dans le sud-est de l'Ontario, la saison normale de chasse sera fermée du 21 septembre au 5 novembre. Au Québec, les chasseurs pourront cependant abattre les bernaches en Gaspésie et sur la Côte-Nord parce que la population qui migre l'automne au-dessus de l'est de la province niche dans le Labrador et que ses effectifs sont toujours stables.

Des mesures similaires ont été annoncées la semaine dernière dans les 17 États côtiers des États-Unis. La très grande partie des bernaches de la voie migratoire atlantique passent l'hiver dans la péninsule de Delmarva dans le Maryland. Les chasseurs sont responsables de 85 à 90 p. cent du taux de mortalité chez les bernaches adultes.

Négociations avec les autochtones

En vertu d'ententes internationales qui datent des années 10, la chasse aux oiseaux migrateurs est permise seulement durant l'automne. Toutefois, les populations autochtones du nord du Québec pratiquent la chasse à l'outarde au printemps depuis fort longtemps, une situation qui a toujours été tolérée. Cet oiseau fait partie de leur régime alimentaire et, parfois, elle donne même lieu à un congé au printemps. C'est le *goose break*.

La plus grande partie de la récolte de bernaches réalisée au Québec est faite par les autochtones, surtout les Cris. Le ministère doit bientôt commencer des négociations avec les autochtones pour les amener à réduire la chasse aux outardes dans leur communauté et à concentrer leurs efforts sur l'oie des neiges dont les effectifs abondent.

Nul doute, fait valoir le ministère, que le rétablissement de la population des bernaches prendra du temps et de la patience.



INSCRIPTION TARDIVE AUTOMNE 1995

Il est encore temps !

Vous pouvez encore vous inscrire à un grand nombre de cours offerts ce trimestre. La séance d'inscription **en personne** est ouverte aux étudiants réguliers et libres.

Étudiants libres

Présentez-vous à la Faculté avec une copie de votre dossier d'études (bulletins, diplômes, grades) et une pièce d'identité indiquant votre date de naissance, autre que le permis de conduire.

Vous devez acquitter vos frais de scolarité sur place. Les chèques, cartes de crédits Visa, MasterCard ou carte de Paiement direct sont acceptés.

LE 22 AOÛT, DE 14 H À 18 H 30
au 3744, rue Jean-Brillant (hall d'entrée)
Métro Côte-des-Neiges
(514) 343-6090
1 800 363-8876

Un tronçon de l'autoroute 30 enfin ouvert

NADIA KERBOUA

■ Le tronçon de l'autoroute 30 situé entre l'autoroute 10, à Brossard, et la route 104, à La Prairie, est enfin ouvert.

Amorcés en novembre 1993, les travaux de ce tronçon d'une longueur de 6,5 kilomètres ont coûté 30 millions, dont 14,2 millions fournis par le gouvernement provincial. Cette réalisation fait partie du grand projet de construction de l'autoroute 30 qui s'étendra de Sorel à Candiac.

Ce projet devrait être terminé en novembre avec l'achèvement de la construction d'un autre tronçon de 6,5 kilomètres qui doit relier les autoroutes 10 et 15, ce qui devrait permettre de diminuer les problèmes de congestion.

« Les citoyens de Brossard, de La Prairie, de Saint-Luc, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Philippe-de-La Prairie bénéficient enfin d'un nouveau service routier. Ils savent aujourd'hui à quoi servent leurs taxes », déclarait le ministre des Transports, Jacques Léonard, lors de l'inauguration, mardi.

Trois échangeurs, situés respectivement au niveau de l'autoroute 10, du boulevard Matte et de la route 104, pourront être utilisés. Des mesures ont été prévues afin de minimiser l'augmentation potentielle de la circulation sur le réseau local : la mise en place de signalisation temporaire et l'ajustement des feux sur les routes 104 et 134.

Un sentier pédestre sous les structures de l'autoroute aux abords de la rivière Saint-Jacques à La Prairie sera aménagé éventuellement.

Lors du 20e Congrès mondial sur la route, qui se tiendra à Montréal du 3 au 9 septembre, les participants se déplaceront pour voir les travaux de construction de l'autoroute 30. Le congrès accueillera 2 500 congressistes, venus de 82 pays.

Les travaux de renflouage de l'*Irving Whale* suspendus

Presse Canadienne

CAP-AUX-MEULES

■ **Les travaux préparatoires au renflouage du chaland *Irving Whale* ont été suspendus pour encore deux jours à cause des conditions météorologiques qui mettent en péril la sécurité des travailleurs.**

Les vagues atteignaient hier deux mètres sur les lieux de renflouement et l'on prévoyait qu'elles auront jusqu'à quatre mètres de hauteur aujourd'hui.

Il en coûte maintenant plus cher au gouvernement fédéral pour poursuivre ces travaux, puisque la période prévue en vertu du contrat signé avec Don Jon MacAllister est révolue.

Depuis mardi, chaque journée supplémentaire coûte au gouvernement fédéral 150 000 $ en cas de mauvais temps et 180 000 $ par jour de plongée.

La facture finale sera négociée entre Don Jon MacAllister et la Garde côtière une fois les travaux complétés.Le contrat initial dépassait 12 millions $.



{ Enfin une offre avec beaucoup de caractères! }

Rabais de 100 $ à 150 $ sur plusieurs imprimantes.

Enfin une offre lisible, et qui vaut la peine d'être lue. Si vous achetez, avant la fin septembre, un Macintosh Performa[MC] et une imprimante Apple,[md] telle que la StyleWriter[md] 1200, la Colour StyleWriter 2400 ou la LaserWriter[md] 4/600 PS, vous bénéficierez d'un rabais pouvant aller jusqu'à 150 $ sur votre imprimante.*

Aucun versement avant février 1996.

Retournez à la maison avec un Macintosh Performa 580CD, et vous n'aurez ni versement ni intérêt à payer jusqu'en mai 1996. Ou choisissez parmi les modèles Macintosh Performa 5200CD ou 6200CD, il n'y aura ni versement ni intérêt à payer avant février 1996.* Vous qui souhaitiez faire partie de la nouvelle vague, et avoir à la maison un ordinateur pour faire du multimédia, voici l'offre que vous attendiez.

Tout ce que vous désirez.

Le Macintosh Performa contient tout ce qu'il vous faut et tout ce que vous désirez, dans une seule boîte. Il comprend 20 logiciels et disques compacts, les périphériques, le moniteur couleur, le lecteur de CD-ROM, le modem, le clavier et la souris. De plus, les imprimantes à jet d'encre StyleWriter et Color StyleWriter offrent toutes deux la qualité d'impression laser. Elles sont parfaites pour la maison ou pour une petite entreprise. Et, comme on dit souvent dans les publicités, ce n'est pas tout!



Voyagez sur Internet gratuitement.

eWorld,[md] logiciel en direct et passerelle d'Apple donnant accès à Internet, est inclus avec chaque Macintosh Performa. Jusqu'au 30 septembre, nous vous offrons une période de navigation sans frais afin que vous puissiez explorer le nouveau monde de l'espace cybernétique.†

L'offre se termine le 30 septembre 1995.

Profitez de l'offre sur les imprimantes Apple et de celle sur les Macintosh Performa, et entrez dans un monde qui vous donne le pouvoir d'aller plus loin. Passez chez votre concessionnaire autorisé Apple Canada participant dès aujourd'hui, car l'offre se termine le 30 septembre 1995. Pour obtenir le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, composez le **1 800 665-2775**, poste **420**.

Apple

Tout ce que vous désirez dans une seule boîte.

** AMC. L'offre de financement pour mai 1996 est valable seulement sur le Macintosh Performa 580CD et l'offre de financement pour février 1996 est valable seulement sur les Macintosh Performa 5200CD et 6200CD. L'offre se termine le 30 septembre 1995 et peut varier d'une province ou d'un concessionnaire à l'autre. Un léger acompte peut être exigé. † Rabais immédiat de 100 $ sur la StyleWriter 1200 et rabais immédiat de 150 $ sur la Color StyleWriter 2400 ou la LaserWriter 4/600 PS à l'achat de certains Macintosh Performa. Les produits sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. † Activation gratuite et temps d'accès limité sur eWorld avec le logiciel de navigation pour Internet. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Apple, le logo d'Apple, LaserWriter, Macintosh et StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. eWorld et Macintosh Performa sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc.*

Comment résister à
"L'at*Traction*"?

298$* par mois



LEGACY modèle «L-RQ»
Traction intégrale (4X4)

Transmission automatique.
2 coussins gonflables.
Siège arrière pliant.
Climatisation.
Radio AM/FM stéréo.
Lecteur de cassettes.
Volant inclinable.
Glaces à commande électrique.
Verrouillage électrique des portes.
Régulateur de vitesse.
Traction intégrale, 4 roues motrices à prise constante.

3,9%

POSSIBILITÉ DE TAUX DE FINANCEMENT SUR CERTAINS MODÈLES

*Les mensualités de location de 298 $ s'appliquent à la BERLINE SUBARU 1995 LEGACY modèle L-RQ, en vertu d'un contrat de location de 24 mois, moyennant un versement initial de 3 500 $ ou échange équivalent. Transport et préparation sont inclus. Les taxes sont en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Offre valable jusqu'au 31 août 1995.

SUBARU

Qualité japonaise à un prix abordable

SUBARU AUTO CENTRE Montréal (514) 937-4235
SUBARU REPENTIGNY Repentigny (514) 585-9950
CARREFOUR SUBARU AUTO Ste-Rose (514) 625-1114
ST-JEAN SUBARU St-Jean (514) 347-6555
CRISTOFARO SUBARU Montréal (514) 270-1159
LACHUTE SUBARU Brownsburg (514) 562-0262
CARON SUBARU Valleyfield (514) 371-8511
A.D.M. Automobiles SUBARU DE LAVAL (514) 668-6041
AUTOMOBILE LAVIGNE Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327
SUBARU STE-AGATHE Ste-Agathe-des-Monts (819) 326-1600
SUBARU ST-JÉRÔME St-Jérôme (514) 438-7494 Montréal (514) 437-5186
CONCEPT AUTOMOBILES Granby (514) 372-2007
JOLIETTE SUBARU Joliette (514) 755-1055
SUBARU LONGUEUIL Longueuil (514) 677-6361

La vocation du bar l'Octogone pourrait totalement changer

MATHIEU PERREAULT

■ Les propriétaires du bar l'Octogone songent à changer la vocation de l'établissement situé sur le bord de la rivière des Prairies, objet de critiques de la part des citoyens de Ahuntsic.

« On pense que ça pourrait faciliter les relations avec les voisins », explique M. Sylvain Ross, l'un des porte-parole.

La Ville de Montréal a demandé vendredi à la Régie des alcools, des courses et des jeux de révoquer le permis d'alcool de l'Octogone. Cette demande de la Ville faisait suite à une pétition de 800 noms déposée par les citoyens du quartier en juin.

« La Ville essaie de chasser l'Octogone sans compensation, a même soutenu M. Ross. En 1988, nous avions soumis un projet de résidence pour personnes âgées qui a été refusé par les citoyens. Pourtant, il y a déjà une institution de ce genre dans le voisinage. »

Selon lui, la Ville pourrait s'inspirer de Pointe-Claire qui avait exproprié en 1987 le club Edgewater.

L'expropriation est cependant trop coûteuse pour Montréal, selon Mme Noushig Eloyan, présidente du Comité exécutif.

« Ce sont de beaux terrains très bien situés, explique-t-elle. Ils pourraient transformer leur bar en café-terrasse. »

Selon Mme Eloyan, certains clients de la discothèque du 11801, rue Norwood se livreraient à du vandalisme sur les propriétés environnantes. Le bar serait ainsi en contravention avec l'article 75 de la Loi sur les permis d'alcool relatif à la tranquillité publique.

Si elle veut que l'Octogone ferme, la Ville doit cependant faire vite car la régie pourrait perdre son droit de suspension et de révocation de permis fondé sur cet article. En effet la Cour d'appel lui a retiré ce pouvoir en septembre dernier, alléguant qu'étant juge et partie, la régie ne peut apprécier de manière impartiale un élément subjectif. La cause est présentement devant la Cour suprême. La régie bénéficie pour le moment d'un sursis d'exécution de la décision de la Cour d'appel.

Ce n'est pas la première fois que l'Octogone fait l'objet d'une plainte devant la régie. L'an dernier, après avoir suspendu son permis pendant trois mois, elle avait décidé qu'il fermerait une heure plus tôt.

« Nous avons mis en application les recommandations que nous avait faites la Régie l'été dernier, s'est plaint M. Sylvain Ross. Mais quand nous demandons la collaboration de la Ville pour voir ce qu'on pourrait faire pour contenter les citoyens, on n'a pas de réponse. C'est à croire que la seule chose qui les intéresse, c'est notre fermeture. »

Un homme abat son beau-frère ivre qui proférait des menaces contre sa famille

MARCEL LAROCHE

■ Pris à partie par son beau-frère en état d'ébriété qui les menacait de mort, lui et les membres de sa famille, un homme s'est emparé d'un fusil de chasse et l'a abattu d'un projectile en pleine poitrine.

Ce drame survenu mardi soir dans une résidence familiale du 1108, rue Woodside, à Dollard-des-Ormeaux, dans le nord-ouest de la métropole, s'est rapidement soldé par l'arrestation de Raymond Guay.

Le journalier de 32 ans, sans antécédent judiciaire connu, n'a offert aucune résistance lorsque les policiers du district 12 de la Communauté urbaine de Montréal l'ont appréhendé vers 21 h 30 mardi, toujours en possession de l'arme du crime.

Guay, qui se trouvait à l'intérieur de sa maison, entouré de sa femme, de ses trois enfants et de ses beaux-parents, a même indiqué aux policiers l'endroit où gisait le corps de son beau-frère, Peter Pion.

Cet individu de 35 ans, sans adresse fixe mais bien connu des services policiers, s'était présenté à l'improviste avec une caisse de bière au domicile de Raymond Guay, vers 19 h mardi, en compagnie de sa concubine âgée d'une trentaine d'années.

Le couple qui venait d'être expulsé du camping d'Oka, aurait voulu se faire héberger par Raymond Guay, dont l'épouse est la soeur de Peter Pion.

Les choses ont cependant mal tourné lorsque Pion, visiblement en état d'ébriété, a commencé à injurier et à menacer de mort les occupants de la maison, son beau-frère, sa soeur, les enfants et même ses parents.

Devant la tournure des événements, Raymond Guay se serait emparé de son fusil de chasse pour ordonner à Peter Pion de quitter les lieux. Plutôt que d'obtempérer à cet ordre, Pion aurait continué à proférer des menaces de mort.

Se sentant menacé par son beau-frère reconnu comme un homme violent, Guay a mis fin abruptement à la querelle en tirant un coup de feu en direction de Pion qui s'est affaissé sur le plancher.

Conduit au poste 12, en même temps que les témoins du drame, Raymond Guay a longuement été interrogé par les enquêteurs de la section des homicides appelés sur les lieux de ce 34e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM.

Raymond Guay a brièvement comparu hier au palais de justice de Montréal pour y être formellement inculpé du meurtre non prémédité de son beau-frère.

Les as des communications



MOITIÉ PRIX 49,99 99,99

TRC-438 à 40 canaux avec canal 9 prioritaire, commandes rotatives de volume, canal et silencieux. Affichage à DEL du canal. 21-1552



rabais $40 99,99 139,99

SRG TRC-481 avec accès instantané au canal 9 pour les urgences, commandes rotatives de volume et de réglage silencieux, affichage numérique du canal. 21-1550



rabais $180 359,99 539,99

Balayeur PRO-2006 à 400 canaux. 10 blocs de mémoire de 40 canaux, 10 mémoires de surveillance et canal prioritaire. Commande de réglage silencieux pour sauter les canaux sans voix. Capte plus de 196 000 fréquences. Quantité limitée, aucune commande différée. 20-145

A) RABAIS $10. Antenne à base aimantée. Fouet de 137 cm. 21-960. Cour. 59.99 ..... **sale 49.99**
B) Antenne à base aimantée. Charge à la base. 21-940 ..... **39.99**



rabais $10 A 49,99 59,99

B 39,99

rabais $100 149,99 249,99

PRO-50 programmable à 20 canaux. Clavier pour accès direct à la fréquence. Capte plus de 22 000 fréquences. Protection de mémoire, délai de balayage, verrouillage de canal et du clavier, antenne flexible. 20-307

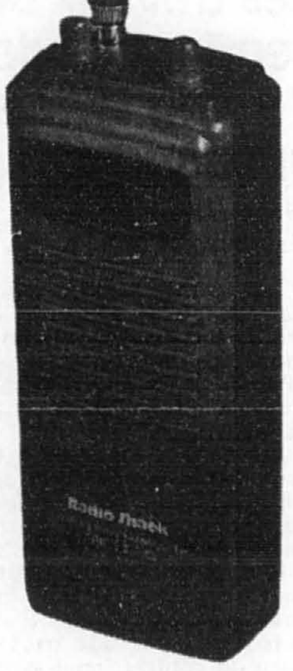




rabais $20 59,99 79,99

Walkie-talkie SRG à 3 canaux

TRC-224 à puissance de 1,5 watt. Avec cristal du canal 14, commandes rotatives de volume et de réglage silencieux. Antenne télescopique à charge médiane. 21-1642



rabais $50 89,99 139,99

Walkie-talkie SRG parfait pour le travail ou les loisirs

TRC-225 à 40 canaux. Puissance de 4 watts, automodulation, limiteur automatique de bruit, économiseur d'énergie. Affichage à DEL du canal et antenne en caoutchouc. 21-1647

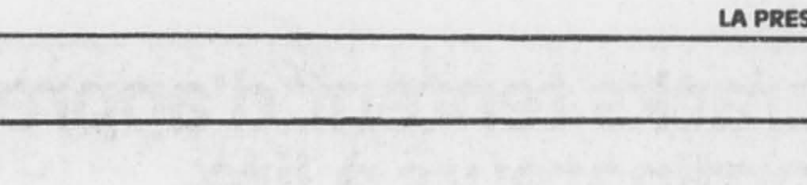
RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de $250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

Radio Shack®
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.SM*

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles/accessoires non fournis sauf mention contraire.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.
*TM/SM Marques de commerce de Radio Shack, une division de Tandy Corporation, dont InterTAN est un utilisateur agréé.

Expire le 26 août 95

À force d'acheter des poulets

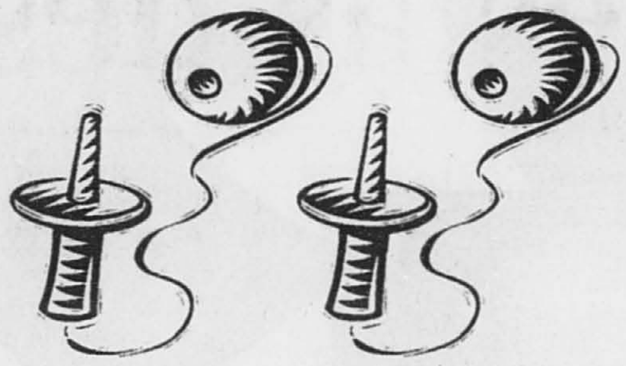

des perroquets

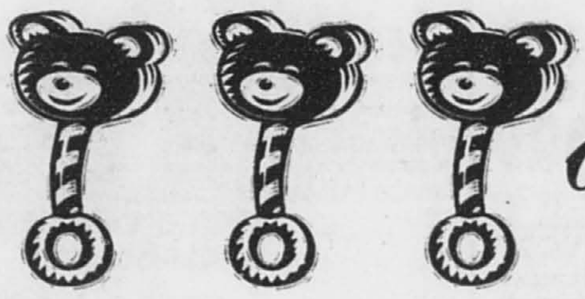


des cornets


des bassets

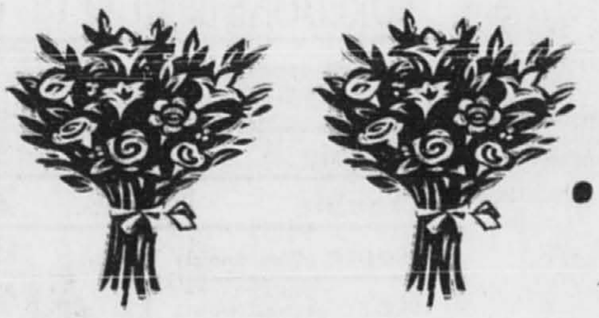


des bilboquets


des hochets

des duvets


des bérets



des bouquets

. . .

ROCHE BOBOIS
SOLDES
DU 5 AU 20 AOÛT
Roche-Bobois est en solde! Les soldes Roche-Bobois ne se comparent à aucun autre. Ils ne sont pas fréquents et vous permettent de faire des économies exceptionnelles! Profitez des prix sans précédent sur les articles en montre en magasin, fins de séries, canapés composables en cuir et en tissu, salles à manger, tables basses, chambres à coucher, unités murales... Tout à des prix réduits!
1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7
(514) 871-9070 Montréal
Ouvert le dimanche 20 août de 12 h à 17 h.

Des cracks tentent d'apprendre aux ordinateurs à lire

MARIE-CLAUDE GIRARD

■ Comment apprendre aux ordinateurs à lire des chèques, des cartes géographiques et des plans de maison ou à identifier des signatures et des empreintes digitales ? Voilà les question qui ont été discutées par les 400 experts lors de la IIIe Conférence internationale sur l'analyse et la reconnaissance de documents qui se terminait hier, à Montréal.

Organisé par l'université Concordia, le congrès permet aux chercheurs d'une trentaine de pays d'échanger avec leurs confrères et de présenter leurs plus récentes découvertes. « La recherche avance tellement vite que les chercheurs ne peuvent plus travailler seuls », constate Christine Nardal, assistante de recherche et agent de liaison industrielle à l'université Concordia.

À la demande de Bell, le Centre de recherche en reconnaissance des formes et en intelligence artificielle de l'université Concordia cherche actuellement à apprendre à l'ordinateur à lire des chèques manuscrits dans l'espoir d'accélérer le traitement des factures. Le procédé pourrait également être utile dans les banques pour accélérer l'encodage des chèques.

Les applications des technologies en reconnaissance visuelle sont multiples. Postes Canada utilise déjà un système optique qui reconnaît et comprend les codes postaux. Il existe actuellement des systèmes de reconnaissance des empreintes digitales. C'est grâce aux recherches en reconnaissance visuelle qu'il est possible de consulter des documents sur CD-ROM en utilisant des mots-clés. En comprenant une carte géographique ou le plan d'une maison, un ordinateur faciliterait la tâche des utilisateurs en allant chercher rapidement l'information recherchée.

« L'ordinateur ne *voit* que des points blancs ou noirs et différents tons de gris », explique Mme Nadal. Il faut qu'il arrive à distinguer une photo d'une lettre et une lettre d'une ligne représentant une route dans le cas des cartes géographiques.

« Le plus grand défi, c'est d'apprendre à l'ordinateur à lire des écritures manuscrites. Si les types d'écriture imprimées sont relativement restreints, les écritures manuscrites sont presque illimitées », explique Mme Nardal.

Sherbrooke a enfin un service de transport inter-cités pour gens en fauteuil roulant

Presse canadienne

SHERBROOKE

■ « Pour la première fois, je vais pouvoir faire comme tout le monde, aller voir un bon match des Expos ou un opéra à la Place des arts quand ça me plaît. »

Gilles Coutu et le Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain, dont il est président, ont gagné une bataille qui a duré quatre ans, sans compter les échanges des années antérieures, depuis la fin des années 1980, pour obtenir un service de transport interurbain adapté pour les personnes en fauteuil roulant.

Ce matin, à 5 h 30, un autobus devait passer prendre Gilles Coutu pour l'emmener à Montréal, pour une conférence de presse au cours de laquelle on allait annoncer la mise en place du nouveau service inter-cités. « Pour la première fois, je fais comme tout le monde pour me rendre à Montréal », a-t-il commenté hier.

A compter de cet automne, les personnes se déplaçant en fauteuil roulant pourront bénéficier d'un service de transport adapté inter-cités, entre Sherbrooke et Montréal, ainsi qu'entre Sherbrooke et Québec.

C'est une liberté nouvelle que gagnent les personnes en fauteuil roulant, explique Gilles Coutu. Et le service sera plus utile qu'on peut le supposer. « Moi, j'ai au moins huit réunions par année à Montréal. C'est donc un besoin réel. Et c'est sans compter qu'on peut dorénavant aller voir des amis, de la parenté. »

Il reconnaît que la Commission des droits de la personne y est pour beaucoup dans le résultat de cette longue lutte pour la reconnaissance des droits des personnes en fauteuil roulant.

STORES VERTICAUX 75" x 84" POUR PORTE-PATIO:
2099
PRIX IMPOSSIBLE!
VERTICAUX en PVC, 3½"
• Rail de luxe, garanti à vie!
• Lattes en PVC de 1ère qualité!
Couleur CHAMPAGNE ou PÊCHE. Modèle «Marble».
FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!
STORES VERTICAUX
VERTICAUX en PVC 3½" Modèle «Striper», choix de 7 couleurs. SPÉCIAL POUR PORTE-PATIO 39.99 75"x84"
VERTICAUX en PVC 2" Mini-stores verticaux! «Mini-Décor F». 15 beaux coloris au choix. PRIX SPÉCIAL 42.99 48"x60"
VERTICAUX en PVC 3½" 4 modèles, 12 couleurs! SPÉCIAL POUR PORTE-PATIO 59.99 75"x84"
STORES HORIZONTAUX
HORIZONTAUX en PVC 1" en stock • Blanc ou ivoire • 106 formats BAS PRIX de TOUS LES JOURS! 79 ET PLUS (16"x45")
STORES VÉNITIENS SIMILI-BOIS 2"
Modèle «CAMPAGNE» en stock
• 3 belles «teintes»: Naturel, blanc ou ivoire
18x64 13.75 · 24x64 18.75 · 27x64 19.99 · 30x64 22.49 · 33x64 24.99 · 36x64 27.49 · 42x64 31.25 · 48x64 36.25 · 54x64 39.99 · 60x64 44.99 · 66x64 49.99 · 72x64 53.75
STORES PLISSÉS
STORES PLISSÉS DE LUXE «BRIGHTON» 12 grandeurs, 6 belles couleurs pastels! SEULEMENT 1.50 le pi.ca.
STORES DE TOILE
STORES DE FENÊTRES «OPACO» Stores opaques blancs, en stock, 17 grandeurs SEULEMENT 8.49 ET PLUS (28¼"x58")
Le confort naturel du duvet!
Au Bon Marché vous présente la Collection 95-96, du duvets maintenant à votre portée. Les duvets quatre saisons, jolis et abordables. La touche naturelle du COTON PUR rempli de DUVET D'OIE BLANC! Au Bon Marché vous propose un édredon pour tous les budgets à des prix spéciaux pour la saison. Venez consulter nos spécialistes expérimentés, vous serez informés afin de choisir le duvet à vos besoins. Comparez le format, la qualité et la confection. Vous trouverez LES PLUS BAS PRIX chez Au Bon Marché.
ÉDREDONS de DUVET D'OIE BLANC, CLOISONNÉS PAR CARREAUX

Nos modèles 1995-96:	100% COTON 260 FILS/P.C. ÉPAIS	100% COTON 260 FILS/P.C. TRÈS ÉPAIS!	100% COTON SATINÉ 312 FILS/P.C. TRÈS ÉPAIS!
Simple	19 on. 59.99	29 on. 99.99	29 on. 149.99
Double	23 on. 79.99	37 on. 149.99	37 on. 199.99
Reine (Grand format)	26 on. 89.99	43 on. 169.99	43 on. 229.99
Roi (Très grand format)	32 on. 129.99	50 on. 199.99	50 on. 249.99

PRIME! ESCOMPTE BONI DE 25% SUR TOUS NOS COUVRE-DUVETS EN STOCK avec tout achat d'un édredon de duvet d'oie blanc annoncé ici!
• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR • SERVIET APPES ET NAP • ACCESSOIRES UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...
3500 boul. St-Joseph est (entre les boulevards St-Michel et Pie IX)
En affaires depuis 45 ans des MILLIONS de clients satisfaits!
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141
Au Bon Marché
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI et MARDI 9h15 à 18h · MERCREDI au VEN. 9h15 à 21h · SAMEDI 9h à 17h · DIMANCHE 12h à 17h
• Commandes faites pendant que vous attendez, à l'exception de dimanche et de mercredi soir.

En bref

AIDE À QUÉBEC

■ La Communauté urbaine de Québec (CUQ) pourra poursuivre son projet d'assainissement des eaux grâce à une aide financière de 3,8 millions $ du ministère des Affaires municipales. Le ministre Guy Chevrette a expliqué, hier, que cette subvention représente environ les deux tiers du coût total de cette tranche des travaux (5,8 millions $).Le montant inclut une somme de 190 000 $ prévue pour une étude complémentaire à celle entreprise en 1988 sur le débordement des eaux usées.Cette étude devrait permettre d'évaluer la faisabilité et les coûts d'une solution alternative moins coûteuse en vue de l'implantation de bassins de rétention le long de la rivière Saint-Charles, selon M. Chevrette.Ce dossier des eaux usées traine depuis plusieurs années dans la Vieille Capitale et le président de la CUQ, M. Ralph Mercier, maire de Charlesbourg, a exprimé sa satisfaction de voir enfin un règlement global de tous les points en litige au sujet du dépassement des frais contingents.

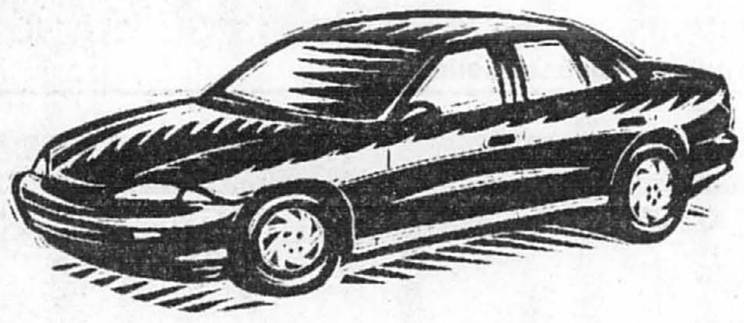
SCHL

■ Jusqu'à maintenant conseiller spécial au Conseil privé, Marc Rochon a été nommé président de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).Fonctionnaire de carrière, il a été sous-ministre aux Communications et au ministère du Patrimoine. Il succède à Eugene Flichel, dont le mandat de cinq ans se termine samedi. Il s'agit du deuxième changement d'importance à la direction de la SCHL ce mois-ci. Il y a quelques semaines, Claude Bennett donnait sa démission comme président du conseil d'administration de la SCHL plusieurs mois avant la fin de son mandat.

CONTROVERSE

■ L'embauche de travailleurs de différents corps de métier spécialisé sur les chantiers du gazoduc de Gaz métropolitain provoque l'indignation des travailleurs ayant le statut de manoeuvre. Hier, sur la rive sud de Québec, un groupe de manoeuvres prestataires de l'assurance-chômage et de l'aide sociale s'est rendu sur les chantiers pour manifester sa réprobation. Les membres de l'Association des manoeuvres interprovinciaux (AMI), affiliés à la FTQ Construction et à l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, ne dénoncent pas du travail fait au noir puisque que tous les travailleurs embauchés sur les chantiers visés possèdent leur carte de compétence. Ils dénoncent plutôt le travail exécuté par des travailleurs spécialisés dans leur champ de compétence et s'insurgent du fait qu'eux-mêmes n'aient pas la possibilité d'exécuter des tâches spécialisées. Hier matin, les travailleurs se sont rendus, par autobus, sur deux chantiers dirigés par les entreprises National State et Excavations Claude Chagnon pour interrompre les travaux et manifester leur rancoeur.

...je l'ai eue, ma Chevrolet.



Chevrolet Cavalier



Chaque achat vous conduit vers une GM neuve. Futée la Carte VISA* GM. Non seulement c'est la seule VISA au Canada sans frais annuels, mais chaque fois que vous l'utilisez, vous obtenez une prime de 5 % sur chaque dollar dépensé, applicable à l'acquisition ou la location de votre prochain véhicule GM neuf, que ce soit une voiture, un camion ou une fourgonnette. Si vous n'avez pas encore votre Carte GM, composez vite le 1 800 461-3279†. **CLIC CLIC. VROUM VROUM.**

CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE • CADILLAC • PONTIAC • BUICK • CAMION GMC • SATURN • SAAB • ISUZU

Jusqu'à concurrence de 500$ par année par titulaire de La Carte ou de 3 500$ sur sept ans.
Les règles du Programme de La Carte GM s'appliquent.
*Banque TD et GM, usagers agréés des marques. †Sur approbation de crédit.

Électroménagers

MOFFAT
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
Caractéristiques:
• 2 clayettes largeur nature
• Contre-porte à 2 tablettes grandeur nature
• Congélateur spacieux
• Bacs à légumes
DIFFÈRE DE L'ILLUSTRATION
35354160 589,99$

GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI. CU.
• Demi-tablettes réglables
• Hydrateurs transparents
• Congélateur spacieux
• Écoénergétique
L18JMR 35354280 709,99$

PRIX INCROYABLE
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE GRANDEUR NATURE FACILE À NETTOYER
• Éléments-serpentin de luxe
• Porte amovible en acier
• Hublot
• Panneau de commande émaillé
01853350 394,99$

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
• Lavage normal
• Séchage avec chaleur
• Lavage 2 niveaux
• Broyeur d'aliments mous
• Panier d'ustensiles amovible
MRB 1310 35352131 279,99$

LIVRAISON INCLUSE
AVEC TOUT ACHAT DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS
SERVICE LOCAL SEULEMENT

LAVEUSE/SÉCHEUSE
LAVEUSE 378
• Grande capacité robuste
• 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage
SÉCHEUSE 378
• Grande capacité
• Filtre à charpie sur le dessus
• Grande ouverture de porte
01650111 01651116 LE DUO 656$

Gibson
CARACTÉRISTIQUES:
• 3 clayettes en acier émaillé
• 5 tablettes dans la porte
• Hydrateur blanc
• Congélateur à 3 tablettes
• 5 tablettes dans la porte du congélateur
01654019 989,99$

Whirlpool
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTE 20 PI. CU.
• 3 tablettes en verre séparées
• Bac à viande à thermostat
• Grand hydrateur
• Compartiment-congélateur amovible
YED20PK 00154202 1299,99$

GENERAL ELECTRIC
CUISINIÈRE AUTO-NETTOYANTE
• Horloge électronique de pointe
• Surface basculante pour nettoyage facile
• Éléments-serpentins de luxe pour cuisson rapide
• Porte de four en verre noire populaire
• Porte-serviettes
GRSL 3400 35353400 799,99$

Wood's
NOUS AVONS UNE BONNE SÉLECTION DE CONGÉLATEURS «WOOD'S» DE HAUTE QUALITÉ
• Format compact au format familial
269,99$

MOFFAT
LAVEUSE ET SÉCHEUSE À 4 PROGRAMMES
• Grande capacité
• 3 réglages de temp. lavage/rinçage/séchage
• 3 réglages de niveau d'eau
MW20405W 35350040
MDL10405W 35351040
Disponible en blanc sur blanc
LE DUO 779,99$ INCLUANT RABAIS INSTANTANÉ

GENERAL ELECTRIC
LAVEUSE ET SÉCHEUSE BLANC-SUR-BLANC
• Laveuse-8 cycles
• Grande capacité
• 3 vitesses lavage/essorage
• 4 niveaux d'eau, 4 temp. de lavage/rinçage
• 4 sélecteurs de chaleur
• Sécheuse auto, 5 cycles
LA PAIRE 894,99$

Nous battrons tous les prix!

Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens par 55% de la différence. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE:
JEUDI 9 H - 21 H
VENDREDI 9 H - 21 H
SAMEDI 9 H - 17 H

FUTURE SHOP

SONY HF90 SUPER ACHAT
• Type I
• Usages multiples
• 90 minutes
• Haute qualité à bas prix!
98¢ SOLDE

SOLDE RETOUR EN CLASSE

OPTIONS 0%
D'INTÉRÊT*:
12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
• Sur électroménagers - ensembles 3 pièces
• Sur chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
• Sur téléviseurs 35" ou plus
6 MOIS AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT.
Sur tout audio, vidéo et électroménagers

* SUR APPROBATION DU CRÉDIT. Pour 12 mois, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payables à l'achat.

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

Vidéo

JVC CAMESCOPE VHS-C
ZOOM MOTORISÉ
• Retardateur
• Viseur optique
• Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope!
Camescope de marque japonaise à prix sans précédent!
SOLDE 488$ GR-EZ1 01403100

SHARP 4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL
• Affichage de programmation
• Compteur en temps réel
• Syntonisateur 181 canaux adapté au câble
SOLDE 318$ VCH-922 42802922

RCA 31"
SUPER PRIX!
• Télécommande 'Master touch'
• Panneau 5 prises
• Circuits de pointe 'Color track plus'
• Écran foncé
À PRIX IMBATTABLE!
31632 869,99$

TOSHIBA 32"
FST - ÉCRAN PLAT POUR IMAGE SUPÉRIEURE
• Image sur image à 2 syntonisateurs
• Télécommande universelle
• Qualité d'image incroyable
• Expanseur de niveau du noir
32070 04701688 1849,99$

PIONEER
ENSEMBLE STÉRÉO COMPLET
• Puissance totale 200 watts
• Changeur 6 DC
• Égalisateur 5 gammes
• Télécommande pleine portée
• Enceintes colonnes 3 voies
2100K SOLDE 90099372 789,99$ MEUBLE INCLUS

PIONEER
AM/FM LECTEUR DC À PANNEAU DÉTACHABLE
• Haute puissance 22 watts x 4
• Panneau détachable avec étui
• Convertisseur 1-bit D/A
90031415 419,99$ SOLDE

SAMSUNG
VISEUR COULEUR
• Zoom motorisé 12x
• Télécommande
• Exposition auto programmée
• Réglage de blanc auto
• Mise au point numérique
• Format d'enregistrement 8mm
34103965 SCX-965 SOLDE 798$

TÉLÉCOMMANDE
VALEUR EXCEPTIONNELLE
• 181 canaux télécommandés
• Programmation 1 an/8 émissions
• Beaucoup plus
01102936 SOLDE 188$

RCA 25"
STYLE MONITEUR
• Affichage complet du menu
• Syntonisateur adapté au câble
• Programmation auto choisit tous les canaux disponibles
X25103 03801037 388$

CRAIG STÉRÉO 27"
SYNTO 181 CANAUX AVEC AFFICHAGE DU MENU
• Télécommande
• 2 haut-parleurs sur la façade
• Minuterie marche/arrêt
• Sous-titres
PRIX FANTASTIQUE!
PC2750 2320129 SOLDE 449,99$

JVC
RÉCEPTEUR DOLBY PRO-LOGIC SURROUND 265 WATTS
• Puissance frontale balancée (75 watts x3)
• Dolby Prologic avec délais digital
• Commande à distance
398,99$

Clarion
AM/FM CASSETTE AVEC CONTRÔLEUR DC
• 30 watts X 4
• Contrôleur 6 ou 12 DC
• Inversion auto
• Réglages électroniques
259,99$ SOLDE RAX 310 24731310

Canon
CAMÉSCOPE 8MM AVEC MISE AU POINT AUTO
+ ACCESSOIRES INCLUS - VALEUR DE 100$
• Technologie FLEXI zone pour s'assurer que le sujet est bien au point
• Viseur couleur
• Objectif à grand angle intégré
• Zoom 12x
SOLDE 1098$ ES-600 19603600

RCA
4 TÊTES HIFI STÉRÉO VCR PLUS+
• Télécommande multi-marques
• Fonction d'index VHS
• 4 têtes pour effets spéciaux
• Modèle à chargement central
03802617 VR-617 398$

SHARP STÉRÉO 20"
• Télécommande universelle avec son stéréo DBX
• Affichage de menu
• Entrées A/V
• Mémoire de canaux auto
• Minuterie marche/arrêt
• Qualité d'image supérieure
20512 42801581 399,99$

DCs
MAINTENANT DISPONIBLES AUX MAGASINS SÉLECTIONNÉS
Des milliers de disques compacts...
Bon Jovi These Days
13,79$

Panasonic
CAMÉSCOPE VHS-C
• Zoom motorisé 14x
• Obturateur haute vitesse
• Design facile d'emploi
• Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope
03303205 PVIQ205K 798$ SOLDE

CRAIG
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES
• Affichage de programmation
• Repérage numérique auto
• 3 vitesses de lecture
• Recherche de l'image
• Syntonisateur 181 canaux et encore plus!
7462 208$ SOLDE

MITSUBISHI 27"
STYLE MONITEUR STÉRÉO AVEC IMAGE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
• Télécommande
• Syntonisateur 181 canaux
• Lampe-écran foncée
• Sous-titres
CT27201 02601356 699,99$

MAGNAVOX
MINI-CHAÎNE COMPLÈTE
• Changeur 3 DC
• Échange de lecture
• Magnétocassette
• Syntonisateur AM/FM
• Valeur fantastique
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT. QUANTITÉ LIMITÉE
239,99$
RABAIS INCROYABLE!
FW-28 MX37 08475028

HITACHI
CAMESCOPE 8MM
• Viseur couleur
• Zoom 12x (24 x digital)
• Stabilisation d'image électronique
• Capacité pour piles "AA"
ÉTUI INCLUS - VALEUR DE 30$
09803510 VM-E510 1198$

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
• Télécommande
• Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?
S-3940 01102940 SOLDE 288$

RCA 35"
IMAGE SUR IMAGE DE POINTE
• Système de son ciné-maison
• Télécommande universelle
• Écran haute définition
• Entrées sorties A/V
35672 1549,99$

JVC 26" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
• 26" stéréo couleur À PRIX CHOC!
• Télécommande pleine portée
• Entrée A/V, sortie audio variable
SOLDE 579,99$ 01401188 AV-26725

Cerwin-Vega!
AT-8: UNE GAGNANTE!
• Conçue pour les DCs
• Faites jouer presque tout genre de musique
• Son net et clair
VENDUES EN PAIRES SEULEMENT
AT-8 SOLDE 289,99$ LA PAIRE

SHARP
PORTATIF 3 DC
• Changeur carrousel 3 DC
• Programmation 32 pistes
• AM/FM cassette
• Système «X-bass»
• Réglage de la tonalité
149,99$ QT-CH300 42835300

Équipement de bureau

AST
CD ROM QUAD VITESSE
ENSEMBLE AVEC IMPRIMANTE
HEWLETT PACKARD
• 486DX2/66
• RAM 8Mo
• DD 540 Mo
• Téléc./modem 14,4K avec voix
• Nombreux logiciels
• Moniteur couleur SVGA
• Imprimante à jet d'encre
MONITEUR INCLUS
33799540 6066D 2499,99$

NEC
ENSEMBLE PENTIUM 75
MONITEUR ET IMPRIMANTE À JET D'ENCRE
• RAM 8 Mo
• DD 1,2 Go
• Vidéo PCI 1 Mo
• Carte sonore 16 bits
• Cache 256 k
• CD ROM quad vitesse
• Téléc./modem 14,4 avec voix
MONITEUR SVGA INCLUS
03007375 3499,99$

HEWLETT PACKARD
POSSIBILITÉ DE COULEUR
DESKJET540
• Impression 600x300 ppp
• Technologie «Resolution Enhancement» pour texte précis
• Possibilité d'impression en couleur 300 x 300
• Jusqu'à 3 pages par minute
• Garantie 3 ans
HP 540C 61708540 344,99$

brother
ANTIFROISSEMENT
• 6 pages/minute
• Alimentation de papier antifroissement
• Technologie compression des données
• Garantie 2 ans
HL-630 19308830 509,99$

brother COUPE-PAPIER
TÉLÉCOPIEUR SUPER PERFORMANT AU MEILLEUR PRIX SUR LE MARCHÉ!
• Coupe-papier automatique
• Alimenteur de documents 10 pages
• Transmission différée
FAX 610 19343610 359,99$ SOLDE

Panasonic
SANS FIL 10 CANAUX À RÉDUCTEUR DE BRUIT 'SOUND CHARGER' ET ANTENNE FLEXIBLE
• Performance pleine portée
• Recherche
• Autonomie de pile 7 jours
• Code sécuritaire numérique
SOLDE 99,99$ 33705

ATTENTION
Des représentants de APPLE CANADA feront des démonstrations dans nos magasins de 11 h à 15 h le samedi 19 août seulement.
VENEZ LES VOIR.

SAMSUNG TÉLÉCOPIEUR
TÉLÉCOPIEUR SUPER COMPACT IDÉAL POUR LA MAISON
• Fonction copieur
• Interface TAD
• Recomposition 10 numéros
• Impression de liste d'aide
229,99$ 34143040 FX40

GENERAL ELECTRIC
RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE SANS ÉMETTEUR
• Modèle à VOX
• Message personnel
• Opération une touche
G 2-9805 22321805 32,99$

COMPAQ PRESARIO
PENTIUM 75MHZ AVEC CD-ROM QUAD VITESSE ET CARTE-TÉLÉ
• RAM 8Mo • Cache 256K
• DD 725Mo • Son stéréo
• Téléc./modem 14,4k
• Vidéo PCI local bus 1Mo et plus!
MONITEUR EN SUS
SOLDE 2769,99$ 978CDTV 13707978

NEC
BLOC-NOTES LÉGER
• SL486 SX-33 • Cache 8K
• RAM 4Mo expansible à 12Mo
• Disque dur 210Mo
• Fente PCMCIA type III
• Unité 3,5" 1,44Mo
VERSA S/33D 03007700 1999,99$

Canon
BJC-4000P
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ FUTURE SHOP
IMPRESSION AU LASER DE POINTE! RAPIDITÉ INCROYABLE!
• Nouvelle technologie-résolution720x360 ppp en noir
• 16,7 million de couleurs
• Jusqu'à 5 pages par minute
• Imprime deux lignes à la fois
• Technologie de pointe-antifroissement
• Garantie 2 ans
DESSIN-CLIPART INCLUS VALEUR 29$
BJC-4000P 19808040 468,99$

Apple Macintosh
PERFORMA ET IMPRIMANTE
• Processeur rapide 66mhz
• RAM immense 8Mo • DD 500Mo
• CD-ROM • Téléc./modem 14,4
• 15 logiciels inclus
• Clavier facile d'emploi et souris
Apple, le logo Apple, Performa et Power Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
20299992 580CD 2399,99$

Canon
TÉLÉCOPIEUR PAPIER ORDINAIRE À JET D'ENCRE
• Mémoire 20 pages
• Transmission différée
• 64 tons de gris
• Téléc./tél. auto
• Détecteur de sonnerie
SOLDE 19843075 875 649,99$

MOTOROLA
FAUT VOIR CE TÉLÉPHONE FACILE D'EMPLOI!
• Mémoire 15 numéros
• Conversation 1,2 heures
• Autonomie 15 heures
• Indicateur de force de pile
*MISE EN SERVICE REQUISE
01042470 MTR ENHANCED 19,99$*

RECEVEZ Microsoft Windows 95 GRATUITEMENT par la poste à l'achat d'un ordinateur DOS présélectionné
MISE À JOUR GRATUITE OFFRE POSTALE!
VALIDE JUSQU'AU 31 AOÛT 1995

AST
PENTIUM 75 AVEC CD-ROM QUAD VITESSE
• RAM 8Mo
• DD immense1Go
• Télécopieur/modem 14,4
• Carte sonore 16-bit
• Vidéo local PCI bus 1Mo
• DOS, Windows, Works
• Encyclopédie MS Encarta, et plus!
MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT 33707075 ASTP75
2649,99$

Apple Macintosh
PERFORMA 5200CD ET IMPRIMANTE À JET D'ENCRE APPLE 1200 STYLE WRITER
• Processeur rapide Power PC 75mhz
• RAM 8Mo • DD 500Mo
• Moniteur 15" • CD-ROM
• Haut-parleurs stéréo
Apple, le logo Apple, Performa et Power Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
20260528 5200 3199,99$

Microsoft
Plus de puissance, plus de liberté, plus de fun!
Windows 95
DÉMONSTRATEUR EN MAGASIN

PULSAR CELLULAIRE DE LUXE
01042460 ..... 49,99$
PULSAR CELLULAIRE MULTI-FONCTION
01042450 ..... 9,99$
* QUANTITÉ LIMITÉE

OPTION AUCUN FRAIS ADMINISTRATIF NI INTÉRÊT JUSQU'EN '96 SUR ORDINATEURS
Sur approbation du crédit. Paiements mensuels minimums requis.

COMPAQ PRESARIO
SYSTÈME 90MHZ AVEC CD-ROM QUAD VITESSE
• RAM 8Mo • Cache 256K
• DD 725Mo • Son stéréo
• Téléc./modem 14,4k
• Vidéo PCI local bus 1Mo
MONITEUR EN SUS
2999,99$ 982CDS 13707982

Canon BJ-200e
LA TOUTE DERNIÈRE PETITE MERVEILLE CANON VOUS OFFRE UNE QUALITÉ INSURPASSABLE!
• Résolution 360 points/pouce
• 248 car./sec. en mode rapide
• Mémoire tampon 49K
• 64 gicleurs
• Impression 2 sens
269,99$ BJ200e 19808201

ÉPARGNEZ JUSQU'À 100$
SUR UNE IMPRIMANTE LORS DE L'ACHAT D'UN PERFORMA.
Détails en magasin.

MECH WARRIOR II DOS CD 65206185 SOLDE 59,99$
STAR TREK FINAL UNITY DOS CD 65706500 SOLDE 63,99$

* CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cie. de tél. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200$ sans mise en service. Informez-vous ou magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

BELL MOBILITÉ

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,99 $ pour 12 mois, 34,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt prélevé le taux de pourvoirage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisent 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 39,95 $ formant un TPA de 2,67 % (coût total 1 539,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2 00 % (coût total 2 039,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous désirez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 176,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 629,65 $ (coût total, 2 129,65 $) et le TPA équivaut à 26,69 $ pour un achat de 1 500 $ ou 826,22 $ (coût total, 2 826,22 $) et le TPA équivaut à 26,27 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. ⊙ Les articles étiquetés 'SOLDE' sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont offerts à nos bas prix courants garantis de tous les jours. Emplettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Détails en magasin. **Diffère de l'illustration. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée devançant de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.



ANJOU
7200, BOUL. DES ROSERAIES
352-8825



LAVAL
1645, BOUL. LE CORBUSIER
978-5420



GREENFIELD PARK
745, BOUL. TASCHEREAU
465-4260



MARCHÉ CENTRAL
1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL
387-3188



LASALLE
7077, BOUL. NEWMAN
368-8002



PHOTO AP

Patti, Kim et Fred Goldman, dont le fils a été assassiné, ont rencontré les journalistes.

Le juge Ito peut continuer à présider le procès de Simpson

Reuter

LOS ANGELES

■ La procureur principale au procès pour meurtres d'O.J. Simpson a retiré hier sa demande exigeant que le juge Lance Ito se récuse.

« Nous avons décidé que ce ne serait pas la bonne voie à suivre », a expliqué Marcia Clark.

Mettant en péril la poursuite du procès, Me Clark avait suggéré mardi au juge Ito d'abandonner l'affaire, arguant qu'il ne serait pas impartial au sujet d'une preuve et de témoignages mettant en cause sa femme, capitaine à la police de Los Angeles.

Mais hier, Me Clark a déclaré : « Nous avons conclu que notre confiance en la sagesse et l'intégrité de ce tribunal n'a pas été et ne sera pas mal placée. Conséquemment, nous sommes d'accord pour procéder. »

La crise a été suscitée par des enregistrements audio de l'ancien détective Mark Fuhrman dans lequel il emploie des termes raciaux et fait des remarques insultantes sur la femme du juge Ito, la capitaine Margaret York, la femme la plus haut gradée de la police de Los Angeles.

Le juge Ito a reconnu lui-même l'apparence de conflit d'intérêts et a demandé à un collègue, le juge John Reid, de décider si les enregistrements sont pertinents pour le procès Simpson.

Pourtant, hier, le juge Ito a annoncé qu'il trancherait la question lui-même en étudiant une version des cassettes et des transcriptions d'où seront expurgées les remarques de Fuhrman sur son épouse. Il a ajouté que le juge Reid écoutera les enregistrement intégraux pour décider si Mme York devra témoigner.

Fuhrman, qui a pris sa retraite de la police cette année, a témoigné au procès qu'il avait trouvé le gant ensanglanté incriminant à la résidence de Simpson.

Les avocats de Simpson prétendent que Furhman est raciste et qu'il a lui-même placé le gant, assorti à celui trouvé sur le lieu des crimes, pour faire inculper Simpson, un Noir. Les victimes, Nicole Brown Simpson et Ronald Goldman, étaient blanches comme Fuhrman.

Sur les enregistrements, réalisés par Laura Hart McKinney, scénariste et professeur en Caroline du Nord, durant une collaboration de 10 ans pour un projet de film qui a pris fin l'an dernier, on peut entendre Fuhrman utiliser le mot « nègre » à au moins 30 reprises, soutient l'avocat de la défense Johnnie Cochran.

En plus, Fuhrman parlerait de la façon dont la police place des preuves, fait accuser des innocents, tabasse des suspects et se parjure en cour.

Le procès SIMPSON

Colère de la famille de l'une des victimes

Agence France-Presse

LOS ANGELES

■ La famille de Ronald Goldman, assassiné en 1994 avec Nicole Brown Simpson, a laissé éclater hier sa colère et son amertume à l'égard des avocats de la défense de l'ancien champion noir de football américain, O.J. Simpson, les accusant de détourner l'attention du jury.

L'ancien sportif, reconverti dans le show business et considéré par la communauté noire américaine comme un modèle de réussite sociale, est accusé d'avoir tué sa femme et Ronald Goldman en 1994 à Los Angeles. Son procès passionne depuis sept mois l'Amérique entière.

« Sommes-nous tous fous ? Nous prennent-ils tous pour des idiots ? Nous savons tous qu'ils veulent enflammer le jury (à majorité noire) et enflammer les esprits de tous avec des sujets qui n'ont pas de lien avec ce procès », s'est exclamé devant la presse et la voix brisée par les sanglots le père de Ronald Goldman, Fred Goldman.

Le père de la victime faisait allusion aux demandes des avocats de la défense de procéder à l'audition de bandes enregistrées par un ancien policier, Mark Fuhrman, ayant enquêté sur les circonstances du double meurtre de 1994.

Selon la défense, ces enregistrements contiennent de nombreuses apostrophes racistes de Fuhrman. Les avocats d'O. J. Simpson entendent démontrer que l'on ne peut se fier aux conclusions de l'ancien policier, très défavorables à l'ancien champion.

Mark Fuhrman a assuré de son côté que ces enregistrements ont été réalisés en prévision de la rédaction d'un script et que les propos qu'il tenait ne représentaient pas ses véritables pensées.

« Ron et Nicole ont été massacrés par leur client (...) Il ne s'agit pas du procès de Fuhrman. Il s'agit du procès d'un homme qui a tué mon fils », a souligné Fred Goldman.

Le procès a repris hier un cours un peu plus normal, après une journée de rebondissements, en dépit d'accrochages entre l'accusation et la défense.

Le juge Lance Ito continuera, pour le moment tout du moins, de présider ce procès. Il avait fait sensation mardi en se récusant sur deux points du dossier, en particulier les fameux enregistrements de Fuhrman, qui contiendraient aussi des propos peu amènes à l'encontre de la femme du juge Ito.

L'accusation avait alors déclaré qu'il fallait désigner un autre juge pour remplacer Lance Ito, suscitant la colère et l'inquiétude des avocats de la défense craignant de voir le procès d'O.J. Simpson déboucher sur une impasse.

Le magistrat Ito va finalement se prononcer sur la possibilité ou non pour les membres du jury d'entendre les enregistrements de Mark Fuhrman. Le juge Ito a cependant indiqué qu'il laisserait sa place à un confrère si sa femme était amenée à comparaître devant le tribunal en temps que témoin.

Le procès a été marqué hier par quelques accrochages entre représentants de la défense et de l'accusation. L'un de ces derniers, Christopher Darden, en est même venu à s'exclamer, à l'adresse de la défense : « Cette affaire est un véritable cirque. Et ils en ont fait un cirque ».

ABRACADABRADERIE!



Rabais jusqu'à 40%*

Abracadabra, la braderie du mois d'août est arrivée!

La magie est passée dans les magasins Mariette Clermont et la quasi-totalité des articles a été touchée. Des rabais de 10, 20, 30 et même jusqu'à 40 % vous attendent.
Et si vous n'avez pas visité les magasins Mariette Clermont récemment, vous constaterez que, même sans solde, le prix était déjà abordable. Alors imaginez maintenant...
Faites vite avant que la magie ne disparaisse!

* *sur une gamme d'articles sélectionnés.*

6255, rue St-Hubert, Montréal 273-7711
2020, rue University, Montréal 845-7296
2300, boul. Le Corbusier, Laval 382-6870

mariette clermont

Aussi beau que vous ne l'imaginez, moins cher que vous ne le croyez.

Non à un système médical à deux vitesses

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ Les médecins canadiens ont rejeté, pour l'instant, l'idée d'un système médical à deux vitesses. Le conseil général de l'Association médicale canadienne a écarté hier par 88 voix contre 68 une motion proposant un système médical privé parallèle.

Un tel système permettrait aux patients mieux nantis de payer davantage pour un service meilleur et plus rapide.

Le résultat du vote est surprenant si l'on considère les sondages récents qui suggéraient qu'une majorité de médecins appuient l'idée d'un système privé distinct pour ceux qui peuvent se le permettre.

Un sondage récent a par exemple indiqué que 78 p. cent des médecins canadiens sont favorables au financement privé des services médicaux.

De nombreux délégués au congrès de l'association ont prédit qu'une assurance privée ferait diminuer les services aux pauvres.

Selon eux, les meilleurs médecins se tourneraient vers le système privé, alors que le système public s'affaiblirait.

« Les premiers à en souffrir seraient les enfants canadiens », a affirmé Victor Marchessault, de l'Association canadienne de pédiatrie.

Cependant, les délégués ont laissé clairement entendre que la question demeure, surtout si Ottawa effectue les compressions annoncées. Ils ont voté en faveur d'un débat national sur le rôle de l'assurance médicale privée au Canada.

« Les médecins veulent sauver l'assurance-maladie mais s'il n'y a pas de réponse du gouvernement, ils vont devoir regarder ailleurs », a déclaré en conférence de presse le président sortant de l'association, Bruno l'Heureux.

La proposition rejetée stipulait que « tous les Canadiens ont le droit d'obtenir une assurance privée réglementée pour tous les services de l'assurance-maladie ».

Certains médecins ont fait valoir que le public n'est pas prêt à accepter une assurance-maladie privée, quels qu'en soit les avantages.

Tout est dans la tête

Reuter

LONDRES

■ Des chercheurs britanniques ont découvert pourquoi tous les régimes d'amaigrissemnent ne marchent pas à coup sur — ne cherchez pas plus loin, tout se passe réellement dans la tête.

Les régimes perturbent les quantités de substances chimiques présentes dans le cerveau, ce qui a l'effet inverse de celui recherché en incitant le candidat au régime à manger plus, selon le Dr E.M. Clifford et son équipe de l'hôpital Littlemore d'Oxford.

Les expériences tentées sur des rats montrent que les rongeurs n'ayant pas accès à la sérotonine — un neurotransmetteur ou substance chimique permettant de transmettre des signaux électriques le long d'un nerf — deviennent obèses.

Les chercheurs ont établi à partir d'un échantillon de 12 femmes âgées de 20 à 39 ans que celles soumises à un régime de 1000 calories par jour produisent moins d'une substance essentuelle à la fabrication de la sérotonine.

« De ce fait, les sujets se soumettant à un régime calorique ont plus de chances de ressentir de grosses fringales qui compromettent leurs efforts pour moins manger », écrit le Dr Clifford dans la revue scientifique *Nature*.

Trafic de cornées

Agence France-Presse

PARIS

■ Un reportage télévisé français sur un enfant qui aurait été victime d'un trafic de cornées en Colombie fait l'objet d'une polémique opposant ses auteurs et les autorités colombiennes, ainsi que des médecins de ce pays.

Intitulé « Voleurs d'Yeux », le film a été réalisé par Marie-Monique Robin, qui a reçu le prestigieux prix Albert Londres — destiné à récompenser en France de jeunes journalistes — et a été diffusé sur plusieurs télévisions étrangères.

L'hôpital Salazar-de-Villeta, à Bogota, ainsi que la clinique ophtalmologique Barraquer, une des plus célèbres d'Amérique latine, également mise en cause dans le reportage, ont porté plainte contre la journaliste et son producteur pour diffamation et préjudice commercial.

La circoncision pour lutter contre le sida

Elle représenterait un facteur de prévention très efficace contre les risques d'infection

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ La circoncision des hommes à l'échelle mondiale pourrait réduire considérablement les risques d'infection par le VIH, le virus à l'origine du sida.

Selon le Dr Frank Plummer, un pionnier de la recherche sur le sida, « la circoncision des hommes, si elle pouvait être universellement acceptée, représenterait un facteur de prévention très efficace contre le VIH ».

Le Dr Plummer et son collègue, le Dr Allan Ronald, dirigent les services de microbiologie de l'Université du Manitoba.

Les deux admettent que leur thèse sur la circoncision est toutefois peu populaire.

Depuis quelques années, la circoncision est de moins en moins populaire auprès des parents qui la jugent inutile et douloureuse.

Les deux chercheurs, pour leur part, basent leurs conclusions sur des études réalisées en Afrique en collaboration avec des collègues de l'Université de Nairobi.

Des équipes dirigées par le Dr Plummer et un chercheur belge, le Dr Peter Piot — il a découvert le virus Ébola au Zaïre en 1976 et dirige aujourd'hui le programme des Nations-Unies de lutte contre le sida — ont étudié notamment les vecteurs de transmission du VIH dans les organes sexuels des hommes et des femmes ainsi que son processus de multiplication.

Le prépuce

Chez les hommes, les études ont démontré que le prépuce joue un rôle majeur dans la transmission de l'infection par le VIH.

« On reconnaît aujourd'hui qu'il s'agit d'un important facteur de risque dans l'infection de l'homme par le VIH », explique le Dr Plummer.

On croyait auparavant que le VIH entrait par l'urètre, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, ajoute le Dr Ronald.

On estime maintenant que le VIH entre par les muqueuses de la membrane qui recouvre le gland.

Le Dr Ronald croit que le prépuce, à cause des conditions de moiteur et de chaleur qu'il protège, sert d'incubateur au virus, protégeant celui-ci jusqu'à ce qu'il trouve une voie d'accès dans l'organisme.

La circoncision universelle, affirme-t-il, serait bénéfique pour les garçons, rappelant que ceux qui ne sont pas circoncis sont atteints 15 fois plus souvent que les autres d'infections de la vessie et des reins.

Le Dr Ronald note également que l'Association américaine de pédiatrie, après avoir longtemps dénoncé la circoncision, a recommencé à la recommander.

Les études réalisées au Kenya ont également permis de constater que les femmes déjà atteintes de maladies vénériennes courent un plus grand risque de contracter le VIH.

Dans les faubourgs de Nairobi, la séropositivité chez les prostituées était de 90 p. cent au début de la décennie.

On a aussi découvert que celles qui avaient contracté des maladies vénériennes succombaient au sida plus rapidement que les autres.

Selon le Dr Ronald, les lésions provoquées dans l'organisme par les maladies vénériennes créent de véritables usines à virus favorables au VIH.

L'AZT ne retarde pas le développement du sida

Une étude vient renforcer les précédents constats sur le « médicament miracle »

Reuter

BOSTON

■ Le traitement des séropositifs à l'AZT avant la déclaration du sida n'entrave pas le développement de la maladie, selon une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*.

Cette étude vient renforcer des précédents constats sur les performances de l'AZT, appelé zidovudine et commercialisé sous le nom de Retrovir, un temps considéré par la communauté scientifique comme le « médicament miracle » de la lutte contre le sida.

Pendant des années, les patients étaient traités à l'AZT dès leur infection par le virus VIH, et ce depuis 1990, et les résultats d'une étude montrant que le traitement pouvait retarder l'apparition de la maladie, étendant ainsi l'espérance de vie des sidéens.

L'étude publiée hier se situe dans le prolongement de celle de 1990.

Portant sur 1600 volontaires, elle démontre que l'optimisme des premiers temps n'avait pas de raison d'être.

Aucune différence

L'équipe du Dr Paul Volberding, de l'Hôpital général de San Francisco et du groupe d'essais cliniques sur le sida n'a pas constaté de différences sensibles entre le taux de décès de patients traités à l'AZT dès que possible et ceux qui n'ont été traités que plus tard, lorsque la destruction de leur système immunitaire était enclenchée, quand le nombre de leur globules blancs — les lymphocytes CD4 — était passé sous la barre des 500 par millimètre cube.

Les chercheurs ont aussi déterminé que l'AZT ne retarde pas l'apparition des symptômes du sida.

Par contre, l'efficacité de l'AZT pour les malades déjà atteints n'est pas remise en cause.

Mais les résultats de cette étude sont contrebalancés par une autre, publié dans le même numéro de la revue médicale.

Portant sur 77 patients, cette étude australo-européenne montre que lorsqu'il est donné à des séropositifs en phase de primo-infection, l'AZT peut contrôler cette infection.

Les séropositifs traités immédiatement à l'AZT risquent moins de développer certaines maladies liées au Sida. Certains voient également le décompte cellulaire s'accroître au lieu de réduire.

Les chercheurs suggèrent d'utiliser l'AZT en association avec d'autres médicaments.

AVENTURE ELECTRONIQUE
CAMÉSCOPES CELLULAIRES RADIOS D'AUTO ÉLECTROMÉNAGERS AUDIO VIDÉO ORDINATEURS LOGICIELS
MEILLEURS PRIX GARANTIS
La plus grande chaîne en électronique du Québec!
RETOUR À L'ÉCOLE
ÉLECTROS
PAS DE TPS OU 10 MOIS
MOFFAT ENSEMBLE ÉLECTROMÉNAGERS 4 MORCEAUX
• CUISINIÈRE • RÉFRIGÉRATEUR • LAVEUSE • SÉCHEUSE
PLANS DE MISE DE CÔTÉ ET DE FINANCEMENT DISPONIBLES Détails en magasin.
1999,00
RCA PAS DE TPS
25" STÉRÉO IMAGE SUR IMAGE
MONITEUR/RÉCEPTEUR COLORTRAK PLUS MD
• Image sur image couleur
• Télécommande universelle Master Touch*
• Écran à contraste optimal
• Panneau de moniteur à 5 prises
NOUVEAU 599,00
SONY PAS DE TPS
27" STÉRÉO
TRINITRON NOIR INTENSE
• Entrée A/V
• Programmation automatique
• Guide dix canaux pour préréglage de 12 canaux
• Menu à l'écran
849,00
Panasonic GA00 PAS DE TPS
31" STÉRÉO IMAGE SUR IMAGE
MEUBLE GRATUIT
SUPERFLAT
TÉLÉCOULEUR 31" SUPERFLAT MD
• Un menu à l'écran qui tient dans la main
• Contrôle sonore avec intelligence artificielle
• Image sur image
• Raccordements audio/vidéo
NOUVEAU 1699,00
HITACHI PAS DE TPS
35" STÉRÉO IMAGE SUR IMAGE
TÉLÉCOULEUR ULTRANOIR 35"
• Menu trilingue à l'écran
• Ambiophonie 3D
• Image sur image avec arrêt rapide sur l'image
• Télécommande illuminée, universelle et beaucoup plus...
NOUVEAU 1999,00
Danby BLANC SUR BLANC
CONGÉLATEUR 7pi. cu. 289,00
Danby
DÉSHUMIDIFICATEUR
• Enlève 25 chopines d'eau en 24 hres
199,00
SANYO GRATUIT chauffe-pain
1.2 PI. CU./ 910 WATTS
• -Magic sensor-
269,00
SANYO GRATUIT chauffe-pain
0.9 PI. CU./900 WATTS
• Grand plateau tournant boomerang (34 cm) à rotour automatique
199,00
RCA VCR Plus+ 5 CASSETTES T-120 GRATUITES
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES
• Programmation VCR PLUS+
• Télécommande universelle Master Touch*
• Minuterie programmable de 8 événements / 1 an
299,00
HITACHI 5 CASSETTES T-120 GRATUITES
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
• Menu trilingue avec icônes
• Télécommande universelle
• Têtes auto-nettoyantes
• Affichage à gros caractères
NOUVEAU 399,00
POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE
CANTEL AGENT AGRÉÉ
VENEZ RENCONTRER LES AGENTS DE CANTEL ET OBTENEZ UN CADEAU, LORS DE L'ACTIVATION SUR LE RÉSEAU CANTEL
AU 8100 BOUL. TASCHEREAU À BROSSARD 11h00 à 20h00
PLUS DE 140 MAGASINS
ALMA • ANJOU • AYLMER • BELOEIL • BROSSARD • CAP DE LA MADELEINE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMEDEY • CORNWALL
DOLLARD-DES ORMEAUX • DORVAL • DRUMMONDVILLE • DUVERNAY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOLIETTE • LACHUTE • LAVAL
LEVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • ORLEANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMBLES • POINTE-CLAIRE • QUEBEC • REPENTIGNY • RIMOUSKI
RIVIERE-DU-LOUP • ROSEMERE • SHAWINIGAN • SHERBROOKE • SOREL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES DE BEAUCE
ST-HYACINTHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • STE-FOY • TERREBONNE • TROIS RIVIERES • VALLEYFIELD • VICTORIAVILLE • VILLE MONT-ROYAL
CELLULARISEZ-VOUS CHEZ AVENTURE avec Liberti de Bell Mobilité

Karla et moi étions partenaires à parts égales, maintient Bernardo

Le procès BERNARDO

Presse Canadienne

TORONTO

■ Paul Bernardo a admis hier qu'il avait violé Leslie Mahaffy seul, mais a insisté sur le fait que Karla Homolka était aussi excitée que lui par la jeune otage.

Bernardo, qui a par moments semblé exaspéré ou amusé par le contre-interrogatoire de l'avocat de la Couronne Ray Houlahan, a déclaré que lui et Homolka étaient partenaires à parts égales.

« Elle (Homolka) était là pour sa gratification sexuelle », a déclaré Bernardo au cours de sa deuxième journée à la barre des témoins.

Mardi, il a avoué avoir kidnappé Leslie Mahaffy, 14 ans, pour avoir des relations sexuelles à trois avec Homolka. Selon lui, son ex-femme était « vraiment heureuse » d'avoir des relations sexuelles avec l'adolescente.

Les vidéos

Certains vidéos montrés comme preuve du supplice de Leslie montrent Homolka agressant sexuellement la jeune fille, a indiqué la Couronne.

Mais Me Houlahan a vu plusieurs scènes où Bernardo viole Leslie seul, l'oblige à se masturber, la regarde uriner et lui ordonne de lui dire qu'elle l'aime. Bernardo a admis qu'Homolka était absente de la plupart de ces séquences.



PHOTO PC

Croquis de Paul Bernardo réalisé à l'occasion de son son procès pour deux meurtres.

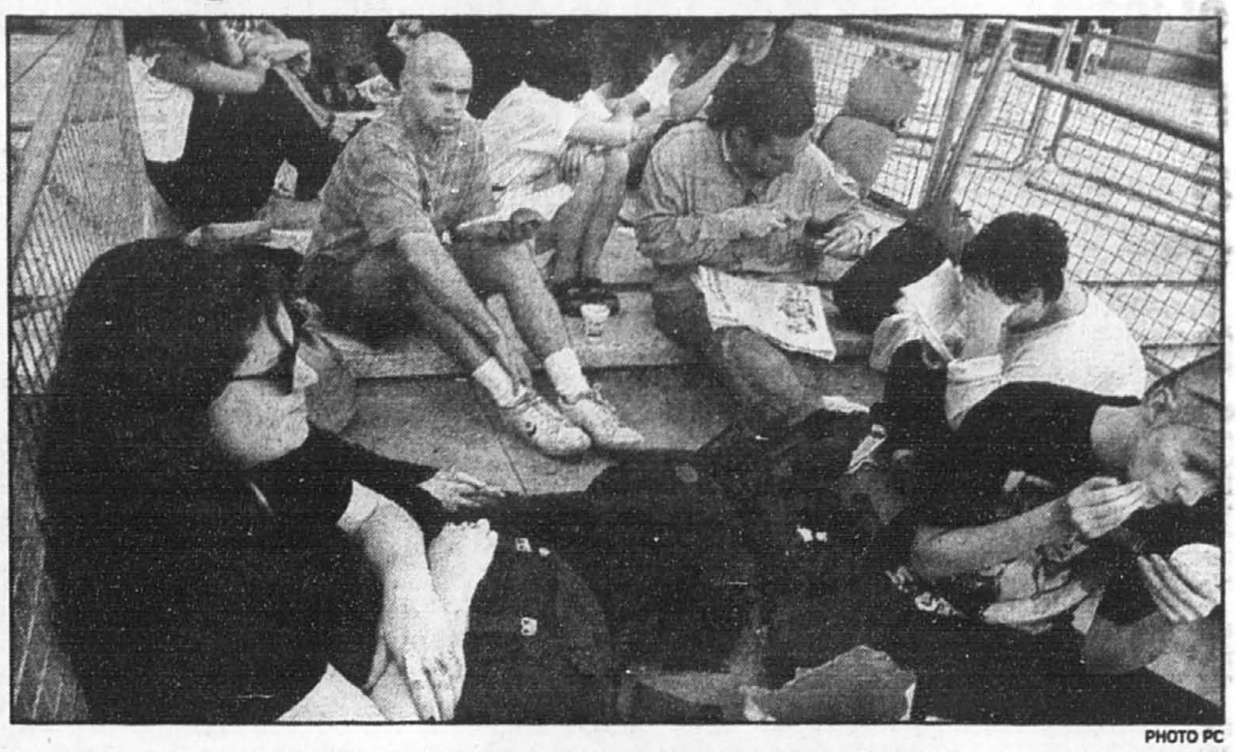


PHOTO PC

Au procès de Paul Bernardo, des spectateurs attendent patiemment en file, en lisant, dormant, mangeant ou se maquillant.

« C'est ton show, tu es le dominateur, non ? », a demandé Me Houlahan.

Bernardo a indiqué aux jurés qu'il était resté seul au début pour s'assurer que Mahaffy participerait aux relations sexuelles à trois. Et hier, il a répété que la jeune fille était « docile et coopérative » depuis le moment où il l'avait enlevée.

Bernardo a admis hier qu'il avait enlevé et violé Leslie Mahaffy et Kristen French mais a nié les avoir tuées, prétendant qu'elles étaient seules avec Homolka au moment de leur mort.

Bernardo a admis mercredi qu'avec Homolka, il avait jeté un bout de câble qu'on voit sous Leslie dans un des vidéos, mais il a ajouté qu'il n'avait jamais servi à attacher aucune partie de son corps.

Le bout de câble

« Le bout de câble l'avait touchée et nous nous sommes débarrassés de tout ce qui l'avait touché. »

Me Houlahan a aussi exhibé un photo montrant Bernardo attachant un lien autour du cou d'Homolka en simulant une relation sexuelle.

Bernardo a démenti le témoignage d'Homolka selon lequel il lui aurait mis un câble autour du cou et l'aurait sodomisée, la nuit avant qu'elle ne le quitte en janvier 1993.

Un rituel?

Il a aussi nié avoir forcé Homolka à le remercier après une relation sexuelle durant laquelle elle était attachée au cou.

Cela fait partie de votre rituel, d'obliger votre victime à vous remercier pour l'agression que vous venez de commettre, a demandé Me Houlahan.

« C'est ce que j'ai fait avec Leslie et Kristen, oui », a répondu l'accusé.

L'avocat de la Couronne a cependant posé plusieurs questions qui ne menaient nulle part ou qui s'appuyaient sur des informations fausses, amenant Bernardo à froncer les sourcils, secouer la tête ou répondre sur un ton presque condescendant.

Me Houlahan a par exemple suggéré qu'il n'y avait aucune preuve que Bernardo et Homolka aient acheté de l'essence avec une carte de crédit.

L'avocat de la défense John Rosen a demandé que le jury sorte et a lu une liste de reçus prouvant le contraire.

Me Houlahan a été forcé de se rétracter au retour des jurés.

Bernardo a aussi expliqué qu'il voulait depuis longtemps avoir des relations sexuelles à trois dans une situation où « tout le monde aime tout le monde ».

« Karla et moi en avons beaucoup parlé », a-t-il indiqué.

Explosion chez les « Loners »

Presse Canadienne

TORONTO

■ Une explosion est survenue hier à Toronto dans une maison réputée appartenir à un club de motards, les « Loners ». Il s'agit de l'un des trois principaux groupes de motards en Ontario.

L'explosion, qui n'a pas fait de victimes, a été qualifiée de « tremblement de terre » par un voisin.

On ignore pour l'instant la cause exacte de l'explosion.

Les Loners seraient plus ou moins affiliés aux Hell's Angels, selon Bill MacDonald, porte-parole d'un service d'information criminelle à Ottawa.

Plus tôt ce mois-ci, deux bombes ont explosé dans une boutique de tatouages de Toronto propriété des Loners et du club Satan's Choice.

12 MOIS**

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

** SUR RÉCEPTEURS AUDIO, CHANGEURS CD, MINI SYSTÈMES, ENSEMBLES AUDIO, HAUT-PARLEURS DE 599$ ET PLUS S.A.C. EN VIGUEUR DU 17 AU 27 AOÛT 1995. DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

5 CASSETTES VHS GRATUITES
À L'ACHAT D'UN MAGNÉTOSCOPE ANNONCÉ DANS CETTE CIRCULAIRE.
CASSETTE MODÈLE T-120
DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

PAS DE TPS sur téléviseurs
DE 500$ ET PLUS ANNONCÉS DANS CETTE CIRCULAIRE.
DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

PAS DE TVQ
sur tous les ensembles radio d'auto et électromenagers en magasin.
DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

GRATUIT 500$
EN LOCATION DE FILMS VIDÉO
AVEC TOUT ACHAT À PRIX AFFICHÉ DE 350$ ET PLUS. APPLICABLE DANS NOS SUPERMAGASINS SEULEMENT. NON-MONNAYABLE. DÉTAILS EN MAGASIN.

JEUX VIDÉO PC CASSETTES TÉLÉPHONES SANS FIL AGENDAS ÉLECTRONIQUES ACCESSOIRES ET BEAUCOUP PLUS!

HITACHI
TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR
• Son ambiophonique
• Entrée A/V
• Entrée S-VHS
• Sortie audio variable
• Définition horizontale 600 lignes
MEUBLE AUDIO • Portes vitrées 69.99
PAS DE TPS
27" STÉRÉO
RABAIS 100$ Rég.: 799.00
699.00

AST.
RABAIS 100$ Rég.: 2299.00
486 DX2-66
• Processeur 486DX2-66Mhz • Mémoire vive de 8Mo
• Disque rigide de 540Mo
• Lecteur 3.5"HD externe • Carte de son 16 bits
• Lecteur CD-ROM 4X
• Carte vidéo"Local bus"
• Moniteur AST 14".28mm
2199.00

Windows '95
Votre ordinateur AST est Compatible avec Windows 95
Recevez une mise à jour "Windows 95" En remplissant le formulaire disponible dans nos magasins. L'offre est valide pour tous les achats d'ordinateurs AST efffectués entre le 24 Juin, 1995 et le 24 octobre, 1995.
Présentations WINDOWS '95 à LAVAL au Centre Décor 440, 3956 Autoroute 440,
DIMANCHE, le 20 août à 11h00 et 13h00
À L'ACHAT DE WINDOWS'95 RECEVEZ JUSQU'À 100$ EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS
DÉTAILS EN MAGASIN.
150$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO
DÉTAILS EN MAGASIN.

RCA
PAS DE TPS
46" STÉRÉO
IMAGE SUR IMAGE
CINÉMA AU FOYER MD PROJECTION STÉRÉO
• Nouveau design mince
• Image couleur en médaillon
• Système sonore SRS (•)
• Amplificateur stéréo 10 watts
• Réducteur de bruit dbx
• Télécommande universelle Master Touch®
2199.00

Canon
NOUVEAU
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE BJ-30
• Imprimante à jet d'encre
• Résolution de 760x360 ppp. 256 tons de gris
• Vitesse d'impression de 173/277 c.p.s.
• 20 polices de caractère "TrueType", 7 "bitmap"
• Pile NiCad cadmium Optionnelle
369.00

SONY
5 CASSETTES T-120 GRATUITES
4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
• Nouveau variateur bimode sur le magnétoscope
• Nouvelle touche de réglage initial facile
• Affichage bilingue à l'écran
RABAIS 50$ Rég.: 499.00
449.00

CREATIVE
NOUVEAU
CARTE DE SON 32-BIT «WAVETABLE»
• Compatible avec CD-ROM IDE • Extensible à 28Mo RAM pour SoundFonts™
• Inclus : Ensemble, Soundo'LE, WaveStudio, TextAssist, VoiceAssist, Mosaic, Talking Scheduler & plus!
• Pour applications audio stéréo, les loisirs, les affaires
229.00

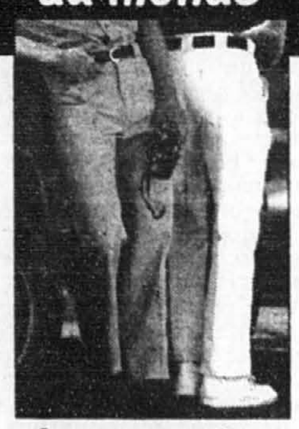
HEWLETT PACKARD Détaillant Autorisé
HP OFFICE JET
Une imprimante, un photocopieur et un Télécopieur
• Imprimante à jet d'encre
• Résolution d'envoi de 203x196 ppp
• Vitesse de transmission de 12 sec. par page appx.
• Résolution de réception de 600x300 dpi
• Commutateur téléphone/fax
RABAIS 130$
899.00

ST-LÉONARD 4550 MÉTROPOLITAIN E. (514) 722•4550
LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 Décor 440 (514) 686•3956
BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU (514) 923•8100
LONGUEUIL 3714 CHEMIN CHAMBLY (514) 674•3714
DÉCARIE 6900 BOUL. DÉCARIE Décor Décarie (514) 733•6900
CENTRE FAIRVIEW ENTRÉE BOUL. BRUNSWICK (514) 630•6815
TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL T-R-Ouest (819) 691•4520
SHERBROOKE 3280 BOUL. PORTLAND (819) 346•6633

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

ÉVADEZ-vous!
avec le cahier Vacances-Voyage
chaque samedi dans La Presse

Le meilleur et le plus pratique au monde



Le pantalon classique Tilley
• Quelle allure sur les hommes, *quelle élégance sur les femmes !*
• Il se porte pratiquement n'importe où. *On le retrouve même là où un jean n'oserait pas s'aventurer.*
• **Une poche secrète à l'épreuve des pickpockets** pour cacher votre passeport, vos grosses coupures et vos chèques de voyage.
• **Quatre poches** plaquées à soufflet **munies de fermoirs en Velcro.**
Disponible en kaki, blanc, marine, noir
de 117 $ à 135 $
Tilley Endurables
158, ave. Laurier ouest
272-7791
TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR *GRATUITEMENT* UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Derrière le cercueil du caporal Marcel Lemay, tué lors de l'assaut des barricades à Oka, on peut voir sa femme Lorraine, son frère Pierre, également membre de la Sûreté du Québec, ainsi que sa mère.

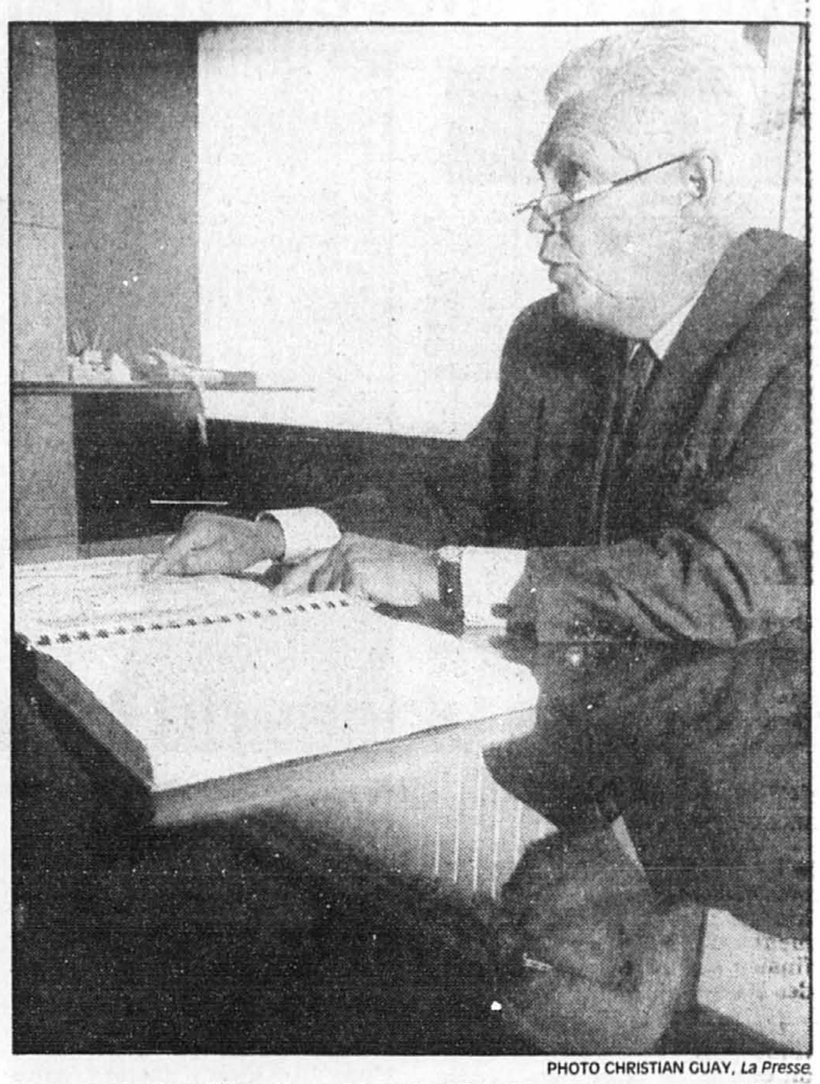


PHOTO CHRISTIAN GUAY, *La Presse*

Le coroner Guy Gilbert a présenté officiellement son rapport hier, sur la crise d'Oka.

Plus d'intervention de la SQ sans le feu vert du ministre

BRUNO BISSON

Le rapport du coroner Guy Gilbert sur le décès du caporal Marcel Lemay recommande clairement que la police n'intervienne pas dans les communautés autochtones sans une autorisation du ministre de la Sécurité publique.

Parmi les 23 recommandations émises par le coroner, plusieurs ont pour effet de limiter le pouvoir de décision de la Sûreté du Québec, en forçant le corps policier à répondre de l'autorité du ministre, à partager ses renseignements et à soumettre ses plus importantes opérations à l'approbation des autorités.

Le coroner Gilbert recommande ainsi que la Loi soit modifiée de façon à ce que le sous-ministre de la Sécurité publique soit reconnu comme un acteur important dans les communications entre la SQ et le ministère.

De même, le coroner insiste pour que toute la procédure de la SQ concernant les renseignements de sécurité dont elle dispose soit révisée. Il souhaite également que la Sûreté soit forcée de partager avec le ministère toute information tendant à démontrer l'existence d'une menace à la sécurité publique, dans les cas de conflits communautaires.

Sur le plan des responsabilités réciproques du directeur de la SQ et du ministère de la Sécurité publique, le rapport révèle par ailleurs que les directives concernant les pouvoirs de l'un et de l'autre sont à la fois précises et contradictoires. À l'époque de la crise d'Oka, écrit le coroner, le directeur de la SQ avait une interprétation assez vague de la responsabilité ministérielle, et du pouvoir du ministre d'approuver ou non une intervention sur le territoire du Québec.

C'est pourquoi le coroner recommande que soit précisé très nettement dans la Loi sur la police où se trouvent les limites entre la responsabilité ministérielle et l'autonomie essentielle de la Sûreté du Québec, face au gouvernement, dans son rôle d'agent de la paix.

Le coroner estime également nécessaire qu'il soit indiqué dans la Loi sur la police qu'une intervention policière comme celle d'Oka ne soit plus possible sans l'autorisation du ministre responsable de la SQ.

En juillet 1990, a démontré clairement l'enquête du coroner spécial, aucun membre du cabinet du ministre de l'époque, Sam Elkas, n'a été formellement informé de l'imminence de l'intervention.

Le 10 juillet, lorsque Me Hélène Ménard, avocate du cabinet de M. Elkas, s'est informée auprès de la SQ des intentions de celle-ci, le directeur Robert Lavigne lui a répondu : « En te réveillant demain matin, tu sauras... »

Si la SQ avait partagé les informations qui lui ont permis de croire que l'ordre public était sérieusement menacé à Oka, et si une analyse moins strictement policière des enjeux avait pu être produite en concertation avec des fonctionnaires, la décision de la SQ n'aurait peut-être pas été la même.

C'est pourquoi il recommande également qu'une sorte de conseil de sécurité, semblable à la Commission de sécurité publique de la CUM, soit créé pour réunir des personnes de diverses disciplines, qui auraient à se pencher sur des problèmes semblables à ceux qui se posaient alors à Oka, en 1990.

Cet organisme ne siégerait pas en permanence, et c'est la Loi sur la police qui devrait déterminer dans quelles circonstances il se réunirait, notamment pour traiter de dossiers plus délicats, dont les implications ne sont pas que policières.

Par ailleurs, près du tiers des recommandations contenues dans le rapport Gilbert sont adressées directement à la SQ. Une seule de ces sept recommandations concerne sa politique opérationnelle. Les six autres sont reliées à une série d'erreurs flagrantes dans la préparation du raid, à des bizarreries administratives et à de curieux rapports internes.

Le 10 juillet 1990, le directeur général adjoint de la SQ, M. Marc Lizotte, a mis au point l'opération prévue pour le lendemain en faisant appel à un plan dont les données dataient du 8 mai, et qui n'étaient forcément pas à jour. Ce plan, le directeur Lavigne avait *présumé* qu'il était à jour et c'est ce même plan qui devait indiquer les données essentielles aux policiers qui participaient à l'opération, en décrivant les lieux, les forces en présence, et le déroulement du raid.

Ce plan n'a jamais circulé dans les rangs des 125 policiers, à qui on n'a jamais été expliqué le degré de dangerosité du raid, pour la simple et bonne raison que les informations faisant état de la présence d'hommes armés n'ont pas été prises en considération, au moment de sa préparation.

Un agent d'information du service des renseignements, M. Yves Jodoin, a informé un officier deux heures avant le raid, vers 3 h 30 du matin, que « quant à lui, il n'irait pas là ». L'information n'a pas été retenue.

Plus bizarre, le coroner n'a pu obtenir de la Sûreté du Québec qu'un rapport de trois pages, sans conclusion, sans destinataire, sans signature et sans même un titre, lorsqu'il a tenté d'obtenir le rapport d'évaluation de menace qu'aurait produit une analyste, Mme Danielle Faladeau, ce soir-là.

Pire, indique Me Gilbert, manifestant un scepticisme certain, la Sûreté du Québec n'a fait aucun enregistrement audio ou vidéo de son opération du matin du 11 juillet 1990.

Devant le coroner, l'inspecteur Jean-Pierre Gariépy a prétexté que le corps policier ne disposait pas de l'équipement nécessaire à cette fin... même s'il existe une directive interne à cet effet depuis 1985.

« L'explication de l'inspecteur Gariépy, écrit-il, laisse planer un doute sérieux sur une aussi grossière omission. Ne serait-ce pas plutôt que l'opération aurait été enregistrée, mais qu'on ne retrouve plus les bobines ? Cela s'est déjà vu en Amérique. »

Pour toutes ces raisons, le coroner recommande à la Sûreté du Québec d'enregistrer ses opérations, et de s'assurer de préserver ces éléments d'enquête plus que trois mois, comme le précisait la directice de 1985, qui n'a pas été respectée.

Il recommande également de revoir toute la procédure interne à la SQ pour la préparation des plans d'intervention, et le respect des directives voulant que chaque policier doive être informé des risques, des embûches géographiques, et du déroulement d'un raid.

Enfin, le rapport du coroner Gilbert recommande au ministre de la Sécurité publique « de s'assurer que la SQ procède à un examen critique de l'Opération Doré 90-4 (celle du 11 juillet 1990), en ayant soin de recourir à cette fin à des experts avisés... »

Car, étrangement, malgré la mort d'un de ses hommes, la SQ n'a apparemment pas fait de post-mortem sérieux du fiasco de juillet 1990 s'il faut en croire les témoignages de ses hauts dirigeants devant le coroner Gilbert.

Le coroner estime qu'en témoignant, ceux-ci « ont davantage présenté un plaidoyer de justification ».

Ménard impressionné par la qualité du rapport

PC et La Presse

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, est impressionné par la qualité du rapport sur la crise d'Oka rédigé par le coroner Guy Gilbert. Il souhaite qu'il soit lu par les leaders autochtones mais admet qu'il lui faudra beaucoup d'imagination pour régler la question liée à la sécurité publique à Kanesatake.

« Les derniers paragraphes à l'adresse des Mohawks sont très vrais. À certains moments il est assez incisif à leur égard, tout en les respectant », a fait remarquer le ministre, hier, en interview téléphonique.

Le coroner fait en effet remarquer que « pour plusieurs, être traditionaliste se limite à dire qu'on est un guerrier (warrior) tout en admettant qu'on n'est même pas membre de la Grande Maison (Longhouse), l'assise du traditionalisme iroquois ».

Le coroner termine son rapport de quelque 500 pages ainsi : « Les autochtones doivent être conscients des contraintes de l'histoire et prêts à des compromis essentiels à une coexistence fraternelle sur un territoire partagé. »

Quoi qu'il en soit, à l'exception de la recommandation du coroner sur le droit de refus à octroyer aux policiers dans des situations à haut risque pour leur vie, le ministre endosse la totalité des suggestions qui lui sont faites.

Une de celles-là veut que d'ici à ce que la population autochtone de Kanesatake retrouve confiance dans les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) et cesse de les voir comme des agresseurs, les gouvernements d'Ottawa et de Québec s'entendent pour doter les autochtones d'une force de police.

Le ministre admet qu'il doit agir sans attendre que soit réglée la question territoriale qui relève d'Ottawa et qui traîne depuis cinq ans. Il prévoit que cela ne sera pas facile.

« Tant que la question territoriale ne sera pas réglée, il va falloir faire preuve d'une très grande imagination. Je vais essayer. Je me rends à Oka au cours des prochains jours pour rencontrer des non-autochtones d'Oka. »

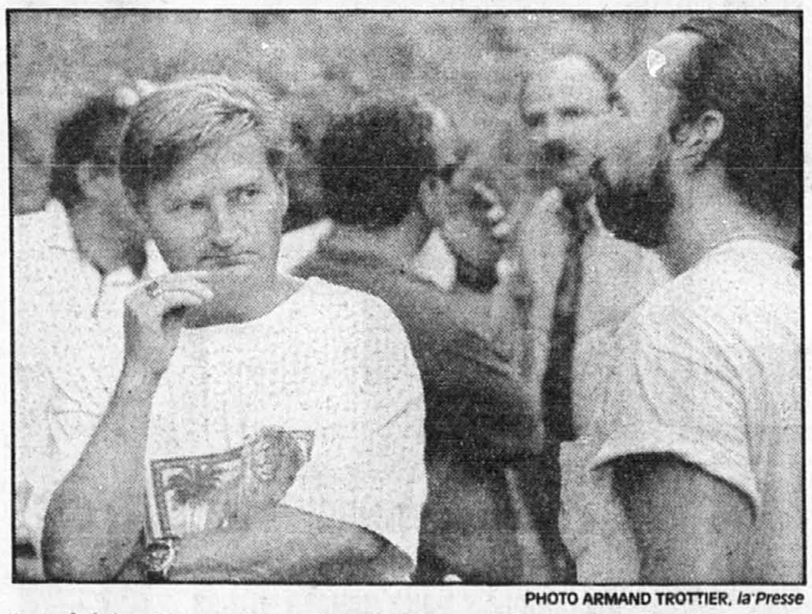


PHOTO ARMAND TROTTIER, *la Presse*

Le ministre Serge Ménard s'est retrouvé face au Mohawk Robert Gabriel, le 29 juillet dernier.

M. Ménard considère que la « petite crise » autour de la culture à grande échelle de la marijuana a permis récemment deux déblocages susceptibles de l'aider dans sa tâche.

« Les non-autochtones ont compris qu'il faut une police autochtone en territoire purement autochtone et les autochtones ont compris qu'ils ont besoin de la SQ quand les enquêtes dépassent les capacités d'un petit corps de police.

« Je vais essayer de miser là-dessus », promet-il.

Cela dit, le ministre fait remarquer que la communauté autochtone de Kanesatake compte 800 autochtones et que le taux d'encadrement policier au Québec tourne autour d'un policier par 800 habitants.

« Une force de police autochtone serait bien petite. Il faudrait nécessairement qu'elle travaille en étroite collaboration avec la SQ », fait valoir le ministre.

La stratégie de M. Ménard voulait qu'il règle d'abord la question de la police amérindienne à Kahnawake avant de s'occuper de celle de Kanesatake.

À Kahnawake, le ministre dit envisager « une vraie police formée, obéissant au code de déontologie des policiers québécois et contre laquelle les citoyens ont un recours s'ils estiment que la police a abusé de ses droits et qui collabore avec la SQ ».

M. Ménard estime que la situation à Kanesatake se complique du fait qu'il n'a pas encore réussi, depuis qu'il est ministre de la Sécurité publique, à rencontrer le grand chef du conseil de bande, Jerry Peltier. « Ça n'a pas de sens. »

La SQ étudie

Pour sa part, la Sûreté du Québec n'a pas réagi au rapport du coroner Gilbert. Dans un communiqué émis hier, la SQ affirme que « compte tenu de l'ampleur et de la complexité de certains des 23 recommandations qu'il renferme, la direction a choisi de s'accorder un délai de quelques semaines avant de se prononcer de façon définitive ».

À l'Association des policiers provinciaux du Québec, à qui le coroner a reproché de s'être ralliée derrière la direction de la SQ en cours d'enquête, on a indiqué hier que le président Jocelyn Turcotte n'était pas libre présentement, et qu'il pourrait commenter le rapport mardi prochain.

Pour sa part, joint par *La Presse*, l'ex-directeur de la SQ, M. Robert Lavigne a affirmé qu'il répondra par écrit au rapport du coroner, et qu'il devrait rendre sa réaction publique au cours des prochains jours, possiblement aujourd'hui même.

Enfin, l'ex-adjoint de M. Lavigne, M. Marc Lizotte, n'a pu être joint hier.

De sévères critiques ont été adressées à son endroit par Me Gilbert dans son rapport, et le ministre Ménard admet que celui à qui il a confié récemment la direction de l'inspectorat a commis une erreur ce matin-là.

« C'est sûr qu'il a fait une erreur, mais c'est une erreur en temps de crise au moment où il travaillait jour et nuit et que la pression était énorme. Par contre, il est un des meilleurs officiers qu'a connus la SQ et un administrateur hors pair. »

« L'inspectorat, c'est sa place. Il ne sera jamais en situation d'opérer dans une situation de crise et on va tirer partie de ses talents d'administrateur », a ajouté le ministre Ménard.

Ce dernier partage en outre l'opinion du coroner Gilbert voulant que la SQ ait été laissée à elle-même sous le gouvernement libéral.

Finalement, le ministre regrette que la preuve accumulée ne permette pas de poursuivre celui qui a commis l'« assassinat » de Marcel Lemay. « Il s'agit d'un assassinat, c'est-à-dire d'un meurtre commis pour des raisons politiques. »

Pour sa part, le député libéral de Mont-Royal, John Ciaccia, juge que les recommandations du coroner Gilbert démontrent une grande sensibilité face aux enjeux culturels et historiques des autochtones.

Même si certains passages du rapport critiquent sévèrement le gouvernement dont M. Ciaccia faisait partie, le député de Mont-Royal fait remarquer que la Sûreté du Québec est surtout visée.

De plus, M. Ciaccia se réjouit de ce que le coroner insiste pour que les négociations avec les autochtones se fassent dans un climat de collaboration et de paix et que tout recours à la force soit écarté.

Les Mohawks contestent la conclusion principale du coroner Gilbert

DENIS ARCAND

Il faudra attendre la publication de la version anglaise du rapport Gilbert, lundi ou mardi, pour pouvoir s'abreuver des commentaires de Jerry Peltier. Une opinion d'ailleurs partagée par la plupart des citoyens mohawks de Kanesatake contactés hier.

Mais d'autres citoyens mohawks plus doués pour les langues ont jugé qu'ils en savaient suffisamment pour contester la conclusion principale de la version officielle, publiée hier : « Je ne peux pas comprendre comment le coroner a pu en arriver à la conclusion que seuls des tireurs mohawks ont pu abattre le caporal Marcel Lemay », a indiqué hier Deborah Étienne, une militante traditionaliste de longue date qui dit avoir assisté à presque toutes les audiences de l'enquête du coroner Guy Gilbert. « Ç'aurait pu être un coup (accidentellement) tiré par un autre policier. Sa conclusion ne correspond pas à la preuve qui a été présentée devant lui. »

L'expertise balistique — très convaincante, selon le rapport — ne convainc pas Mme Étienne. Une position que partage un autre militant traditionaliste, Walter David, qui était sur place le jour de la fusillade durant laquelle plus de 100 coups de feu ont été échangés. « Je ne peux pas affirmer que le caporal Lemay n'a pas été abattu par une balle tirée de la barricade. Mais je ne crois absolument pas que les audiences aient démontré que la balle ne pouvait venir que de là. »

M. David et Mme Étienne — tous deux anglophones — ont souligné qu'ils se prononçaient sous toute réserve, n'ayant lu qu'un résumé en français diffusé plus largement que le rapport lui-même. Ils disent qu'ils reviendront sur le sujet après avoir lu la traduction.

Mais les deux ont fait valoir que la faiblesse principale du rapport du coroner n'était pas les témoins entendus durant les audiences : « Ce sont tous ceux qui n'ont jamais été convoqués, sans qui toute la vérité ne sera jamais faite : Robert Bourassa, Brian Mulroney, Tom Siddon (l'ancien ministre des Affaires indiennes), Frank Vieni (son principal fonctionnaire au Québec) et d'autres. »

Satisfaction

Malgré son objection à la conclusion principale, M. David a manifesté une certaine satisfaction en apprenant que la Sûreté du Québec était très sévèrement critiquée par le coroner, tout comme, à un degré moindre, les autorités municipales, provinciales et fédérales. « C'est mérité, a déclaré M. David. Quand je fais ma propre liste des responsabilités, les fautifs sont, dans l'ordre, le maire d'Oka, la Sûreté du Québec, le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec. Et, enfin, nous autres. Parce que nous aussi, on a fait des erreurs. »

M. David a affirmé qu'il n'était pas insensible au dernier chapitre du rapport, un « message de paix » adressé aux Mohawks par le coroner. Il s'est dit touché par le titre choisi par le coroner Gilbert, *Tsinekwa ne skennon* (« paix aux deux côtés », en langue mohawk).

Mais il a exprimé des réserves au sujet du contenu de ce chapitre, qui invite notamment les traditionalistes de Kanesatake à mettre de l'ordre dans leur propre maison, afin d'avoir des positions moins « incohérentes ».

« Je lui donne raison, au coroner, jusqu'à un certain point, s'il veut dire que plus de Mohawks devraient faire l'effort de lire et de comprendre notre Grande loi de la paix. Si tous la connaissaient et la respectaient, nous serions plus unis. La plupart des réponses aux problèmes des Mohawks s'y trouvent. »



PHOTO AP

Un couple de Sandbridge, en Virginie, tentait hier de fortifier une digue soumise aux assauts des vagues annonciatrices du passage de l'ouragan Félix. L'ouragan est attendu ce soir sur la côte.

Félix : les plages du Maine fermées

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ L'ouragan Félix a cessé peu à peu de progresser vers l'ouest hier et les météorologues estiment qu'il pourrait n'atteindre finalement le littoral atlantique des États-Unis que ce soir.

L'ouragan faisait hier soir pratiquement du surplace et, selon un centre spécialisé dans l'étude des ouragans à Miami, devrait aborder la côte atlantique des États-Unis du côté du cap Hatteras, en Caroline du Nord. Les services de secours côtiers ont cependant préféré fermer toutes les plages atlantiques jusque dans le Maine. Quatre personnes au moins se sont noyées depuis le week-end dans une mer agitée par les vents annonciateurs de Félix.

À 20h00 locales mercredi, Félix se trouvait à environ 230 km à l'est du cap Hatteras.

La menace de Félix a contraint 200 000 personnes, touristes ou habitants de la région, à évacuer le littoral de Caroline du Nord.

Amtrak, la compagnie américaine des chemins de fer, a supprimé tous les trains reliant New York à la Floride en raison des risques d'inondations, d'arbres abattus ou de problèmes de signalisation.

Félix a balayé les Bermudes lundi et mardi, laissant derrière lui des milliers de personnes sans électricité. L'ouragan a obligé à reporter de 24 heures à hier le référendum sur l'indépendance de l'archipel britannique.

Le tour du monde en 31 h 27 m

Le Concorde bat son propre record

Reuter

NEW YORK

■ Un Concorde parti de New York mardi a effectué un tour du monde en seulement 31 heures 27 minutes et 49 secondes, battant ainsi deux records de vitesse autour de la Terre.

Les 99 passagers et 18 membres d'équipage du Concorde d'Air France parti mardi de l'aéroport new-yorkais J.F Kennedy à 11h49, heure locale, dans le sens ouest-est ont regagné cet aéroport hier à 19h16, heure locale après six escales techniques de ravitaillement, à Toulouse, aux Émirats arabes unis, en Thaïlande, à Guam, à Hawaï et au Mexique.

L'avion supersonique bat ainsi tout d'abord le précédent record d'un autre Concorde, qui avait fait un tour de la Terre est-ouest en 32 heures 49 minutes et trois secondes les 12 et 13 octobre 1992. Il bat également le record de 36 heures 8 minutes et 34 secondes établi par un avion d'affaires américain Gulfstream IV les 26 et 27 février 1988 dans le sens ouest-est.

« Nous sommes fatigués »

Le Concorde a parcouru 40 403 km. Son temps de vol effectif est de 22 heures 39 minutes et 21 secondes, à une vitesse moyenne de 1783,2 km/h. Au total, huit heures, 48 minutes et 28 secondes ont été consacrées au ravitaillement en carburant au cours des six escales.

« Nous sommes fatigués et nous allons faire la fête en allant dormir au lit », a déclaré à l'arrivée le pilote Michel Dupont.

Une fusée commerciale doit être détruite

Agence France-Presse

BASE DE VANDENBERG, États-Unis

■ Une fusée commerciale d'un nouveau type transportant un satellite de communication de 3 millions de dollars a dû être détruite mardi deux minutes et demie après son lancement au dessus de l'Océan Pacifique, a-t-on appris hier auprès des responsables du programme.

« Elle partait beaucoup trop haut », a indiqué Billy Birdwell, porte-parole de l'US Air Force qui a commandé l'auto-destruction de la fusée propulseur Lockheed Martin estimée à 16 millions de dollars. Les pièces de la fusée, lancée de la base aérienne de Vandenberg (Californie), sont tombées dans l'océan sans causer de dégâts.

Le lancement avait dû être retardé de trois semaines en raison de problèmes techniques survenus durant la préparation.

« C'est une grande déception pour nous », a déclaré Don Baene, porte-parole du programme de la fusée Lockheed. « On ne sait pas quel a été le problème », a-t-il ajouté, indiquant que les informations reçues de la fusée avant la destrution devaient désormais être analysées.

Pour un service personnalisé

LE COMPTOIR SAINTE-AGATHE
114-B, rue Principale
Sainte-Agathe-des-Monts
(819) 326-8774

KANUK

LE COMPTOIR SAINT-SAUVEUR
390, rue Principale
Saint-Sauveur
(514) 227-3939

GRAND SOLDE ESTIVAL
DU 17 AU 20 AOÛT 1995

L'hybride par excellence pour vos randonnées sur le Parc linéaire
SPECIALIZED CROSS ROAD
Équipé avec: - Bouteille - Porte-bouteille - Béquille - Embouts de guidon
POUR 450$ Rég.: 575$ taxes incluses
HYBRIDE ZeBrano (femme)
POUR 530$ Rég.: 650$ taxes incluses

VÉLOS DE ROUTE, DE MONTAGNE ET HYBRIDE -20%
GIANT SPECIALIZED GARY FISHER KONA

GANTS, CUISSARDS ET JERSEYS DE VÉLO -40%
- Pearl - Izumi
- Patagonia LOUIS GARNEAU

VÊTEMENTS LOUIS GARNEAU Patagonia Royal Robbins North Face -30%

SANDALES, SOULIERS, BOTTES DE MARCHE
SALOMON Rockport ASOLO MERRELL Onesport -20%

SACS À DOS, DE COUCHAGE, TENTES
SALOMON Lowe alpine KELTY Trekk. Patagonia - Kanuk - Quest -20%

CASQUES DE VÉLO Giro. SPECIALIZED LOUIS GARNEAU -30%

SOULIERS DE VÉLO SPECIALIZED SHIMANO -20%

LUNETTES SOLAIRES LOUIS GARNEAU Ryders -30%

DE 20 À 50% DE RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

J2275340

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

FISSURES DANS LE BÉTON? INFILTRATION D'EAU?

Vous êtes aux prises avec des fissures dans les fondations ou le plancher de votre garage? Une infiltration d'eau au sous-sol? Un effondrement du sol ou tout autre problème de ce genre qui détériore votre propriété? Contactez un entrepreneur spécialisé. **A.G. Fondapro** comprend que l'investissement majeur dans la vie d'un citoyen est l'achat d'une propriété. C'est pourquoi il est important de confier vos travaux à une entreprise fiable et honnête. Pour vous assurer de notre fiabilité, notre entreprise possède une licence en règle de la Régie du bâtiment du Québec, un cautionnement sur les travaux de l'A.P.C.H.Q., une garantie de 5 ans sur la plupart des travaux et les produits utilisés, ainsi qu'une assurance personnelle de responsabilité civile. Nos techniciens spécialisés répondront à vos questions et vous expliqueront quelle est la meilleure solution pour vous. Solution à un prix moins élevé que vous ne pourriez l'imaginer.

N'attendez pas que le problème s'aggrave, communiquez avec **monsieur Alain Grenier (7 jours sur 7).**
Estimation gratuite.
Nous acceptons les frais d'appel.

AG FONDAPRO
651-5524

2263055 FM

FAITES LE PREMIER PAS. DONNEZ.

DYSTROPHIE MUSCULAIRE
À force de chercher...
1265 rue Berri, bureau 782
Montréal Québec H2L 4X4 Tel. 514 987-9907

Qu'attendez-vous ?

4,9 % de taux de crédit jusqu'à 48 mois*

Windstar
Villager
Aerostar
Ranger
Série F*
Escort
Taurus
Sable

C'est le temps ou jamais !

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS !

*L'offre de taux de crédit s'applique aux modèles Aerostar, Villager, Windstar, Ranger, Série F (*à l'exception des cabines allongées et moteurs diesel), Escort, Taurus et Sable. Cette offre s'applique aux modèles neufs 1995 et d'années antérieures en stock chez les concessionnaires. Les quantités sont limitées. Le terme maximal du prêt est de 48 mois sujet à approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

FORD
MERCURY LINCOLN

La ville de New York a entrepris de compter ses arbres

Plusieurs « arbricides » ont été signalés depuis le début de l'année

PC et Reuter

NEW YORK

■ La ville de New York a entrepris de dénombrer les arbres qui survivent sur son territoire avant qu'ils ne soient tous disparus.

Plusieurs « arbricides » ont été signalés depuis le début de l'année, si bien que des centaines de volontaires et des employés du service des parcs ont entrepris de parcourir les 33 278 îlots d'habitation de Manhattan, calepin à la main, afin de répertorier tous les arbres qui poussent dans Brooklyn et les quatre autres quartiers de l'île.

Le mois dernier, des policiers ont appréhendé un entrepreneur embauché pour couper trois arbres qui empêchaient de bien voir l'enseigne d'un gymnase. Une récompense de 2500 dollars a par ailleurs été offerte pour connaître l'identité du « meurtrier » qui a abattu sept platanes.

Le service des parcs a par ailleurs qualifié de « Boucher de Bay Ridge », un homme qui a abattu 42 arbres qui lui bouchaient la vue et lui réclament 32 000 dollars pour remplacer ces arbres déjà à maturité par 92 nouveaux plants.

« C'est définitivement de l'arbricide au premier degré, même si techniquement c'est du vandalisme », clame le porte-parole du service des parcs, Parke Spencer.

Ceux qui sont chargés de répertorier les arbres survivants doivent en noter l'essence, la taille et l'état général. Ces informations seront réunies dans une banque de données qui sera très utile aux émondeurs, abatteurs et planteurs d'arbres, explique M. Spencer.

Ils prévoient dénombrer de 500 000 à 700 000 arbres le long des trottoirs de l'île, dont la moitié dans Queens. On compte par ailleurs quelque deux millions d'arbres de plus dans les parcs municipaux.

Enquête de deux mois

Personne ne sait combien coûtera ce recensement et combien de temps il faudra pour être complété, mais la coordinatrice du programme, Tricia Lindemann, estime qu'il faudra environ deux mois.

« Nous ne sommes limités que par le temps froid et la chute des feuilles, explique-t-elle. Il est en effet très difficile d'identifier certaines essences quand l'arbre a perdu ses feuilles. »

Dans une ville ou la flore est rarissime, les arbres sont précieux aux yeux de la population et leur destruction a souvent provoqué de graves querelles de quartier. Le budget consacré par la ville à la plantation de nouveaux arbres n'est cette année que de trois millions de dollars, contre 5,5 millions en 1991.

Les citoyens doivent habituellement attendre deux ans, après leur demande, pour que la ville plante un arbre et il faut en moyenne un an avant que les autorités enlève un arbre mort.

Les citoyens peuvent pour leur part planter des arbres en bordure des trottoirs pourvu que le tronc ait au moins six centimètres de diamètre et qu'il n'appartienne pas à une essence nuisible comme le mûrier dont les racines brisent les trottoirs, l'érable argentée dont les racines plongent trop profond et peuvent détruire des canalisations, le saule pleureur dont les fruits sont dangereux ou encore l'oranger des Osages qui a mauvaise odeur.

La ville de New York dénonce fortement la monoculture, soit la plantation d'arbres d'une seule essence dans un même quartier.

Pour les impatients

Pour ceux qui font preuve d'impatience, la ville a lancé un programme en vertu duquel le demandeur est assuré d'obtenir un arbre au cours de la prochaine saison de plantation, à la condition de contribuer une somme de 400 dollars.

Le demandeur peut choisir l'essence désirée à partir d'une liste établie des arbres susceptibles de mieux survivre en milieu urbain. Les plus populaires sont l'avocatier et le caroubier.

La vie urbaine est trop difficile pour de nombreuses essences d'arbres. Un arbre qui vit normalement de 10 à 12 ans ne survivra que sept ans à Manhattan, de dire Joe Bernardo, de Trees New York, un organisme à but non lucratif qui se spécialise dans l'émondage.

« La majorité des arbres que l'on plante ont environ 12 ans. Ils ont de la difficulté à s'adapter à ce nouveau milieu. C'est comme si on sortait un adolescent d'un milieu fermé pour le lancer dans les rues de New York », explique-t-il.

La ville de New York soutient qu'elle plante à peu près autant d'arbres qu'elle n'en coupe, mais les amants de la nature prétendent pour leur part que la ville enlève chaque année plusieurs milliers d'arbres de plus qu'elle n'en plante.

Trait d'union

Pour faire connaissance... tout simplement **1 514 976-7111**

Des frais de 1.79 $ seront portés à votre compte de téléphone.

FEMME CHERCHE HOMME

MINCE, ATTRAYANTE, PASSIONNÉE, AUTONOME
Toi, beau de corps et d'âme, amateur de tendresse, de romantisme et de culture, non-fumeur, 45-55 ans. B.V. 19168

AIMERAIS CONNAITRE UN HOMME DISTINGUE
Raffiné, 60-65 ans, BCBG, pour relation stable. B.V. 19231

AMITIÉ, AMOUR, AUTHENTICITÉ, SPIRITUALITÉ
Veuve, 46, 5'2, recherche homme sincère, sérieux, 5'6 +, moins 60 ans, pour partage, danse, art, marchés, nature. B.V. 19169

AMOUREUSE LAURENTIDES, JOLIE CELIBATAIRE
40, 5'5", 115, désire universitaire libre, 40 +, pour stabilité, exclusivité, (non fumeur; sans enfant, un atout) B.V. 18697

AUTHENTICITE OUVERTURE ENGAGEMENT
Pour bâtir relation joyeuse, intime, intense, épanouissante.Recherche homme libre, non fumeur, 5'8"+, 40-50 ans. B.V. 18930

BELLE PROFESSEURE, ELANCEE, 5'7",
Sympathique, sportive, 43 ans, cherche bel homme 38-50 ans, sincère, près de ses émotions, prêt à s'investir. B.V. 18942

BELLE, ARTISTE, UNIVERSITAIRE, PETITE, 5'2",
chaleureuse brunette, saine de corps et d'esprit, libre, non fumeuse; cherche homologue, 50-60 ans, B.V. 19085

CAMEROUMAISE, 39 ANS
Belle apparence, élégante, gentille, affectueuse. Recherche homme 38 à 45 ans, élégant, gentil. B.V. 19164

CELIBATAIRE, 40 ANS, PIANISTE, CULTIVEE
corpulente, 5'5", non fumeuse, sportive, ski alpin, rive-sud; cherche homme dynamique 35-45 ans. But sérieux. B.V. 19216

CHALEUREUSE, DOUCE, SENSIBLE
Grande ouverture d'esprit, honnête, rondelette, 47 ans, cherche compagnon prêt à s'investir. B.V. 18962

CHARME D'ORIENT - Grande brune racée
47 ans, allure jeune, sportive, pleine d'humour, émancipée, cherche homme 40-55, pour relation stable. B.V. 19071

CHERCHEUSE PAS ANXIEUSE, 43, 5' 9", 130 lb
Jolie, aime nature, cinéma, spiritualité, sans enfant, cherche homme de coeur, bien dans sa peau, 40-50. B.V. 19011

CINQUANTAINE, CULTIVEE
Non fumeuse, non danseuse, non niaiseuse, mais positive, extravertie, recherche un honnête compagnon. B.V. 19119

COMPLICITER ET TENDRESSE
J'ai 52 ans (150 lb, 5'9"), recherche plaisirs à partager avec homme entre 45 et 60 ans. B.V. 19125

DANS LA SOIXANTAINE
Aimant la lecture, la musique, la marche, sagittaire, recherche semblable, autonome, non fumeur. B.V. 19073

DOUCE, PROFESSIONNELLE, 48 ANS, 5 PI 4
Sensible, affectueuse, cherche quarantaine, 5 pi 10 +, non-fumeur, pour romantisme, tendresse, complicité. B.V. 19121

DOUCE, RAFFINEE, JOLIE, FEMININE, PASSIONNEE
5.7 pi, mince, début 40. Toi bel homme, racé, 5.10 po +, poids santé, professionnel, honnête. Relation épanouissante. B.V. 19103

DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE CINQUANTAINE
Désire bon copain, 49-57 ans, libre, sensible, cultivé, sportif, non fumeur, intéressé à investir dans une relation.B.V. 18922

DYNAMIQUE, 50 ANS, CULTIVEE ET SPORTIVE
Professionnelle, 5' 6" mince, attrayante, cherche homme mêmes affinités, 5' 8" +, 50-60, non-fumeur B.V. 18947

EQUILIBRE ET CHARME
Professionnelle cultivée, sportive et mince, désire compagnon séduisant (45-55), pour partage, tendresse. B.V. 19044

FANTAISIE POUR TOI
Attrayante jeune femme, 46 ans, mince, jolie, recherche monsieur 5'10" et plus, 45-54 ans. But s'apprécier. B.V. 19140

FEMME DE 41 ANS, 5 PI 9 PO,
Grassette et parfois gripette, généreuse mais pas niaiseuse recherche bonté, amitié...? B.V. 19129

FEMME 38 ANS, EX-MILLIONNAIRE
Cherche le véritable et grand amour avec un homme très doux, sincère, intelligent, honnête, millionnaire B.V. 19134

FEMME 41, CAPRICORNE
Recherche compagnon automome, non fumeur, aimant la vie de banlieue, théatre, cinéma, musique classique.B.V. 19197

FEMME 50 ans - heureuse - épanouie - enjouée
Non fumeuse, aimant nature, cherche complice pour partager joie de vivre dans paix, harmonie et douceur. B.V. 19180

FEMME, 43, DISTINGUEE, PROFESSIONNELLE
d'allure jeune, bilingue, fumeuse, recherche homme professionnel entre 40 et 50 ans, 5'8"-6'. But sérieux. B.V. 18736

FLEUR ET CIEL BLEU
Le bonheur, à 45 ans, une brassée au boulot, au resto, à Tokyo. Le partager avec intelligent et sensible. B.V. 19162

GRANDE BRUNE, 5'10", COEUR TENDRE
Jolie, 41, aime "blues", boulfe africaine, nature. Cherche homme sensuel pour amour, humour, enfant, campagne. B.V. 19218

JENNIFER QUARANTAINE PLEINE D'HUMOUR
Non fumeuse, 5'6", blonde, yeux pers, synonyme de douceur, prête pour l'extraordinaire. B.V. 18484

JOLI COEUR SOLITAIRE
Femme 49 ans, allure jeune, 5'3", 130 lb, cherche compagnon, beau, grand, pour relation stable. B.V. 19048

JOLIE FEMME MI-TRENTAINE, 5'8"
Autonome, dynamique cherche bel homme, 34-39 ans, 5'11" +, sans enfant, doux, stable pour relation sérieuse. B.V. 18471

JOLIE PETITE CHATTE, CINQUANTAINE
Mince, féminine, vivante, aimerait rencontrer matou à l'aise, sportif et affectueux. But sérieux. B.V. 19018

JOLIE PROFESSIONNELLE, 38 ANS, CELIBATAIRE
5'5", 120 lb, déterminée, indépendante. Toi, libre, professionnel, 40 +, calme, équilibré, sens de l'humour; but sérieux. B.V. 19223

JOLIE, INTELLO-ARTISTE, 51 ANS,
Aime vie, gens, restos, musique, vie urbaine campagne, cherche homme, partager affinités, concilier différences. B.V. 18968

LA QUARANTAINE, BELLE, SENSUELLE
évolutive, rieuse et autonome.
Désire complément libre, pour cap plein soleil! B.V. 18897

LASSÉ D'ÊTRE ENCORE SEUL? J'ARRIVE!
Jolie prof, 51 ans, 5'5", 125 lb. M'attire: forêt, jardins, livres, voyages, arts, vélo, restos... avec toi peut-être? B.V. 19061

LONGUEUIL A LA RECHERCHE DE L'AME SOEUR
Blonde, féminine, jolie, dynamique, 45 ans, amante de la nature, toi 5'8" +, libre, distingué, professionnel, sans enfant. B.V. 18581

POUR "L'ECHAPPER BELLE", 43 ANS, FEMININE
5'6", rive-sud, enjouée; aime intelligence, ouverture d'esprit, sensibilité, sensualité et intégrité. B.V. 19253

PROFESSIONNELLE - BELLE APPARENCE
49 ans, 125 lbs, 5'4", bien vivante, sens de l'humour, cherche un compagnon sincère, non fumeur. B.V. 19247

PROFESSIONNELLE MINCE - JOLIE - 5'6" - 50
jeune de corps et de coeur, cherche partenaire + ou - 50, honnête, agéable, pour relation sérieuse. B.V. 18801

PROFESSIONNELLE RETRAITEE, CINQUANTAINE
Divorcée, autonome financièrement, 5'1", 115 livres, aimerait connaître homme 50-60, assez grand, instruit. B.V. 18956.

PROFESSIONNELLE RETRAITEE HAUTE GAMME
Blonde fin cinquantaine, raffinée. Toi 55 +, 5 pi 11 +, non-fumeur, libre, homme de coeur, pour partage. B.V. 19114

PROFESSIONNELLE TRES ROMANTIQUE,44 ANS.
Cherche français ou méditerranéen, 44-52 ans, professionnel, cultivé, aimant la vie. Pour relation durable, B.V. 18950

PROFESSIONNELLE, FEMININE, CHALEUREUSE
47, 5' 1", blonde, jolie, douce, cherche homme entre 45 et 60 ans, professionnel. B.V. 19023

PROFESSIONNELLE, SENSIBLE ET FÉMININE
Sportive, spirituelle, aimant nature et enfants. Petite, bien dans sa peau, 40, non fumeuse. Recherche âme soeur. B.V. 19193

PROFESSIONNELLE, 35 ANS, BELLE APPARENCE
5'6", 130 lb, autonome, sportive, douce et honnête, recherche professionnel, 32-36 ans, pour relation stable. B.V. 19234

Rive-sud, professionnelle, belle personnalité
50 ans, d'allure jeune, autonome, cultivée. Recherche belle complicité avec homme de tête et de coeur. B.V. 19178

RETRAITEE, 57 ANS LIBRE, ELEGANTE CLASSE
5'4", 120 lbs, non fumeuse sobre, hiver en Floride, cherche retraite autonome pour partage frais. But sérieuxB.V. 19184

ROUSSE, 49 ANS, 5'11", PROFESSIONNELLE
Douce, aime arts et nature, cherche homme environ 6', cultivé, pour complicité, tendresse, humour, feux d'artifice. B.V. 18679

SAGITTAIRE 49 ANS, MINCE ALORS!
Honnête, dynamique, d'allure jeune, cherche ami sincère, 5'8" et moins, autonome. B.V. 19036

SOUPER À LA CHANDELLE
Gentil monsieur, 5'10" +, 45-54 ans, recherché par jolie jeune femme, 46 ans, mince, douce, romantique. B.V. 19141

SUJET CHERCHE COMPLEMENT
Grande, mince, 46 ans, golfeuse, skieuse, rieuse, non-fumeuse, etc. Cherche homme 40 ans et plus, aimant la vie. B.V. 19194

TAUREAU... CHERCHE BELLE COMPLICITÉ
54 ans, libre, autonome, affectueuse, non fumeuse, aimant nature. Toi 49-57, mêmes affinités. But sérieux. B.V. 18959

TRES TRES FEMININE
39 ans, cherche homme grand, stylé, à l'aise, pour sorties intéressantes et diversifiées à coûts partagés. B.V. 18937

UN CHUM POUR COMPLICITE ET TENDRESSE
fin quarantaine, sensible et sereine, désire rencontrer "cavalier" intrépide, grand de corps et d'esprit. B.V. 19239

VEUVE 72 ANS, PARAÎT 64
Intérêts: musique classique, voyages, etc. Aimerais personne avec mêmes affinités. B.V. 19090

VEUVE, SOIXANTAINE, D'ALLURE JEUNE
cultivée, active, passionnée du golf, tennis, bridge. Recherche compagnon non fumeur, ayant joie de vivre. B.V. 19210

VEUVE, 70 ANS - JOLIE - ALLURE JEUNE
EN SANTE. Recherche compagnon libre, joyeux, honnête, pour "jasette" et sorties amicales. B.V. 19245

VOUS SERIEZ FIER D'ETRE MON CHUM !
Grande, plutôt jolie, autonome et cultivée. Vélo, ski. (52 ans, 5'9" - 155 lb, Prévost) B.V. 19078

1942, VEUVE, ALLURE JEUNE ET AGREABLE
Recherche complice moins de 60 ans, 5'8" +, poids santé, distingué, pour activités culturelles et sportives. B.V. 19156

32 ans , enseignante, 5'8", 135 lbs,
Autonome, dynamique, recherche beau grand professionnel, avec même affinité.. But sérieux. B.V. 19143

41, INTELLO ET BONNE VIVANTE
Professwionnelle, 5.6 pi, mince, sans enfant, cultivée. Voyage, boulfe, nature et arts. Recherche compatible. B.V. 19199

HOMME CHERCHE FEMME

A ANJOU, AUTONOME, 40 ANS, BONNE APPARENCE
5'9", non fumeur, recherche femme douce, affectueuse, honnête. But: vivre à deux. B.V. 16704

A BROSSARD, AUTONOME, BONNE APPARENCE
5'9", non fumeur, recherche femme, 5'4" à 5'8", 30 à 39 ans, douce, affectueuse, honnête. But vivre à deux. B.V. 19145

A CONFIRMER SI "petits pots, meilleurs onguents"
Vivacité et action dans nature et ville. Plaisirs de vie à partager avec copine libre, positive, 45-50, petite taille. B.V. 19153

A 44 ANS, JE CROIS ENCORE A:
L'amour sincère, la complicité, l'humour, le partage, les plaisirs de la vie, le respect, les rêves et désirs fous. Et toi? B.V. 19111

AGREABLE, SPORTIF, YEUX VERTS
Belle apparence, 35 ans, 6 pi 2, recherche sportive entre 33-42 ans, 5 pi 6 et + B.V. 19067

ALLURE DISTINGUEE, BELLE PERSONNALITE, 45
6' 1", humour, douceur, communication, partage. Toi, grande, mince, 36-42, différentes nationalités. But sérieux. B.V. 19019

AMANT DE LOISIRS
6 pi. 180 lbs, cherche compagne active, 5'3" 45-48 ans, poid santé, non fumeuse. Pour partager le tout. B.V. 19076

AMATEUR DE VELO
42 ans, 5' 11", 180 lb, bien dans ses jeans, recherche compagne pour rouler sur le chemin du bonheur. B.V. 18735

ATTENTIONNE, FRANC, SIMPLE ET SINCERE
professionnel, 34 ans, 5'6", 135 lb, cherche jolie femme 26-33, féminine, délicate, sans enfant, non fumeuse. B.V. 19214

BASSES LAURENTIDES, JEUNE RETRAITE, 63
5 pi 9, 140 lb, à l'aise, sportif, distingué, voyages, dance, restos. Toi, élégante, mince, 48-57. 115 lb maximum. B.V. 19142

BASSES-LAURENTIDES, ARTISTE, TRENTAINE, 5'6"
Châtain, yeux pers, environ 150 lb, recherche âme d'artiste sérieuse dans son cheminement. B.V. 17611

BEAU JEUNE HOMME 29 ANS
cheveux noir, yeux brun, cherche sportive, aimant les sorties, le plein-air, la bonne bouffe, but amicale et stable.B.V. 19110

BEAU PROF BARBU PAS COMPLIQUE
44, 5'11", 190, non fumeur, tendre, sensible, près de ses émotions, cherche douce compagne, raffinée, 35-40 ans B.V. 19222

BEAU PROFESSIONNEL UNIVERSITAIRE AGREABLE
37, 5'11", 165 lb, à l'aise, affectueux, cherche belle complice, 30-35, partager plaisirs de la vie. B.V. 19170

BEL HOMME, HUMAIN, UN PEU DELINQUANT
Doux, tendre, conscience au niveau du coeur, 5 pi 10, proportionné, toi, affinités, jolie, tendance sexy. B.V. 19249

BELLE ALLURE AU COEUR TENDRE
36 ans, 6 pi, dynamique et affectueux; recherche jolie compagne à la découverte du bonheur. B.V. 19204

BON GARS SIMPLE ET PRESQUE HEUREUX
Père, 44 ans, 5'6", yeux bleus rieurs, fumeur coquin, cherche rieuse, mince pour vélo et sorties. But sérieux. B.V. 18989

CAPRICORNE 38 ans, 6 pi.
non fumeur, célibataire, cherche compagne 35 à 45 ans, même attributs, aimant sorties et causeries intimes. B.V. 19155

CELIBATAIRE CHERCHE CELIBATAIRE
Quarantaine, mi-intello, mi-sportif, recherche copine délicate, pour échapper à la solitude. B.V. 19150

CHARMANT, TENDRE, SYMPA, BLOND
46, (5 pi 10), cultivé, libre, cherche jolie femme 35 +, autonome, délicate, mignonne, douce, loisirs, amitié et +. B.V. 18994

DANS LA MI-QUARANTAINE, 176 LB, 5 PI 10 ½ PO
Homme sportif (tennis, ski alpin), spontané, affectueux, cherche femme mince, esprit ouvert, non-fumeuse, de Mtl. B.V. 19229

DANSE SOCIALE, THEATRE, BON VIN
Libre 40, 5 pi 7, 155 lbs, cherche femme élégante, séductrice, non-fumeuse, 35-45. But: complicité et tendre amitié.B.V. 19029

DIAMANT BRUT, HOMME 40+
Non fumeur, jeune, mince et en forme. Cherche son rayon de soleil, très féminine et autonome pour décomposer la lumière blanche de nos vies. B.V.19136

DIVORCE, 50 ANS, 5'7", 140 LB
Recherche femme libre autonome, 45-50 ans, pour amitié et plus. B.V. 18982

DOUX, ROMANTIQUE, 32 ANS, 6', 180 LB, RIVE-SUD
Bonne apparence, cherche amie, féminine, douce, vivre amour, tendresse, valeurs du coeur, de l'âme. But: sérieux. B.V. 19094

ELEGANT PROFESSIONNEL, LIBRE, 6 pi, MINCE,
40-taine, cultivé, tendre et disponible. Cherche jolie grande mince distinguée au coeur tendre/sincère, max 47. B.V. 19009

EQUIPIERE DE VOILE RECHERCHEE,
40 +, pour croisière Bahamas-Antilles, hiver prochain.B.V. 19158

FEMME 45 ANS, 5'6"
Aimant nature, musique et arts, recherche compagnon libre, scolarisé, 45-55, 5'7" et plus, pour relation stable. B.V. 19198

FRANCAIS SUPER SYMPA CHERCHE EQUIVALENCE
Homme 49 ans, très bel homme, 6'1", cherche copine hyper belle avec méga neurones d'intelligence. B.V. 19031

FRUIT MÛR, D'ALLURE JEUNE, À CUEILLIR. 45 ANS
5'9, libre, sans enfant, autonome, romantique, sensuel; rêve: jolie compagne similaire, + ou - 35 ans. Mtl, Sud. BV 19050

HOMME AU GRAND COEUR, CHERCHE ÂME SOEUR
pour un voyage à deux et vogue le navire, 42 ans, 6', 168 livres, trilingue, ni riche, ni pauvre. B.V. 19165

HOMME CÉLIBATAIRE 36 ANS, DE BONNE HUMEUR
Bon cuisinier, belle apparence, 6', 165 livres, débrouillard et inventif, cherche femme 35-45, compatible. B.V. 19246

HOMME D'AFFAIRES INTERESSANT
Cultivé, spirituel, sensuel, belle apparence, à l'aise, 45 ans, fumeur, cherche femme sexy et intelligente. B.V. 19091

HOMME D'AFFAIRES MARIE,
quarantaine, cherche complice 28 à 35, mariée ou engagée, pour relation durable et discrète. B.V. 19115

COMMENT RÉPONDRE À UNE ANNONCE

1. Choisissez les annonces qui vous intéressent et notez le numéro de B.V. (5 chiffres).
2. D'un téléphone à clavier (Touch-Tone), composez le **1 514 976-7111.**
3. Suivez attentivement les instructions pour écouter les annonces et laisser des messages.
4. Des frais de 1,79 $ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

*Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicatif est le 514. Vous devez avoir 18 ans ou plus pour l'utiliser.

COMMENT RÉCUPÉRER VOS MESSAGES

1. Composez, sans frais, le **761-7111** pour connaître le nombre de messages reçus.
2. Ensuite, d'un téléphone à clavier (Touch-Tone), vous composez le **1 514 976-7111** tout en ayant votre numéro de boîte vocale et votre code d'accès confidentiel
3. Suivez attentivement les instructions pour récupérer vos messages.
4. Des frais de 1,79 $ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

*Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicatif est le 514. Vous devez avoir 18 ans ou plus pour l'utiliser.

Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation de la messagerie vocale VOX-TEL, employez gratuitement la ligne interactive en composant le 761-7111

HOMME DE 45 ANS
Simple, franc, distingué, recherche femme proportionnée, 35 - 45, possédant mêmes qualités. Relation sérieuse. B.V. 19024

HOMME MARIE, 45 ANS, ROMANTIQUE
Recherche femme mariée, blonde, belle apparence, pour relation stable, discrète et excitante. B.V. 19020

HOMME MARIÉ, 48 ANS
avec charme, désire belle grande femme sensuelle et sportive. Discrétion. B.V. 19144

HOMME SENSIBLE, DOUX, HONNETE
Laval, 5'8", 37 ans, non fumeur, aimant cinéma, théâtre, cherche femme fidèle pour vivre belle complicité. B.V. 19192

HOMME SERIEUX, 64 ANS, 5'7", 140 LB
Franc, honnête, aimant marche, balades en auto, restos, désire rencontrer gentille dame. B.V. 19202

HOMME 37 ANS RECHERCHE FEMME
5.7 pi, 160 lb, dynamique, rêveur, travailleur social. Elle: rieuse, jolie, pas à l'argent. Dominatrice s'abstenir. But? B.V. 19107

HOMME 45, 5'10", YEUX BLEUS, AFFECTUEUX
Recherche femme non fumeuse, 30 à 42 ans, pour rencontres intimes, occasionnelles. Ethnies bienvenues. B.V. 18990

HOMME 47 ANS, LIBRE DE COEUR ET DE CORPS
5'10", 200 lb, désire rencontrer femme 37-44 ans, jolie, féminine, sensuelle, poid santé, pour composer avec l'Amour. B.V. 19092

JEUNE HOMME DE 39 ANS, LIBRE DE COEUR
De belle apparence, 5 pi 5, sans enfant, non-fumeur, recherche femme dans la trentaine pour but sérieux. B.V. 19113

JEUNE HOMME IMMATURE 35 ANS RECHERCHE
Jolie jeune sirène majeure pour réchauffer sa piscine. Bikini facultatif, rafraichissement garanti. B.V. 19040

JEUNE HOMME JOVIAL, POSSEDANT PISCINE
patio et sens de l'humour; cherche jolie jeune femme qui aime se mouiller, sirène bienvenue, baleine s'abstenir! B.V. 19248

JEUNE HOMME NOIR PROFESSIONNEL 5' 7"
A la recherche d'une jeune femme de 30-32 ans bien dans sa peau, pour relation sérieuse. B.V. 19016

Laurentides - Ingénieur 43 ans
5' 9", 153 lbs, libre, mince, sportif, cultivé, et à l'aise, cherche une sportive mêmes affinités, sans enfant. B.V. 18686

LAVAL, BON COMPAGNON
Sportif, non-fumeur, 53 ans, 5'7", désire rencontrer femme, belle apparence, mince, 35-50 ans. B.V. 17802

MECANICIEN INDUSTRIEL 35 ANS
5'10", 150 lb, amateur de plein-air et activités culturelles, recherche compilce pour but sérieux et fonder familleB.V. 19072

MILLIONNAIRE, 6'2", 36 ANS, RECHERCHE TRES
belle princesse, avec beaucoup de classe, 27-30 ans, sensuelle, douce, mince et sexy, pour vie excitante à deuxB.V. 19227

MOI ET TOI?
Moi: 38, 5'10", 145 lb, sportif, enjoué, non fumeur, professionnel. Toi: 28-35, active, mince, professionnelle. B.V. 18978

MONOPARENTAL VEUF 36 TRES BELLE APPARENCE
avec fille 8 ans. Non fumeur. Cherche 27-35 simple avec 1 enfant d'âge scolaire, Rive-Sud. B.V. 17869

Pre-retraité, sportif, 6'2' 52 ans
St-Bruno, non fumeur, romantique et passionné, recherche sportive, golf, tennis etc. but tout partagé. B.V. 19069

PHARMACIEN, 31 ans, 5'10", SINCERE, HONNETE
serein, cherche femme bilingue (22-33), étudiante/professionnelle, pour relation sérieuse, heureuse, stable. B.V. 19201

POMPIER MARIE, 32 ANS
Cherche femme discrète pour relation occasionnelle et stable. B.V. 19237

PROFESSIONNEL AU COEUR ESSEULÉ, 25 ANS, 5'9".
St-Laurent, non fumeur, cherche semblable pour partager les belles choses de la vie. But sérieux. B.V. 18884

PROFESSIONNEL DE LA SANTE
35 ans, honnête, sportif, 5'8", 140 lb; cherche jolie femme mince, 38 et moins, (sans enfant un atout). But sérieux. B.V. 19081

PROFESSIONNEL HAÏTIEN, 6' 1"
Cherche femme, entre 30 et 40 ans, pour sorties occasionnelles et amour B.V. 19010

PROFESSIONNEL 30 ANS
Sportif, aime nature, sorties, non fumeur, 6' 180 lbs, cherche jolie femme indépendante, cultivée. mêmes affinités B.V. 19026

PROFESSIONNEL 36 ANS, BELLE APPARENCE
Recherche professionnelle, trentaine, jolie, mince, cheveux longs, pour relation passionnée et durable. B.V. 19055

PROFESSIONNEL 42 ANS, 6'2", 170 LB
Séparé, avec 2 enfants, cherche femme pour rencontres occasionnelles et stables. B.V. 19196

PROFESSIONNEL, ALLURE JEUNE ET AGREABLE
Célibataire, 50 ans, non fumeur, distingué, 5 pi-10 po, 150 lb. Recherche amie jolie, 35-45, pour partager activités.B.V. 19030

PROFESSIONNEL, BASSES LAURENTIDES
33 ans, 5'10", 170 lb, pas sportif mais actif. But sérieux. Pour plus d'informations, appelez-moi: B.V. 19250

PROFESSIONNEL, LAURENTIDES. BILINGUE
Trentaine, 5' 9", châtain, yeux bleus, non fumeur, sans enfant, cherche jolie semblable, charmante, distinguée. B.V. 18964

PROFESSIONNEL, RIVE-SUD; CÉLIBATAIRE
Trentaine, 5'11, 170 lb., cherche jolie femme mince, douce, sportive, valeurs spirituelles; non-fumeuse. B.V. 18984

PROFESSIONNEL, 28 ANS, 6', SPORTIF, HUMOUR
Bel intérieur et extérieur; pour très jolie femme, 25 à 30 ans, DEC, BAC, bien proportionnée, sensuelle, sans enfant. B.V.19139

PROFESSIONNEL, 29 ANS, MATURE ET SINCÈRE
belle apparence, désire compagne 26-33 ans, sans dépendant, autonome pour complicité. But sérieux. B.V. 18441

PROFESSIONNEL, 30 ANS
sincère, affectueux, simple, éduqué, désire jeune femme intelligente et jolie de 25 à 35 ans. Sans enfant. B.V. 18882

PROFESSIONNEL, 39 ANS
Sens de l'humour, sportif, passionné, libre, cherche professionnelle 25-35 ans, golfeuse un atout. But sérieux. B.V. 19032.

PROFESSIONNEL, 50 ANS, TRES SPORTIF
Belle personnalité, 5.9 pi, 180 lb, cultivé, sensuel, non fumeur. Toi: jolie compagne, 35-50 ans, mêmes affinités. B.V. 19160

PROFESSIONNEL, 57 ans
5'5", marié; à la recherche d'une complice scolarisée, appréciant les arts pour amities stables et harmonieuses. B.V. 17261

PROFESSIONNEL
37 ans, 6', 185 lb, sportif et voyageur, papa 1 fin de sem. sur 2, recherche complice pour but sérieux, 30-35 ans. B.V. 18993

RECHERCE COMPLICITÉ, PARTAGE ET LA DOUCEUR
51 ans, 6'1", mince, non fumeur, fidèle, autonome, recherche femme non fumeuse, 40-51 ans, mince, affinités. B.V. 19080

RIVE SUD, 54 ANS
Simple, franc, distingué, recherche femme proportionnée, 50 à 55 ans, mêmes affinités, pour relation sérieuse. B.V. 19123

RIVE-NORD, JEUNE 44 ANS
Recherche jolie et pétillante compagne, 42 ans ou moins, pour activités, voyages et tendresse. B.V. 19179

SIMPLICITÉ ET SINCÉRITÉ
Jeune homme 26 ans, 6'2", recherche jolie femme 20-32 proportionnelle, québécoise ou latine. But sérieux. B.V. 18966

SIMPLICITÉ ET TENDRESSE
Célibataire 27 ans, 5'10", 160 livres, recherche belle amante, pour fréquentation occasionnelle et non possessive. B.V. 19172

UNIVERSITAIRE, 35, GRAND, CULTIVE
Belle geuule, très passionné, envoi joli plein d'oeil à femme ayant goût vibrer à deux. Sérieux, long terme seulement.B.V. 18954

VERSEAU, 43 ANS, BELLE APPARENCE
non fumeur, 5'7", 155 lb, agréable, dynamique, intérêts variés; recherche femme 32-43, pour relation durable. B.V. 18665

VEUF, 58 ANS, BONNE SITUATION,
affectueux et attentionné, aimant musique classique, nature et calme; cherche femme pour relation sérieuse. B.V. 19225

32 ANS TYPE CLASSIQUE ET SIMPLE
affectueux, sincère, responsable, 6pi, 185 lb, recherche semblable, 5pi6po + ,jolie, distinguée, but sérieux. B.V. 18958

35 ANS VIOLENT DE TENDRESSE
Romantique et sentimental, plein de pouvoir...Aimant sortir et rigoler. Recherche belle femme. B.V. 19096

49 ANS, LIBRE ET ROMANTIQUE
5 pi 10½, proportionné, toi belle femme mince 5 pi 4 +, 45-52 ans, sensuelle, pour partage entier de la vie. B.V. 19022

FEMME CHERCHE FEMME

BELLE BRUNE, 49 ANS, TENDRE
Profonde, démarche intérieure, recherche belle amie, féminine, non fumeuse, pour relation saine B.V. 19221

PROFESSIONNELLE, 34 ANS, AUTONOME, FIDELE,
cultivée, sens valeurs traditionnelles; cherche une femme 31-39 ans, signe: taureau, capricorne, cancer et poisson. B.V. 18451

HOMME CHERCHE HOMME

A LA RECHERCHE D'UN HOMME MATURE ET FIDELE
Homme début soixantaine, grisonnant, 5'5", 165 lb, recherche homme sérieux, 40 ans et plus, libre ou marié. B.V. 19065

HOMME 42 ANS, 5 PI 8, 160
Masculin, belle apparence, allure jeune, non-fumeur, recherche homme trentaine, viril, pour amitié. B.V. 18924

HOMME 45 ANS, 5'8", 150 LB
Cultivé, allure jeune recherche homme viril pour rencontres et sorties. Entre 40 et 60 ans. Barbe un plus. **B.V. 18000.**

HOMME, CINQUANTAINE
Recherche semblable, bedonnant, libre, 55 ans +, pour relation stable. Réponse assurée si compatible. B.V. 19064

RELATION PÈRE-FILS
Homme d'âge mur cherche jeune homme pour dialogue, amitié, étude de l'histoire et bonne bouffe. B.V. 19236

DIVERTISSEMENT VOYAGE

AIMEZ-VOUS CUBA?
Cherche compagne ou compagnon pour partir à Cuba, début sept. 95, 7 jours, 2 sem. ou plus. B.V. 19035

BEAU, GENTTI!. HOMME, 44 ANS
veut fournir appartement à la correcte belle fille, 29-39 ans. B.V. 19124

CYCLO SPORTIF
36 ans en forme, 5pi8, 144 lb, recherche partenaire pour sortie, 40-80-100 km, en prime bonne bouffe et jazz. B.V. 19228

EUROPE - ANTILLES
Retraité, libre, début soixantaine, recherche compagne de voyage, automne, attrayante. B.V. 19045

EUROPE, ASIE, FLORIDE
Jolie femme cinquantaine, autonome, raffinée, cherche compagnon pour voyages, golf, sorties. B.V. 19097

GRECE OU MAROC
Dame divorcée, financièrement autonome, 56 ans, recherche compagnon de voyage, automne. Dépenses partagées.B.V. 18957

ITALIE, VOYAGE EXCLUSIF
28 sept. 95, 16 jours, Rome, Florence, Sorento... Avion, hôtel, 2 repas par jour, visites, 2299 $. Inf.: Gaetane, B.V. 18902

PETIT SATYRE, 5 PI 7, 140 LB
33 ans, recherche petite nymphe, callypige, pour cultiver nos jardins secrets. B.V. 18660

PROFESSIONNEL, SUR SEMAINE
motard sans tatouage le week-end, cherche amie 35-55 ans, avec ou sans moto, pour balade et théâtre. B.V. 19099

RECHERCHE PERSONNE SURDOUÉE
Avec esprit logique, analytique et rationnel. Début:

Un rapport de l'ONU démontre que l'inégalité entre les sexes perdure au Canada

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

MONTRÉAL

■ Le sixième rapport mondial sur le développement humain 1995 préparé pour le compte du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) place le Canada, les États-Unis et le Japon en tête du classement pour le développement humain général qui prend en compte non seulement le produit national brut par habitant mais également l'espérance de vie et l'éducation.

Mais quand les chercheurs ont mesuré les disparités dans le développement entre les sexes, le Canada est passé en 9e position, les États-Unis en 5e et le Japon en 8e position.

Pour le Canada, cela tient principalement au fait que les femmes ne touchent que 29,3 p. cent de la part des revenus du travail, comparativement à 70,7 pour les hommes.

C'est en Suède où la part des revenus du travail est la plus équitable. Un peu plus que 41 p. cent vont aux femmes. Suivent la Finlande, la Norvège et le Danemark.

Les auteurs soulignent que les autorités de ces derniers pays ont récolté ce qu'ils ont semé en favorisant comme ils l'ont fait l'égalité entre les sexes et la participation des femmes à la vie publique.

Pour mesurer leur participation aux décisions politiques, les chercheurs ont basé leurs comparaisons sur le nombre de sièges parlementaires détenus par des femmes.

Encore là, c'est en Norvège et en Finlande où les femmes sont les plus nombreuses à occuper ces postes, suivis de la Suède et du Danemark.

Au Canada, les femmes n'occupent que 17 p. cent des sièges parlementaires tandis qu'à l'échelle mondiale le pourcentage moyen de femmes présentes dans ces institutions est de 10 p. cent.

Ce pourcentage est de 33,5 p. cent pour la Suède, 39,4 p. cent pour la Norvège, 39 p. cent pour la Finlande et 33 p. cent pour le Danemark. Aux États-Unis le pourcentage n'est que de 10,3 p. cent et au Japon 6,7 p. cent.

Le rapport suggère que pour avoir une influence sur les décisions politiques les femmes doivent détenir 30 p. cent des sièges.

Quand on examine le nombre de femmes qui détiennent des postes d'administrateurs et de cadres, on contate que le Canada est en bonne position avec 40,7 p. cent, en avance sur la Suède (38,9) et les autres pays nordiques. L'Australie devance le Canada à ce chapitre avec 41,4 p. cent et est devancée à son tour par la Hongrie avec 58,2 p. cent.

Un des mérites du rapport, et non le moindre, est de montrer qu'un pays avec des revenus relativement faibles peut parvenir à fournir à ses habitants un niveau d'éducation plus élevé qu'un autre pays détenant davantage de ressources.

Par exemple, l'Arabie saoudite qui dispose d'un produit intérieur brut par habitant de 9880 $, connaît un taux d'alphabétisation des adultes de 60,6 p. cent alors que le Sri Lanka, qui a un produit intérieur brut par habitant d'environ 2850 $, présente un taux d'alphabétisation des adultes de 89,3 pour cent.

Normand Lauzon, porte-parole du Programme des Nations Unies pour le développement, chargé de faire connaître le rapport, estime que les gouvernements, preneurs de décision, organisations non gouvernementales, chercheurs et le public en général ont tout intérêt à considérer les données qu'il contient afin de réaliser les carences à combler dans leur pays respectif et les gestes de solidarité les plus appropriés à poser pour aider les pays en développement.

Il y a beaucoup à faire quand on sait qu'à l'heure actuelle, aucun pays n'offre aux femmes les mêmes opportunités que celles offertes aux hommes.

Ce rapport sera rendu public aujourd'hui à Ottawa, notamment par l'Association canadienne pour les Nations Unies.

170 000 viols par an aux États-Unis

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Quelque 310 000 viols ou tentatives de viols sont commis chaque année contre des femmes aux États-Unis, soit plus du double des derniers chiffres publiés à ce sujet par le FBI, selon une enquête du département américain de la Justice.

L'enquête, faite en 1992 et 1993, recense un demi-million d'agressions à caractère sexuel contre les femmes chaque année aux États-Unis, dont 170 000 viols et 140 000 tentatives.

Les derniers chiffres publiés à ce sujet par le FBI indiquaient que 104 000 viols et tentatives de viols avaient été répertoriés par la police en 1993.

Guy Chevrette fait plaisir aux secrétaires trésoriers municipaux

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les secrétaires trésoriers municipaux seront protégés par la loi contre des poursuites pour des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions, a promis, hier, le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette.

Ce dernier a expliqué aux secrétaires trésoriers réunis en congrès qu'il déposerait à cette fin un projet de loi cet automne à l'Assemblée nationale.

L'annonce du ministre a suscité des applaudissements nourris de la part de l'auditoire qui réclame depuis des années une telle protection, surtout depuis les pérégrinations très coûteuses de certains secrétaires trésoriers devant les tribunaux.

En vertu de cette future loi, les municipalités seront tenues d'assumer la défense de leur secrétaire trésorier de la part des contribuables.

Une telle règle est déjà applicable au gouvernement québécois à l'endroit de ses employés.

M. Chevrette a confié aux congressistes qu'il avait été « ébranlé » par des représentations faites par la Corporation des secrétaires trésoriers le 2 juin au sujet des poursuites nombreuses qu'intentent des citoyens contre ces administrateurs municipaux et ce, pour toutes sortes de raisons.

Le projet de loi évoqué par le ministre ne touchera que les aspects reliés au travail et non des histoires de négligence, de mauvaise foi ou d'abus de pouvoir...

« Comme le souligne la Corporation, à juste titre, il existe une tendance voulant que les contribuables s'adressent de plus en plus aux tribunaux pour faire valoir leurs droits ou trancher un litige, a dit le ministre. Le secrétaire trésorier qui exerce les pouvoirs et les devoirs que lui impose la loi n'a pas à assumer les conséquences d'une poursuite pour un acte que la loi l'oblige à accomplir, sous réserve de négligence, d'abus de pouvoir, etc ».

Le ministre n'a pu s'empêcher de donner une petite saveur référendaire à son propos. Il a déclaré : « L'ampleur de la décentralisation demeure largement tributaire du statut constitutionnel que le peuple québécois choisira de se donner dans un proche avenir. La souveraineté ouvre des horizons beaucoup plus larges en matière de décentralisation que son statut actuel de province ne lui permet à l'intérieur du Canada ».

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AIR TRANSAT A.T. INC. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM D'AIR TRANSAT

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

No 951353 au rôle
Dossier no M4895/A328-4-1/5208

Aux termes de la licence 883392, Air Transat A.T. Inc. exerçant son activité sous le nom d'Air Transat est autorisée à exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs à voilure fixe des groupes G et H.

La licenciée demande maintenant l'autorisation d'utiliser également des aéronefs de type Boeing 737-200 ou 300 à voilure fixe du groupe F (dont la capacité de transport indiquée par la demanderesse est de 130 ou 149 personnes ou de 34 790 ou 35 420 livres de marchandises) aux termes de ladite licence.

Une intervention doit citer le no 951353 au rôle. Toute intervention doit être déposée auprès du Secrétaire, **Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A ON9, au plus tard le 18 septembre 1995.**

L'Office fournira sur demande les détails supplémentaires de la demande et de l'information pour appuyer, opposer, ou modifier la demande. **Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Chantal Beauparlant par téléphone au (819) 953-9788 ou par télécopieur au (819) 953-5562.**

J2273587

VILLE DE PINCOURT
APPEL D'OFFRES

CENTRE SOCIO-RÉCRÉATIF

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription « Centre socio-récréatif, projet : 34-091 », et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 10 h (heure locale) le mardi 5 septembre 1995 pour la :

— **construction d'un centre socio-récréatif au Parc Olympique**

Une visite des lieux est prévue le 24 août 1995.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur des formules fournies par le Groupe Conseil GENIVAR Inc.,

— 89, boul. Don Quichotte, suite 9, Ville de l'Île Perrot, QC J7V 6X2, tél. : 453-1621

Ces formules, de même que les plans et devis, pourront être obtenues au bureau des Ingénieurs, à compter du jeudi 17 août 1995 à 13 h moyennant un paiement de 200 $ (taxes incluses) en argent ou en chèque visé non remboursable, à l'ordre du Groupe Conseil GENIVAR Inc.

La Ville de Pincourt ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Elle ne sera pas responsable également des frais encourus par le ou les soumissionnaires.

CE 14e JOUR D'AOÛT 1995
VILLE DE PINCOURT
Monsieur Gilles Chamberland
secrétaire-trésorier
919, chemin Duhamel
Pincourt, Québec
J7V 4G8

J2274965

Hydro Québec — **Appel d'offres** — *pour 14 h, heure de Montréal*

HLT.54945.F	CMF.58007.Z
le mardi 5 septembre 1995	le mardi 19 septembre 1995
Fourniture d'un système de génération/couplage d'implusion à haute énergie. (Jusqu'à 500 AMPS)	**Fourniture de deux (2) centres de transformation pour la centrale Shawinigan 2**
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 % du montant total	Garantie de soumission : 10 %
Prix du d.a.o. : 25 $	Prix du d.a.o. : 25 $
Pour renseignements par télécopieur : (514) 840-4784	

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'endroit suivant :

Hydro-Québec
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est
2e étage, bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8
Pour renseignements: (514) 840-4903

Ce document peut être également consulté aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8h et 12h et entre 13h et 16h.

Pour renseignements relatifs à la vente des documents : Téléphone (514) 840-4903

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des immeubles
Division de la construction

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.005, Montréal H2Y 1C6, pour :

Soumission :
5837 - INDEX : B-5498-10

Description :
MAISON DE L'ARBRE
Décontamination du site et raccordements aux infrastructures
4500, boulevard Rosemont, Montréal

Date d'ouverture :
Le 28 août 1995

Un chèque visé ou un cautionnement de 40 000 $ est requis.

Un dépôt de 30 $ remboursable (sauf à l'adjudicataire) est exigé pour l'obtention des documents d'appel d'offres.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres ou consulter sur place dans la salle mise à leur disposition en s'adressant à compter du **17 août 1995** au Service des immeubles, 385, rue Sherbrooke Est, rez-de-chaussée. Tout dépôt doit être en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal.

Informations : **872-0187.**

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 10 août 1995
Le greffier
Léon Laberge

J2274862

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Le filet de l'Estai ne sera pas exposé à Ottawa

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le filet dérivant saisi à bord d'un chalutier espagnol au large de Terre-Neuve au plus fort de la « guerre du flétan noir » ne sera finalement pas exposé à la Foire du Canada central, qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.

Les dirigeants de l'exposition se sont attelés hier soir à démonter le filet de 3150 kilos et aussi grand qu'un terrain de football — zones des buts comprises... — après que le gouvernement fédéral eut mis son holà à toute l'affaire.

« Nous avons décidé de demander aux organisateurs de retirer le filet à la suite d'une conversation avec des représentants de l'Union européenne, a expliqué Gary Anstey, porte-parole du ministre des Pêches et Océans, Brian Tobin. Ils nous ont fait remarquer que la présentation du filet pourrait être perçue différemment dans leurs pays et nous détourner de notre message commun de conservation. »

Le filet devait faire partie d'une plus vaste présentation du ministère des Pêches et Océans destinée à expliquer les détails de ses saisies et la nécessité d'appliquer les politiques de conservation du poisson.

Le filet avait été repêché dans l'Atlantique en mars par la Garde côtière canadienne et la GRC. Les marins pêcheurs du chalutier espagnol Estai avaient coupé ses amarres pour, présume-t-on, faire disparaître les preuves incriminantes de leur surpêche à l'aide de filets aux mailles trop étroites.

M. Tobin avait fait exhiber le filet à New York au cours d'une opération médiatique savamment orchestrée à l'occasion d'une conférence des Nations unies sur la pêche en haute mer.

Gilles Houde reçoit des appuis

Presse Canadienne

MAGOG

■ Le directeur de l'Office du tourisme du Québec à Paris, Gilles Houde, a été puni pour avoir déploré à voix haute une situation malheureuse que l'industrie touristique québécoise subit et déplore en silence, estime le directeur général de Tourisme Estrie, Alain Larouche.

M. Houde a été renvoyé pour avoir déclaré en substance, au cours d'une entrevue, que le Québec pourrait à très court terme être considéré comme une destination offrant aux touristes des prestations de piètre qualité si son industrie touristique ne se montre pas plus vigilante et se place à la remorque des grossistes en voyages.

« Pour attirer les groupes français, les grossistes leur offrent des voyages tout compris au Québec à des prix dérisoires rendus encore plus bas par l'appréciation du franc sur le marché des devises, fait observer M. Larouche. Ce qu'ils ne disent pas ou ce que leurs clients ne veulent pas comprendre, c'est qu'un hôtelier ne peut pas louer 15 $ la nuitée une chambre dont le prix de location habituel est de 90 $ et qu'un restaurateur ne peut pas non plus vendre 8 $ un repas dont le prix courant est de 20 $. »

Il a évoqué à ce propos une mésaventure survenue dernièrement à un hôtelier de la station touristique Magog-Orford. « Après des pourparlers serrés, un hôtelier s'était entendu avec un grossiste pour recevoir un groupe de visiteurs français à son hôtel à un prix qui lui laissait un profit très mince. Le grossiste avait aussi approuvé le menu proposé. À la fin du repas, les visiteurs ont demandé qu'on leur serve du fromage comme c'est la coutume en France. L'hôtelier était disposé à le faire mais moyennant un supplément parce que le fromage n'était pas au menu et parce qu'il aurait vendu le repas à perte s'il l'avait servi sans le faire payer. Le grossiste a refusé de verser le supplément demandé (1 $ ou 1,50 $ par personne) et a emmené le groupe dans un autre hôtel ».

Selon M. Larouche, c'est une situation qui donne et laisse mauvaise bouche comme celle-là que M. Houde a évoquée quand il a mis en garde les grossistes et l'industrie touristique contre la tentation du tourisme bon marché.

M. Larouche est étonné de la sévérité de la sanction prise contre M. Houde, compte tenu de ses états de service et de l'existence de la tendance qu'il a pointée du doigt.

« Gilles Houde préfère les sabots de bois aux pantoufles de feutre, tout le monde le sait. Il me semble qu'il n'y avait pas de quoi faire un plat avec son éclat de voix », a-t-il commenté.

« M. Houde a déploré avec justesse une situation malheureuse qui n'est pas encore généralisée mais qui pourrait causer un tort énorme à l'industrie québécoise du tourisme si elle le devenait. Son seul tort a été de le faire alors qu'il était encore à l'emploi du gouvernement et avec son franc-parler habituel. S'il avait attendu quelques semaines, il aurait touché la cible quand même », a déclaré de son côté un hôtelier de l'Estrie sous le couvert de l'anonymat.

Selon lui, la lutte féroce que les grossistes se livrent pour conserver et accroître leur part du marché français est responsable de la progression de la tendance dénoncée par M. Houde.

« Les grossistes coupent les prix depuis trois ans. Pour qu'il leur reste un profit, ils exigent des rabais qui forceraient les hôteliers et restaurateurs à fournir leurs prestations à perte aux groupes s'ils leur offraient un hébergement et une table de la même qualité que celle de l'hébergement et de la table qu'ils offrent aux touristes français qui voyagent seuls ou en famille », a-t-il précisé.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec requiert des soumissions pour la réalisation des travaux de mitigation du parc à résidus miniers Aldermac, situé à environ 20 kilomètres à l'ouest de Rouyn-Noranda.

Le travail consiste essentiellement à construire des ouvrages en terre de faible envergure, profiler des fossés de drainage et excaver des quantités limitées de résidus générateurs acides.

OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Les documents d'appel d'offres seront disponibles, du lundi au vendredi, à partir du 17 août 1995, entre 8 h 30 et 12 h, et entre 13 h et 16 h 30 à l'adresse suivante :

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ABITIBI
TÉMISCAMINGUE ET DU NORD DU QUÉBEC
29, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 2P3
Tél. : (819) 762-6551
À L'ATTENTION DE : MADAME THÉRÈSE SPIEGLE

Prix des documents : Quarante dollars (40 $), toutes taxes incluses, non remboursables, payable en argent comptant, par chèque ou mandat postal.

RÉUNION D'INFORMATION ET VISITE DE TERRAIN

Le ministère convie les entrepreneurs à une réunion d'information pour répondre à leurs questions sur tout aspect de l'appel d'offres. Cette réunion d'information se tiendra à 10 h, le 24 août 1995, au bureau du ministère situé au 29, rue du Terminus Ouest, à Rouyn-Noranda. Le ministère convie les entrepreneurs à une visite du site des travaux, en présence d'un représentant du ministère, le 24 août 1995 à 14 h au site du parc à résidus miniers Aldermac.

ENTREPRENEURS ADMIS À PRÉSENTER UNE SOUMISSION

Seules les personnes, sociétés, compagnies et organisations ayant un établissement au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental, qui détiennent une licence dûment émise par la Régie du bâtiment du Québec comprenant la spécialité 4071.1 ou l'équivalent dans les autres provinces ou territoires, en vigueur au moment de l'ouverture des soumissions et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du ministère, sont admises à soumissionner.

GARANTIE DE SOUMISSION

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission :

- au montant forfaitaire de cinquante mille dollars (50 000 $), si la garantie est sous la forme d'un cautionnement de soumission

ou

- au montant forfaitaire de vingt-cinq mille dollars (25 000 $) si la garantie est sous forme de chèque visé ou sous une autre forme prescrite aux documents d'appel d'offres.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 15 h, le 7 septembre 1995. L'ouverture des soumissions se fera à la salle de conférence à l'adresse ci-haut mentionnée immédiatement après la clôture des soumissions. Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre
JEAN PRONOVOST

J2275293

Québec

appel d'offres

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Société d'habitation du Québec

PROJET NO : 555-01988 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour des travaux de remplacement de portes et fenêtres, peinture, réparations de murs de brique, etc... d'un ensemble d'habitation comprenant trente (30) logements dans la municipalité de Rouyn-Noranda, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue selon un contrat à forfait. La durée maximum des travaux sera de quatre (4) semaines.

CONDITION : Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans un province ou territoire visé par cet accod et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B- 1.1).

INFORMATION : Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, en s'adressant à Monsieur Yvon Paquet, ing., chargé de projets, tél. (418) 646-7870, ainsi que le dossier de soumission complet en s'adressant à Monsieur JEAN-MARIE GARNEAU à compter du 14 août 1995, au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1054, rue Conroy, aile Saint-Amable, 4e étage, Édifice Marie-Guyart, Québec (Québec) G1R 5E7, tél. (418) 646-7841, fax (418) 643-7162, contre un dépôt non remboursable de vingt dollars (20 $) toutes taxes incluses, sous forme de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30.

VISITE DES LIEUX : Une visite guidée aura lieu le 24 août 1995 à 13 h 30 au 214, rue Notre-Dame, Rouyn-Noranda, lequel bâtiment sera disponible pour visualiser les travaux demandés.

GARANTIE DE SOUMISSION : Sous forme de cautionnement équivalent à 10% du montant de la soumission, ou de chèque visé, de mandat, de traite bancaire, de lettre de garantie irrévocable conforme aux conditions prévues dans les « INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES » (022-712.14) ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, équivalent à 5% du montant de la soumission. Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date fixée pour le dépôt des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le 7 septembre 1995, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale des programmes et des immeubles, sis au 1054, rue Conroy, aile Saint-Amable, 4e étage, Édifice Marie-Guyart, Québec (Québec) G1R 5E7, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS :
— Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda
— Société d'habitation du Québec
— Association de la construction de Québec
— Association de la construction de Montréal
— Association de la construction de la région de Québec et Montréal

N.B. : Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS :
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 31 août 1995 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec
Me Jean-Luc LESAGE, avocat

J2274445

Canada Québec

Des marques reconnues sans le prix des marques reconnues

GRANDE OUVERTURE



Winners, c'est une toute nouvelle façon d'acheter vos articles mode. Imaginez ! 25 000 pieds carrés remplis de vêtements mode de marques et de couturiers que vous connaissez et que vous aimez, mais que vous vous attendriez à payer au moins **20% à 60% plus cher dans les centres commerciaux.**







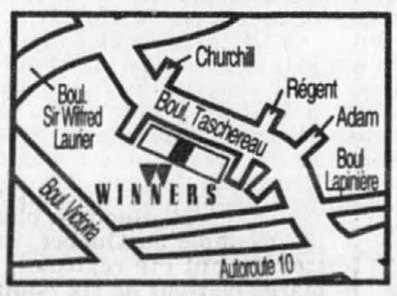
C'est une course aux trésors tous les jours ! Et comme plus de 10 000 nouveaux articles arrivent toutes les semaines, vous trouverez toujours quelque chose de nouveau à chacune de vos visites. Bien entendu, Winners vous offre des cabines d'essayage privées, une politique de retour généreuse et un plan de mise de côté pratique. Winners. **Des marques reconnues sans le prix des marques reconnues.**







à 9 h 30 aujourd'hui à Greenfield Park



WINNERS

Greenfield Park
angle boul.
Taschereau et
avenue Gladstone
923-2540

Heures d'ouverture: Lundi et mardi 9 h 30 à 18 h, Mercredi à vendredi 9 h 30 à 21 h, Samedi 9 h à 17 h, Dimanche 11 h à 17 h